



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

CONCERTATION PREALABLE

SYNTHESE

**L'avenir de l'eau : qu'en pensent les
habitant.e.s du territoire ?**

Juillet 2023

1. Mettre en débat l’avenir de l’eau sur le territoire Neste et Rivières de Gascogne	3
Le SAGE, un outil de planification	3
Une concertation citoyenne pour éclairer la stratégie du SAGE.....	3
2. Les enseignements de la concertation.....	6
Perceptions du territoire, de l’eau et du SAGE Neste et Rivières de Gascogne.....	6
La Neste et les rivières de Gascogne : un territoire, uni par le Canal de la Neste, qui ne fait pas sens pour tout le monde	6
L’eau, une source d’inquiétude forte.....	7
Une perception des enjeux à contextualiser avec la sécheresse de 2022.....	8
L’eau, un bien commun ?.....	8
Des constats qui fédèrent, d’autres qui font débat	9
Des inquiétudes et ambitions partagées	9
Les questions qui font débat.....	10
Les priorités pour le territoire	11
Garantir une répartition équitable de la ressource sur tout le territoire	12
Trouver de nouvelles ressources d’eau	15
Accompagner le changement de modèle agricole.....	18
S’appuyer sur des solutions naturelles.....	22
Améliorer la qualité de l’eau	24
Se prémunir contre les risques naturels et techniques.....	27
Simplifier la gouvernance de l’eau et en augmenter les moyens.....	29
3. Les questions issues de la concertation	31
4. Annexes	32

1. Mettre en débat l'avenir de l'eau sur le territoire Neste et Rivières de Gascogne

La Commission Locale de l'Eau, « parlement local de l'eau », chargée d'élaborer le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Neste et des Rivières de Gascogne a fait le choix de se tourner vers les habitantes et habitants du territoire pour nourrir ses réflexions autour des grandes orientations stratégiques de sa phase « Tendances et Scénarios ».

Le SAGE, un outil de planification

Au regard des enjeux majeurs d'un territoire en mutation, lié au changement climatique, l'objectif du SAGE est de créer une politique commune de l'eau, intégrant une multitude d'aspects. Eau potable, agriculture, industrie, tourisme, environnement, biodiversité ne pourront se maintenir et se construire que grâce à une politique de l'eau « volontariste » et résolument tournée vers l'avenir.

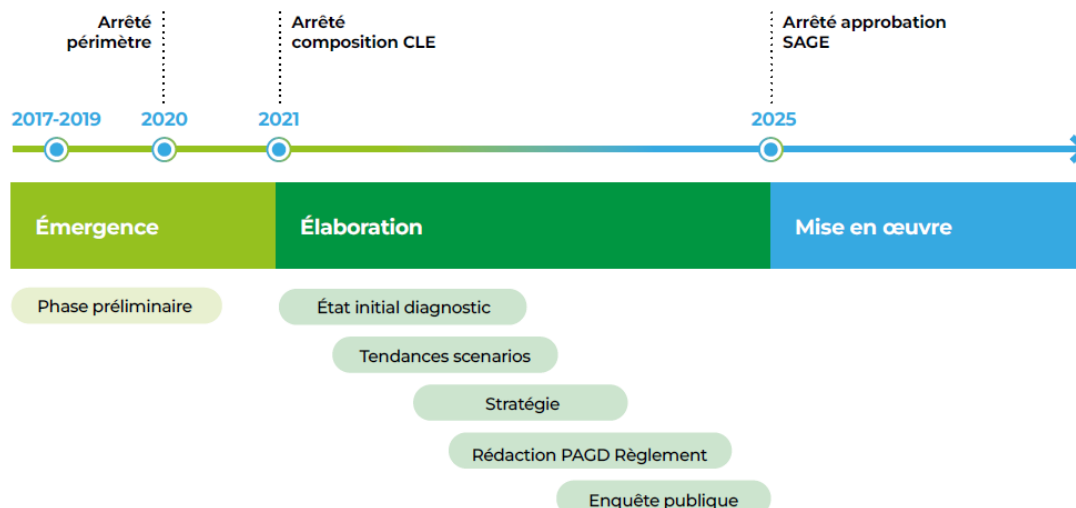
Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un document de planification, institué par la loi sur l'eau de 1992, visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, en quantité comme en qualité. Élaboré en concertation avec les parties prenantes réunies au sein de la Commission locale de l'eau, **il fixe et hiérarchise des objectifs quantitatifs et qualitatifs, et détermine les conditions et les moyens nécessaires pour les atteindre.**



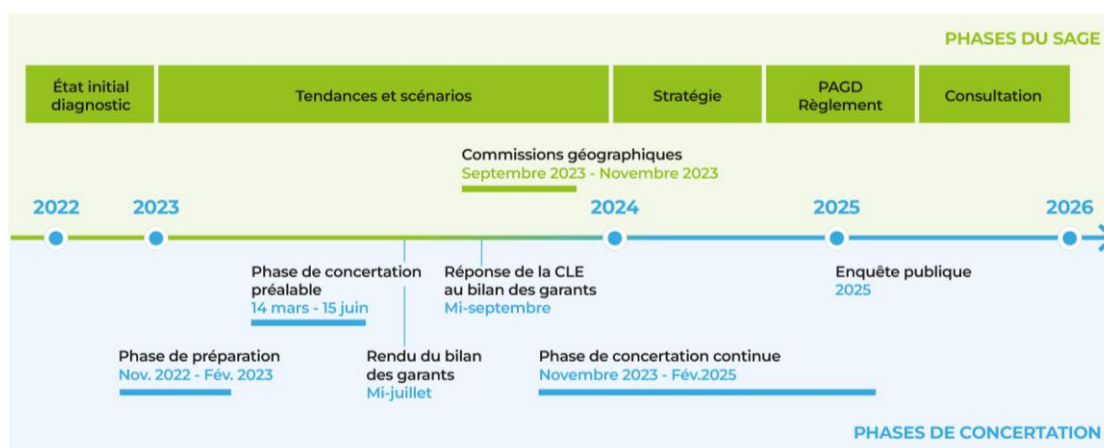
La SAGE se compose d'un plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD) et d'un règlement. Une fois approuvé, ce document acquiert une véritable portée juridique, qui contraint à la fois les pouvoirs publics ainsi que toute personne publique ou privée. Ce document s'insère dans la hiérarchie des normes en matière d'aménagement. D'une part il se doit de décliner le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Adour-Garonne. D'autre part, l'ensemble des documents d'urbanisme (SCoT, PLU...) devront se conformer aux prescriptions du SAGE.

Une concertation citoyenne pour éclairer la stratégie du SAGE

Entre 2016 et 2021, s'est tenue la phase d'émergence du SAGE. Entre 2021 et 2025, c'est la phase d'élaboration qui suit son cours. La concertation citoyenne s'intègre à la phase « Tendances et scénarios » de l'élaboration du SAGE. La mise en œuvre aura lieu après 2025.



La Commission Locale de l'Eau (CLE) a souhaité nourrir sa réflexion en phase Tendances et scénarios en faisant appel à une consultation citoyenne. Auprès de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), la CLE a demandé la nomination de deux garant.e.s et la mise en place d'une concertation préalable. Les résultats de cette concertation permettront d'éclairer la Commission Locale de l'Eau dans ses arbitrages futurs.



La concertation publique préalable est une procédure organisée en amont d'un projet susceptible d'avoir un impact sur l'environnement, le cadre de vie ou l'activité économique d'un territoire. Cette démarche instaure des espaces et des temps de dialogue avec les citoyens. L'objectif est ainsi que le public soit informé sur les données du projet et puisse exprimer ses observations, ses interrogations et ses propositions pour l'enrichir.

Les objectifs de la concertation ont été les suivants :

- s'informer sur l'état des lieux de la ressource en eau sur le territoire ;
- débattre des enjeux à venir sur la question de l'eau ;
- prioriser les attentes des habitant.e.s du territoire en la matière

Les modalités mises en œuvre

La diversité de profils des participants et participantes : âge, genre, activités professionnelles, lieux de vie a été assez marquée. Elle a pu être favorisée par une offre de modalités aux formes variées et mises en œuvre sur l'ensemble du territoire. Une forte demande de participation de la part d'associations et d'acteurs du territoire (organiser des ciné débats, des évènements) est également à noter.

Aux réunions de restitutions, organisées les 8 et 9 juin 2023, six participant.e.s sont venus témoigner de leur expérience.



1700
participations

2 réunions de lancement

9 marchés

3 ciné-débats

7 ateliers thématiques

515 réponses au questionnaire en ligne

2 réunions de restitution

Pour plus de précisions sur le format de la concertation, nous vous invitons à vous rendre sur le site du SAGE NRG à la rubrique « concertation préalable ».

2. Les enseignements de la concertation

Cette partie retrace l'ensemble des questionnements et sujets abordés au fil de la concertation. Elle a été réalisée à partir de l'ensemble des compte rendus de rencontres, mais aussi des résultats du questionnaire en ligne. La synthèse des contributions sera transmise à la Commission Locale de L'eau, qui y apportera une réponse et précisera ce qui a été intégré au SAGE et ce qui n'a pas pu l'être.

Perceptions du territoire, de l'eau et du SAGE Neste et Rivières de Gascogne

Au-delà de l'enjeu du SAGE Neste et rivières de Gascogne, les trois mois de concertation préalable ont permis de questionner les participantes et participants sur leur rapport à la ressource en eau, mais aussi au territoire.

La Neste et les rivières de Gascogne : un territoire, uni par le Canal de la Neste, qui ne fait pas sens pour tout le monde

Pour un grand nombre de participant.e.s, les limites géographiques du SAGE ont été découvertes pendant la concertation. Les marchés, principalement, ont été l'occasion de présenter ce territoire et d'expliquer les raisons de ce découpage.

Dans ses représentations, le territoire apparaît coupé en deux : d'une part l'amont, des Pyrénées au plateau de Lannemezan et d'autre part l'aval composé des territoires Gascons. Pour autant, les habitant.e.s ne confèrent au territoire du SAGE dans son ensemble aucune identité propre. Cette dualité s'est retrouvée à de nombreuses reprises lors de la concertation, autour de :

- **Perceptions différentes de la ressource**, avec de forts enjeux de quantité pour les territoires Gascons et de qualité et de risques inondations pour les territoires montagneux ;
- **Visions du partage de la ressource variables.**

«
« **Le problème c'est les Coteaux de Gascogne, ils font n'importe quoi !** »
»
(Marché de Lannemezan)

«
« **La quantité est étroitement liée à la répartition** »
»
(Marché de l'Isle Jourdain)

Le Canal de la Neste quant à lui reste un ouvrage connu, son caractère historique lui conférant sa légitimité : puisqu'il a été réalisé il y a longtemps, sous Napoléon, il a toute sa place et son utilité. Perçu comme trait d'union entre ces deux territoires, sa fonction d'alimentation est bien présente dans les esprits.

«
« **L'eau va devenir un bien rare : tant que la Neste coule, tout va !** »
»
(Marché de Boulogne sur Gesse)

«
« **Comment faire sans le système Neste ?** »
»
(Réunion de lancement à Auch)

En revanche, le fonctionnement de cet ouvrage, son rôle dans l'alimentation des territoires Gascons, ses modalités de gestion, restent peu connues et ont fait l'objet de nombreuses questions durant la concertation.

L'eau, une source d'inquiétude forte

De manière partagée, l'eau et les usages que nous en faisons est un sujet d'inquiétude pour les habitant.e.s du territoire : diminution de la ressource, variabilité des débits, accaparement de la ressource pour certains usages, impacts négatifs sur la biodiversité et les paysages et augmentation des risques naturels sont les principales craintes exprimées.

« **Je me demande si on ne va pas finir par avoir une guerre de l'eau** »
(Marché d'Arreau)

Face à cette inquiétude, la concertation a mis en exergue plusieurs typologies de réactions :

- **La recherche de solutions concrètes** et quotidiennes pouvant conduire à un changement de pratiques (réutiliser l'eau de pluie, retenir l'eau dans le sol, la stocker par exemple...).
- **La transformation de notre modèle de société** (modification des pratiques agricoles, nouvelle gouvernance par exemple).
- **Une posture de découragement** face à l'étendue du problème.

« **La population est dans un confort trop important. Le jour où il n'y aura plus d'eau ils se réveilleront** »
(Marché de Boulogne sur Gesse)

Présentés dans l'état initial, les effets du changement climatique ont aussi fait l'objet de réactions. Pour une majorité de participant.e.s, l'augmentation des températures, la diminution du manteau neigeux, la baisse du débit des rivières, l'instabilité de la pluviométrie et l'augmentation des forts épisodes de pluies, sont des tendances à prendre au sérieux. A de nombreuses reprises d'ailleurs, ces effets ont été cités comme une situation avec laquelle le territoire devra composer.

« **En ce moment c'est la sécheresse mais il pleut encore un peu. Les conflits vont éclater quand il ne pleuvra plus du tout.** »
(Marché d'Eauze)

« **Il faut pouvoir gérer les fortes pluies liées au changement climatique, par exemple avec des bassins de rétention.** »
(Marché d'Eauze)

Toutefois, quelques participant.e.s ont remis en question ces projections et le lien de causalité à faire entre changement climatique et adaptation de la ressource en eau.

« **On n'est pas sûrs qu'on va manquer d'eau. Laissons faire la nature** »
(Marché de Lannemezan)

« **L'eau comme l'électricité il y en aura toujours, ça ne m'inquiète pas** »
(Marché de Fleurance)

Une perception des enjeux à contextualiser avec la sécheresse de 2022

Débutée en mars 2023, la concertation a vivement été marquée par la sécheresse particulièrement intense vécue durant l'été 2022. Très présente dans les mémoires, cette sécheresse a de nombreuses fois été citée comme illustration d'une ressource en diminution, conduisant à une réduction drastique des usages. Ce contexte explique en partie les raisons pour lesquelles la quantité de ressource disponible est un des axes prioritaires pour le territoire.

Néanmoins, les réunions de restitution qui se sont tenues en juin 2023, quelques jours après de forts orages ont vu le sujet des risques naturels davantage exprimés, notamment lors de la réunion organisée à Arreau. En effet, un des sujets majeurs exprimés a été celui du risque inondation et des mesures de prévention associées.

L'eau, un bien commun ?

La concertation donne à voir une véritable conscience des habitantes et habitants du territoire à l'urgence d'agir pour la préservation de la ressource en eau.

L'eau est l'enjeu de ce siècle. C'est un bien commun à préserver et nous avons les moyens de réussir ce défi. (Questionnaire en ligne)

La notion de « bien commun » a été citée à de nombreuses reprises pour repenser en termes politiques la ressource en eau. L'eau comme bien commun doit donc être un préalable à la stratégie du SAGE.

Les multinationales s'accaparent l'eau. Le problème c'est le capitalisme. Les solutions sont écologiques. L'eau c'est un patrimoine, un bien commun de l'humanité (Marché de Lannemezan)

Mais considérer l'eau comme un bien qui appartient à tout le monde, ou à personne, est aussi et surtout un moyen de mettre en exergue une répartition de la ressource perçue comme inégalitaire. A ce titre, des logiques d'accaparement ont été soulignées.

L'eau est un bien commun. Moi ça me fait peur que les gens pensent qu'il faut garder l'eau pour le territoire ... C'est parce qu'on est au pied du mur. Il aurait fallu anticiper. (Marché de Boulogne sur Gesse)

L'eau c'est un bien commun. Il faut tous en avoir de manière équitable. Les retenues ce n'est pas une bonne idée, c'est un exemple d'appropriation de l'eau par le secteur agricole (Marché de Lannemezan)



Photo Atelier de Masseube – JC DEBORD / CD32 / CLE NRG

Des constats qui fédèrent, d'autres qui font débat

Si l'objet de la concertation était bien la mise en débat des questions relatives à l'avenir de l'eau sur le territoire, certains constats, sans nécessairement faire l'unanimité, ont plus largement fédéré les participant.e.s.

Des inquiétudes et ambitions partagées

- **Un risque majeur : le manque d'eau**

Le manque d'eau et la perspective d'une diminution de la ressource est quasi unanimement source d'inquiétude, quand le risque d'un excès d'eau (et donc de risques d'inondations) apparaît souvent plus lointain au fil des trois mois de la concertation. Ce constat doit toutefois être nuancé à l'aune de la réunion de restitution qui s'est tenue à Arreau le 8 juin 2023, au cours de laquelle les risques ont occupé une part importante des échanges.

- **Un appel aux changements individuels et collectifs**

Pour une majorité des publics rencontrés, si des changements doivent être opérés à l'échelle individuelle, il est apparu nécessaire qu'ils soient en priorité accompagnés d'une dynamique collective. Il s'agit alors de mobiliser principalement des leviers communs : financements, politiques publiques ambitieuses, législation. Pour certain.e.s participant.e.s même, les gestes individuels ne suffisent plus et ne sont pas une réponse adaptée aux défis de la ressource en eau.

- **Les enjeux qui concernent l'eau sont interdépendants**

La quantité d'eau inquiète, mais elle est intimement liée aux autres enjeux identifiés au cours de la concertation : répartition des usages, modèle agricole, qualité, biodiversité, économie, gouvernance... Ce constat fait écho à la difficulté rencontrée par la plupart des personnes qui ont participé aux ateliers, lorsqu'il était demandé de prioriser un enjeu vis-à-vis d'un autre (par exemple, la biodiversité plutôt que la quantité).

- **S'informer et comprendre le fonctionnement hydraulique du territoire**

Sur l'ensemble des enjeux soulevés au cours de la concertation, un besoin d'information et des demandes de sensibilisation ont régulièrement émergé. Le fonctionnement du système Neste, l'état des cours d'eau, la répartition actuelle des usages ou encore les impacts du stockage ont par exemple fait l'objet de questionnements.

Les questions qui font débat

Sujettes à des discussions parfois vives, les questions suivantes ont révélé des positions qui pouvaient s'avérer contradictoires au sein des ateliers, ou au cours d'autres modalités de la concertation.

- **Faut-il adapter nos usages à la quantité d'eau à venir (donc à une perspective de diminution de la ressource) ou adapter la quantité d'eau (en trouvant de nouvelles sources) afin de maintenir nos usages actuels ?**
- **Faut-il revoir les débits réglementaires de sortie des rivières et « garder » davantage d'eau pour le territoire ?**
- **Le stockage artificiel est-il une nécessité ou une fausse bonne idée à long terme ?**
- **Le SAGE est-il un outil adéquat pour répondre aux enjeux du territoire ?**
- **Faut-il revoir les modes de gestion de l'eau ? Adopter une distribution de l'eau publique ou privée ? Modifier les quotas de répartition alloués aux différents usages ?**
- **Faut-il imposer et réglementer ou bien accompagner et inciter ?**

Ces sujets en débat sont détaillés dans les parties ci-après.



Photo de la Réunion de restitution à Arreau - JC DEBORD / CD32 / CLE NRG

Les priorités pour le territoire

A l'issue de la concertation, du croisement des contributions recueillies via le questionnaire en ligne et lors des rencontres, il apparaît que les participants considèrent qu'il est prioritaire de répondre aux enjeux suivants :

1. Assurer une répartition équilibrée entre les usages de l'eau
2. Garantir une quantité d'eau suffisante
3. Assurer le maintien de la biodiversité et des habitats naturels
4. Garantir une bonne qualité de l'eau
5. Mieux prendre en compte le risque inondation

Classez par ordre de priorité les thèmes auxquels le territoire devrait répondre pour assurer l'avenir de l'eau :

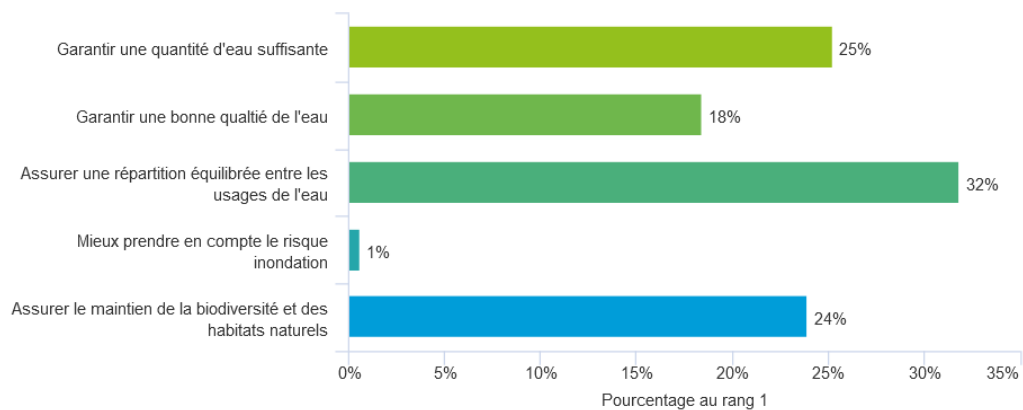


Figure 1 - résultats du questionnaire en ligne

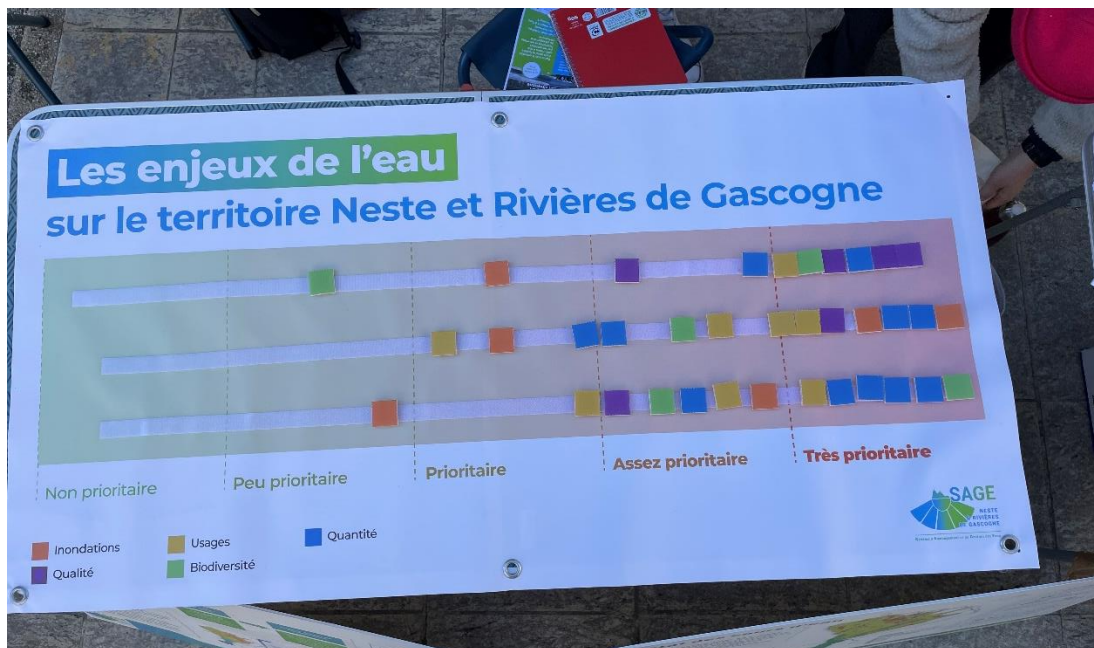


Photo du support au Marché de Fleurance

Garantir une répartition équitable de la ressource sur tout le territoire

Avec les changements climatiques et la diminution progressive de la disponibilité de la ressource en eau, les citoyen.ne.s du territoire craignent prioritairement les conflits d'usages.

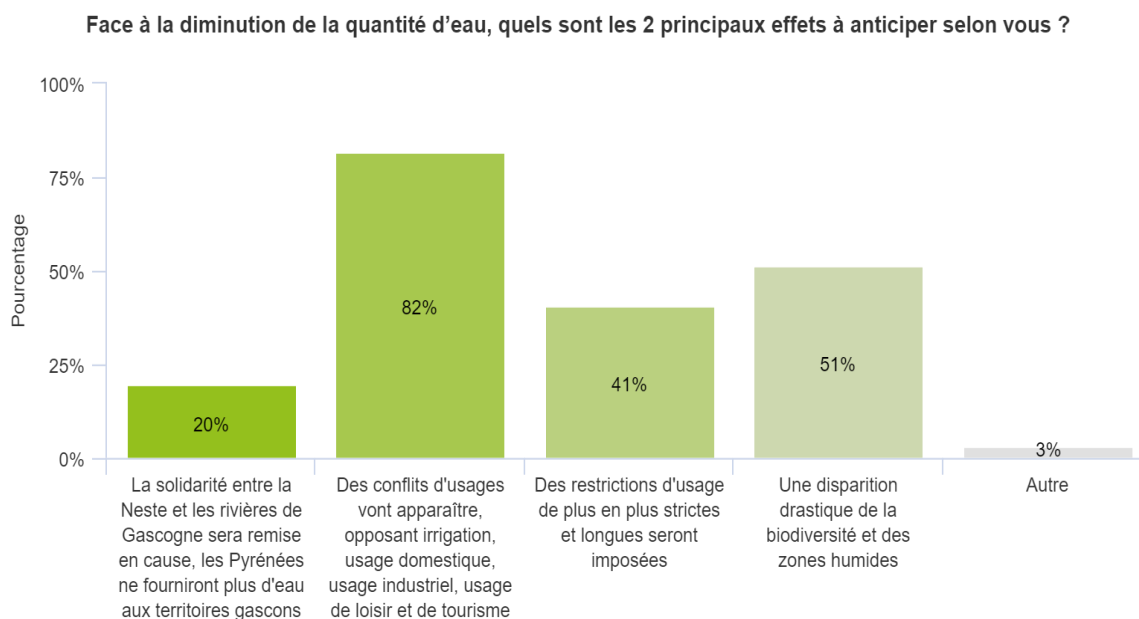


Figure 2 – résultats du questionnaire en ligne

Dès lors la question de la répartition de la ressource en eau soulève les enjeux suivants :

- Comment distribuer la ressource ?
- Comment partager équitablement entre les différents usages ?
- Comment prévenir une privatisation de la ressource en eau ?
- Comment garantir une solidarité amont – aval qui, de fait, divise ?

Un majorité de citoyen.ne.s ont fait état de leurs inquiétudes vis-à-vis de la répartition de l'eau, notamment entre territoires. Dans un premier temps, la dualité territoires urbains – territoires ruraux a été mise en avant. La proximité de métropoles comme Toulouse a interrogé : à l'avenir et en cas de manque accru de la ressource en eau, la ville aura-t-elle priorité sur les espaces ruraux ? Le rôle de la CACG a été interrogé, celui de l'Etat à l'origine des règles de partage sur le territoire entre usages ainsi que celui de l'Organisme unique de Gestion Collective (OUGC) qui régit le partage de l'eau entre irrigants.

« La question c'est à qui on donne et comment on partage ? »
(Marché de Lannemezan)

« Il faut être plus transparent dans le partage de l'eau sur ce qu'on donne et à qui »
(Marché de Fleurance)

« Il faut arrêter de faire du partage de l'eau une question de pouvoir »
(Marché de Gimont)

D'autre part, la dualité amont – aval a également été évoquée à plusieurs reprises. En effet, si les territoires de montagne et les coteaux gascons semblent étroitement liés par une solidarité de fait

via le Canal de la Neste, cette solidarité ne semble pas une évidence pour chacune des personnes rencontrées.

«
« **Ce n'est pas normal de dévier l'eau des montagnes pour arroser le maïs dans le Gers. La solidarité a ses limites, il faut aussi que l'agriculture change** »
(Marché de Lannemezan)

«
« **Il faut partager. Ici on a de l'eau, mais il faut penser aux territoires voisins** »
(Marché de Lannemezan)

Au-delà du partage entre territoires, la question de la répartition de l'eau s'est également entendue entre usages. La nécessité de faire coexister consommations individuelles, prélèvements pour l'agriculture et prélèvements pour l'industrie est apparue assez rapidement comme une évidence. Par ailleurs, la crainte d'une privatisation de l'eau s'est également fait sentir à plusieurs reprises.

«
« **Entre l'eau pour la centrale et l'eau pour le maïs, on se demande ce qu'il va rester pour nous !** »
(Marché de Boulogne sur Gesse)

Au sein même des consommations individuelles, la question du prix de l'eau a été rapportée. Certaines personnes souhaitaient une tarification incitative (plus on consommerait plus on paierait) et d'autres souhaitaient voir des systèmes de subventions mis en œuvre pour s'assurer du fait que tout le monde ait accès à l'eau potable si son prix venait à s'envoler.

«
« **Il faudrait une tarification incitative, moins on consomme et moins on paie !** »
(Marché d'Eauze)

«
« **La tarification incitative ne me paraît pas une bonne idée parce que les plus riches vont pouvoir pomper davantage que les pauvres. Par contre on peut peut-être augmenter le prix global de l'eau** »
(Marché d'Eauze)

A ces sujets, il y eu plusieurs points de débat. Pour partager la ressource en eau de manière optimale ...

- Cherche-t-on à diminuer nos usages pour les adapter à la raréfaction de la ressource en eau (sobriété) ?
- Faut-il privilégier certains usages, par exemple boire et manger ?
- Faut-il imposer, légiférer ou alors dialoguer et sensibiliser ?

En effet, de manière transversale, l'idée de la nécessité de l'adaptation de nos usages à la quantité d'eau a été partagée par de nombreux participants. Une plus grande sobriété dans nos consommations d'eau, individuelles et collectives a été proposée à de nombreuses reprises. A l'inverse, de nombreux participants pensaient plutôt qu'il fallait adapter la quantité d'eau à nos modes de vie actuels et par extension aller chercher de nouvelles sources.

«
« **On ne peut pas supprimer d'usage, mais réduire les quantités pour tous les usages** »
(Atelier d'Andiran)

«
L'abondance enlève la conscience des choses
»
(Marché d'Eauze)

Par ailleurs, avec moins d'eau, quel(s) usage(s) privilégier ? C'est une question débattue par l'ensemble citoyen.ne.s que nous avons rencontrés. S'agit-il de privilégier la santé humaine ? De conserver l'eau potable pour la boire ? De donner davantage de poids au cœur économique du territoire, l'agriculture ? Ces débats fournis n'ont pas trouvé de réponse univoque.

«
Il faut conserver l'eau pour les besoins essentiels : manger et boire
»
(Atelier de Samatan)

«
**Vous nous avez parlé de la priorité « manger et boire », dans quelle société vous
contenteriez-vous simplement de manger et de boire ? Cela ne correspond qu'à une société de
survie où chacun restera dans son coin.**

Aujourd'hui, à ce stade, manger et boire ça ne suffit plus, il faut voir plus large.
»
(Réunion de restitution à Auch)

«
Il faut un partage équitable. Les agriculteurs doivent faire différemment
»
(Marché d'Eauze)

Le besoin ou non de réglementations strictes autour de la question de l'eau a également été longuement débattu. S'agit-il de séparer strictement les usages dans un document réglementaire opposable ? Ou bien, afin d'éviter des réglementations trop strictes et d'arriver à un partage équitable de la ressource, s'agirait-il plutôt de promouvoir l'entente contre l'agressivité à travers un dialogue sincère et régulier ?

Ainsi, afin de mieux répartir la ressource et prioriser les besoins, il est suggéré en premier lieu de favoriser le dialogue pour trouver un partage équitable de la ressource à la fois entre les territoires (solidarité amont, aval) mais également entre les différents usages (prélèvements pour l'agriculture, pour l'industrie et pour les usages domestiques).

Il s'agirait également de se recentrer sur des besoins prioritaires comme boire et manger en s'inscrivant dans une démarche plus globale de sobriété vis-à-vis de la ressource en eau (réduction générale de nos consommations d'eau individuelles et collectives et lutte contre le gaspillage).

A plusieurs reprises, les questions de solidarité et de partage des responsabilités ont été évoquées : il faut que la sobriété et les efforts ne soient supportés par toutes et tous et ne pas parier uniquement sur les gestes individuels.



Photo de l'Atelier de Lannemezan - JC DEBORD / CD32 / CLE NRG

Trouver de nouvelles ressources d'eau

Le sujet du manque d'eau, qui sous-tend beaucoup d'enjeux sur tout le territoire, a amené les participant.e.s à penser des solutions pour en avoir toujours en quantité suffisante. Au-delà du partage équitable et de la sobriété souhaités par certains, la question de la recherche de nouvelles ressources est venue s'imposer naturellement dans chacune des discussions et plus particulièrement dans les territoires gascons.

« On ne peut pas aller contre la nature. On manque déjà d'eau. Avec le manque de neige, les canaux ne seront plus réalimentés » (Marché d'Eauze)

Selon les participant.e.s, la recherche de nouvelles ressources en eau peut passer par plusieurs alternatives :

- des sources à « garder » (eaux usées, eaux de pluie, inondations et débordements, puits individuels)
- des solutions de stockage artificiel (à grande échelles avec des lacs ou des retenues, à échelle semi-collective ou à échelle individuelle)
- ou encore des solutions de stockage naturel (retenir l'eau dans le sol, les zones humides, les sols non-drainés ...).

« Il faut faire des retenues, mais attention, rien à voir avec des mégabassines » (Marché de Fleurance)

« Quand on a construit notre maison on a mis deux récupérateurs enterrés. On essaie d'être autonomes » (Marché de Boulogne sur Gesse)

☞ **Il faut faire plus de retenues collinaires pour ralentir le passage de l'eau** ☞
(Marché de Gimont)

☞ **Il faut arroser les espaces verts collectifs avec de l'eau de pluie, les communes doivent**
montrer l'exemple ☞ (Marché d'Eauze)

☞ **Il faudrait replanter des haies, replanter des arbres en bordure de cours d'eau pour fixer**
les sols et permettre une meilleure infiltration de l'eau verte qui est un stock naturel ☞
(Atelier de Vic Fezensac)

La question du stockage a en effet pesé lourd dans les débats que ce soit sur les marchés, dans les ateliers ou bien sur le questionnaire en ligne.

Des désaccords ont émergé sur la question des retenues ou lacs collinaires, certains estimant que retenir l'eau en la stockant serait une action indispensable, d'autres préférant la « laisser couler » aux bénéfices des espaces naturels et du sol.

Si un nombre très important de contributions abondait dans le sens de la création de davantage de retenues, des conditions ont été posées : les bassines sont à exclure, le stockage artificiel ne doit pas empêcher de développer des solutions de stockage naturel dans les sols ou les nappes, ou de rendre de l'eau aux milieux naturels, et les particuliers peuvent faire l'effort de mettre des récupérateurs d'eau à la condition que les collectivités locales et les acteurs privés fassent de même. Par ailleurs nombreux sont également ceux qui se sont également demandé : y aura-t-il suffisamment d'eau pour « remplir » les solutions de stockage à long terme ?

☞ **Les retenues peuvent être une solution si elles sont bien faites et qu'on a**
de quoi les remplir ☞ (Atelier de Beaumont de Lomagne)

☞ **Il faut stocker davantage l'eau, mais pas nécessairement dans des retenues de surface**
car cela pose des problèmes d'évaporation ☞
(Atelier de Beaumont de Lomagne)

Des recommandations concernant l'aménagement ont également été plébiscitées comme le développement du retraitement des eaux usées, la systématisation des récupérateurs d'eau de pluie ou encore l'utilisation de zones d'expansion de crues comme réservoirs en cas d'inondations.

Finalement, comme le résume un.e des participant.e à l'atelier de Beaumont de Lomagne :

☞ **Il n'existe pas une solution miracle, il va falloir combiner une multitude de solutions et**
c'est la somme de tout qui va nous permettre de conserver l'eau sur le territoire ☞
(Atelier de Beaumont de Lomagne)



Photo de l'Atelier de Vic Fezensac - JC DEBORD / CD32 / CLE NRG

Accompagner le changement de modèle agricole

Les pratiques agricoles, leurs besoins en eau et leurs impacts sur le territoire ont été abordés lors de l'ensemble des rencontres de concertation, et ce à la fois par des personnes du monde agricole mais aussi d'autres professions. Un nombre important de participants se sont attachés à décrire le modèle actuel et à en pointer les limites : pollution des intrants, taille des exploitations (remembrement), une agriculture qui aurait davantage pour objectif de faire du profit plutôt que de nourrir le territoire, forte dépendance aux épisodes de sécheresse, etc...

Dans le questionnaire en ligne, parmi les effets de la concurrence entre les usages de l'eau, c'est la **modification importante de l'agriculture qui apparaît en premier lieu (79% des répondants)**.

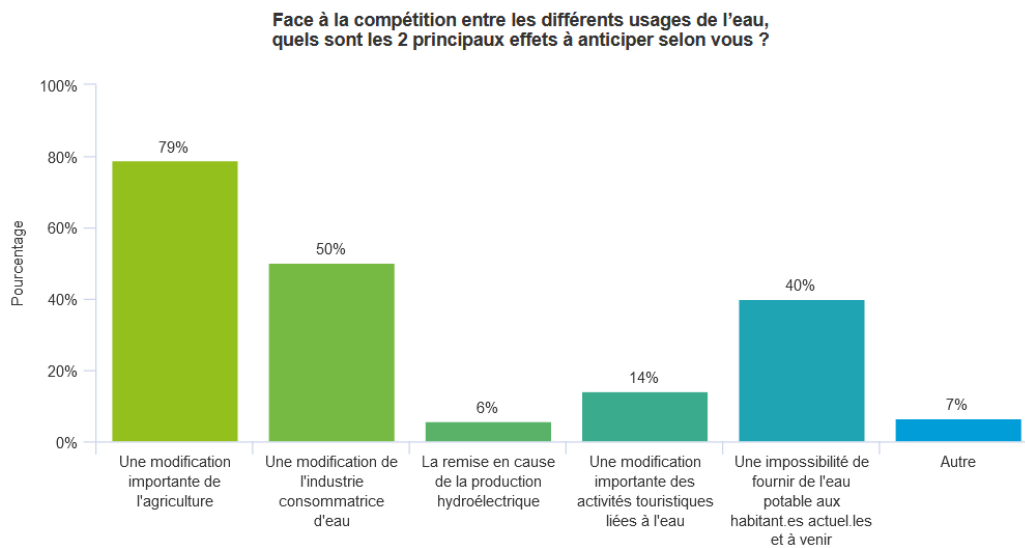


Figure 3 – résultats du questionnaire en ligne

Appelant de leurs vœux une transformation des pratiques agricoles il est apparu consensuel de s'orienter vers :

- Une agriculture qui cherche avant tout à nourrir le territoire et à destination d'une consommation locale
- Une agriculture qui permette aux agriculteurs de vivre décemment
- Une agriculture respectueuse de l'environnement et des paysages
- Une agriculture adaptée aux conditions climatiques actuelles et futures

A de nombreuses reprises, principalement lors des ateliers, il a été précisé le rôle majeur de l'agriculture qui « nourrit le territoire », dynamise son économie mais aussi en façonne l'identité. Ainsi, pour plusieurs participants il est primordial de ne pas stigmatiser la profession considérant que :

- Le modèle agricole actuel, hérité de la période des 30 glorieuses, est très largement subventionné et favorisé par la Politique Agricole Commune ;
- Les agriculteurs font face à des difficultés financières importantes et aux fortes variations des saisons et des prix ;
- La profession se modifie, s'oriente déjà vers de nouvelles pratiques plus durables.

« C'est difficile de changer de pratiques, on a appris ces façons de faire au début de notre vie et aujourd'hui elles sont désapprouvées. » (Atelier de Vic Fezensac)

« Inventer de nouveaux modèles agricoles pour consommer moins d'eau mais ne pas stigmatiser les agriculteurs » (Atelier de Lannemezan)

« Pour ce qui concerne l'adaptabilité de l'agriculture, ça fait longtemps qu'elle a commencé, depuis 2011 on essaie de faire attention. On a mis en place beaucoup d'actions, le couvert végétal notamment (la matière organique sert de stockage indirect de l'eau).

L'agriculture doit avoir les moyens de nourrir le territoire. L'agriculture est une priorité » (Réunion de restitution d'Auch)

En revanche, cette position n'est pas partagée par l'ensemble des participants. Pour d'autres, le monde agricole a toute sa responsabilité à la fois dans les types de cultures, mais aussi dans les quantités d'eau utilisées pour cette même agriculture et l'impact des pratiques sur la qualité des cours d'eau.

« Alors que notre territoire était précurseur en matière d'agriculture écologique, un net recul est en marche en raison d'aides européennes détournées au profit des agriculteurs conventionnels qui déversent pourtant des pesticides en quantité dégradant la qualité de l'eau et néfastes, tant pour l'humanité que pour la biodiversité. » (Questionnaire en ligne)

Au-delà de la responsabilité de la profession agricole, c'est aussi et surtout un **changement de cap** qui est attendu, vers ;

- Une agriculture « nourricière », destinée à l'alimentation ;
- Un démantèlement des grosses exploitations, afin de développer un modèle à plus petite échelle, paysan, qui permette en même temps aux agriculteurs de vivre décemment
- Une agriculture respectueuse de l'environnement (qualité des sols, des cours d'eau)
- Un accompagnement technique et financiers des agriculteurs pour réaliser cette transition

« Privilégier l'eau pour l'agriculture destinée à l'alimentation. Ne pas utiliser l'eau dans l'agriculture intensive qui va à l'encontre de l'utilisation alimentaire, de la préservation de la planète et de l'évolution climatique. » (Questionnaire en ligne)

« Priorité : souveraineté agricole et alimentaire » (Atelier Andiran)

« Revoir notre modèle agricole : revenir à de petites structures paysannes » (Atelier Andiran)

L'enjeu est alors de trouver le juste équilibre entre nouvelles pratiques et niveau de vie des agriculteur.rices.

🗨️ **Changer nos modes agricoles : trouver des cultures qui demandent moins d'eau, et restent rémunératrices** 🗨️ (Atelier Andiran)

En revanche, un constat est partagé : l'agriculture fait face à la diminution de la ressource en eau, il est donc nécessaire d'adapter les pratiques aux quantités disponibles. Pour y parvenir, la solution proposée par les citoyen.nes se trouve principalement dans la **modification des cultures et les techniques d'irrigation** :

- Limiter les cultures très consommatrice en eau, plus particulièrement lorsqu'on en manque
- Privilégier des semences peu consommatrices d'eau
- Mieux Partager l'eau entre les agriculteurs
- Développer les pratiques d'agroforesterie

🗨️ **Trouver et cultiver des cultures adaptées au climat local et à la raréfaction de l'eau** 🗨️ (Atelier Andiran)

🗨️ **Rendez-nous l'eau ! Il faut changer les pratiques agricoles, notamment arrêter le maïs** 🗨️ (Atelier Andiran)

🗨️ **Stop le maïs, go le Sorgho** 🗨️ (Marché d'Eauze)

- Améliorer les techniques d'arrosage en multipliant les solutions moins consommatrices en eau
- Favoriser les arrosages intelligents, aux heures les moins chaudes de la journée
- Réutilisation des eaux grises pour l'agriculture

🗨️ **Interdire l'arrosage ou rendre obligatoire de le modérer à certaines heures de la journée** 🗨️ (Atelier d'Andiran)

Outre l'enjeu du changement de cultures, il est apparu à de nombreuses reprises de développer les techniques favorisant des sols de qualité :

- Développer les capacités du sol à retenir l'eau (matière organique, couverts végétaux...) et développer des filières adaptées Développer les prairies, dont les prairies humides et les filières associées (élevage ...)
- Favoriser les zones humides sur les terres agricoles

🗨️ **Encourager la pratique du couvert végétal et le non-travail de la terre** 🗨️ (Atelier d'Andiran)

Mais il est aussi attendu que les exploitations agricoles jouent leur partie dans la préservation et le développement de la biodiversité, notamment en la préservant et « replantant des haies » afin d'aller à l'encontre de la tendance au remembrement.

Il faut arrêter d'arracher les haies pour agrandir les champs. Il faut planter les haies pour la biodiversité et empêcher l'érosion des champs agricole. Il faut soutenir les agriculteurs pour les aider à le faire. (Questionnaire en ligne)

Ces modifications permettront aussi d'améliorer la qualité des cours d'eau, notamment grâce à la diminution, voire l'interdiction des produits phytosanitaires davantage utilisés dans les exploitations conventionnelles.

Le problème c'est qu'avec les sécheresses consécutives, les agriculteurs continuent d'utiliser des produits dangereux et ça détériore la qualité de l'eau. (Marché de Gimont)

Je suis maraîcher en bio et je suis écœuré quand je vois mon voisin qui envoie un max de pesticides (Marché de Boulogne sur Gesse)

Pour mener à bien ces changements, les participant.e.s ont insistés sur l'idée d'accompagner et non pas imposer des nouvelles pratiques. Il s'agit là encore de ne pas stigmatiser la profession, mais bien de valoriser les initiatives déjà existantes, souligner les efforts réalisés et veiller à la rentabilité économique des exploitations.

Différentes formes d'accompagnements ont été proposées :

- Des financements aux pratiques vertueuses
- Des formations de la profession agricole, des chambres, des coopératives, des associations agricoles, mais également des ingénieurs agronomes aux pratiques naturelles et paysannes
- La valorisation des initiatives vertueuses qui existent déjà sur le territoire, par la mise en réseau notamment

Ne pas laisser les agriculteurs seuls avec leurs difficultés et contradictions et les accompagner vers de meilleures pratiques plus respectueuses de la ressource en eau (Atelier de Vic Fezensac)

Accompagner financièrement le changement de pratiques agricoles (Atelier de Masseube)

S'appuyer sur des associations comme Arbres et Paysages pour mettre en place de nouveaux modèles d'agroforesterie (Atelier de Masseube)

A de nombreuses reprises il a été souligné que ce rôle d'accompagnement devait être joué par la Chambre d'agriculture.

Engager la chambre d'agriculture pour valoriser le fait que les cultures doivent tourner sur le territoire (Atelier de Masseube)



Photo de l'Atelier d'Andiran - JC DEBORD / CD32 / CLE NRG

S'appuyer sur des solutions naturelles

Sur la quasi-totalité des enjeux traités au fil de la concertation, les participant.e.s offraient comme réponse la nécessaire préservation, voire le développement de la biodiversité. C'est ainsi que la biodiversité est parfois apparue comme point de départ des solutions à mettre en œuvre.

🗨️ **Il est urgent de comprendre le rôle des arbres, des souches, et des grands arbres anciens dans le circuit naturel de l'eau** 🗨️ (Questionnaire en ligne)

En effet, de nombreuses vertus dans le maintien et le développement d'écosystèmes naturels ont été soulignées :

- L'amélioration de la qualité de l'eau (donc une possible baisse du coût de la potabilisation)
- La lutte contre le changement climatique par la captation du carbone
- La prévention des inondations, par exemple grâce aux zones humides ou à la ripisylve
- La baisse de la température
- L'amélioration de la qualité des sols
- L'amélioration des paysages du territoire
- Etc.

Les différentes fonctions de la biodiversité étant souvent mal connues, ce sont les personnes plus « expertes » du sujet qui ont partagé leurs connaissances, notamment lors des échanges en ateliers.

La gestion de la ripisylve dans le cadre de son rôle dans la lutte contre les inondations et l'érosion des sols a quant à elle tout particulièrement été mise en lumière lors de la réunion de restitution de la concertation à Arreau le 8 juin 2023.

L'idée de préserver la biodiversité a globalement fait consensus tout au long de la concertation. Son développement reste toutefois un point de discussion selon les solutions proposées : la nécessaire replantation d'arbres a fait l'unanimité, alors que l'idée de créer de nouvelles zones humides est par exemple restée plus marginale. Leur préservation et identification a semblé largement plus consensuelle. Le monde agricole a été cité comme un acteur essentiel à mobiliser pour développer ces haies et zones humides.

“ **Replanter des haies, mettre en place les principes de l'association Arbres & Paysages** ”
(Atelier d'Anères)

La recommandation phare pour la CLE serait donc : pour l'ensemble de leurs fonctions, il faut préserver et replanter des arbres, des ripisylves et des haies, et identifier les zones humides pour les préserver. Un point de débat subsiste : dans quelle mesure faudrait-il créer de nouvelles zones humides ?

Sur ce dernier sujet, les participant.e.s aux ateliers étaient sensibilisé.e.s par la présentation d'une maquette décrivant le fonctionnement des zones et prairies humides. Cela a donc pu nourrir leurs échanges par la suite. Le questionnaire en ligne a également recueilli plusieurs contributions appelant également à la préservation, voire à la création de zones humides, quand cette thématique est restée plus marginale sur les marchés.

“ **Il faut maintenir et recréer un maximum de zones humides** ” (Questionnaire en ligne)

Dans le contexte du changement climatique et de l'élévation en cours de températures sur le territoire, plusieurs personnes ont évoqué l'idée de certes replanter des arbres et/ou haies, mais dans une logique d'adaptation, donc en trouvant les essences qui seraient compatibles avec le nouveau climat.

“ **Il faudrait planter des oliviers qui remplaceraient progressivement les chênes.** ”
(Atelier d'Andiran)



Photo de l'Atelier de Beaumont de Lomagne - JC DEBORD / CD32 / CLE NRG

Améliorer la qualité de l'eau

La question de la qualité de l'eau a été évoquée, avec des intensités différentes. Si la qualité de l'eau semble très importante pour toutes et tous, les citoyen.ne.s ont le sentiment que cette dimension structurante de la gestion de l'eau leur échappe.

Les raisons peuvent être multiples, la technicité des enjeux de traitement de l'eau, la question des infrastructures sur lesquelles ils n'ont pas de prise ou encore le respect des normes de pollution (agriculture, industrie, pollutions domestiques) qui nécessite le concours de toutes et tous.

Face à la dégradation de la qualité de l'eau, quels sont les 2 principaux effets à anticiper selon vous ?

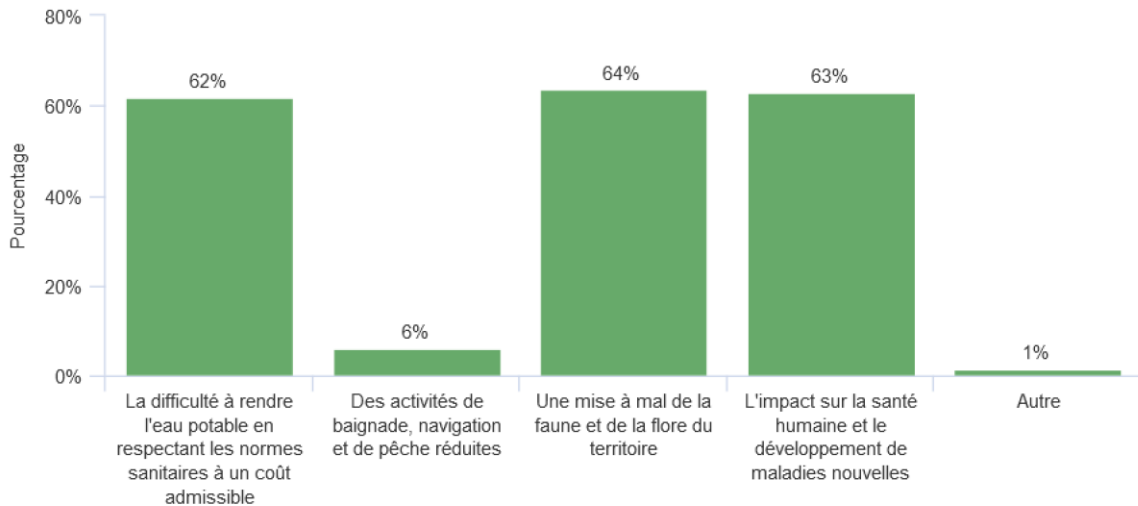


Figure 4 – résultats du questionnaire en ligne

Cette question a semblé particulièrement importante pour la dimension de potabilité de l'eau, pour les loisirs et pour la faune aquatique.

A cette question de la qualité de l'eau, plusieurs entrées ont pu être évoquées. D'une part la pollution visible dans les cours d'eau (déchets, manque d'informations sur l'état réel des cours d'eau, manque de moyens manifeste dédié aux entreprises d'entretien des cours d'eau) mais aussi les rejets chimiques (agriculture, industrie, pollutions domestiques) et enfin, l'impact sur le traitement de l'eau potable.

Par le prisme de l'agriculture ou des usages domestiques, la question de la qualité (et donc de la pollution) de l'eau a généré de nombreuses discussions en ateliers. Certaines personnes s'inquiètent particulièrement d'un scénario dans lequel la potabilisation coûterait plus cher, et proposent même d'appliquer le concept de « pollueur payeur » aux cours d'eau.

Les pesticides se retrouvent dans les rivières, les produits ménagers n'en parlons pas (Marché de Fleurance)

La mauvaise qualité de l'eau est en lien avec l'agriculture et les intrants, tous les produits que l'on utilise (Marché de Boulogne sur Gesse)

« La qualité de l'eau ça m'inquiète, j'ai des veaux, ils sont directement impactés par le mauvais état des réseaux d'eau et notamment la présence de fer dans l'eau »
(Marché d'Arreau)

« Il faudrait qu'on ait plus d'informations sur la qualité des rivières »
(Marché de Lannemezan)

Par ailleurs, il a été remarqué à plusieurs moments de la concertation que cette question de la qualité de l'eau était peu pensée au sein de la démarche. En effet, lors de plusieurs ateliers la remarque : « on oublie souvent un peu de parler de la qualité de l'eau » a pu être entendue. Dans les faits, les participant.e.s des ateliers sont souvent d'accord sur le fait que conserver une eau de qualité est indispensable, toutefois, ils n'accordent qu'une moindre place dans la discussion aux solutions, recommandations pour l'améliorer.

Cette disparité dans l'évocation des problèmes liés à la qualité de l'eau peut être mise en perspective avec l'hétérogénéité du territoire. En effet, dans les territoires de montagne le sujet a relativement moins fait débat. En revanche, dans les coteaux gascons la problématique était plus présente.

« Ici nous avons de l'eau de bonne qualité heureusement »
(Marché de Lannemezan)

« La qualité de l'eau est terrible, elle a un mauvais goût et ça ne donne pas envie de se baigner »
(Marché de Gimont)

A l'atelier de Beaumont de Lomagne en particulier la question de la qualité de l'eau et plus particulièrement de l'eau potable a été longuement débattue. En effet, plusieurs participant.e.s ont souhaité promouvoir une gestion indépendante et sécurisée de la qualité de l'eau et plus particulièrement en ce qui concerne la protection impérieuse des points de captage. La démographie étant également un fort enjeu sur le territoire, les participant.e.s ont soulevé l'importance de maintenir une eau de qualité sur le territoire pour retenir les populations.

Plusieurs conséquences ont été déduites de ces différents constats, comme les risques pour la santé humaine, l'élévation du prix de la production d'eau potable, la qualité de la faune et de la flore aquatique...

Le principal point de débat concernant la question de la qualité de l'eau a tourné autour du rôle tenu par le secteur agricole. Cette question est particulièrement prégnante du fait de la dimension agricole importante du territoire. Si certain.e.s participant.e.s pointent très directement la responsabilité des agriculteurs (intrants, pesticides, non-respect des réglementations ou abus de dérogations) d'autres rappellent que l'agriculture n'est pas seule responsable de la pollution des cours d'eau, et qu'il ne faut pas stigmatiser la profession. La responsabilité de la pollution domestique doit également être engagée, au travers par exemple des médicaments ou de l'utilisation de certains produits d'entretien très nocifs pour l'environnement. Des participant.e.s ont aussi insisté sur le rôle du secteur industriel.

« La pollution de l'eau par les agriculteurs est terrible mais on manque de moyens pour la contrôler »
(Marché de Gimont)

- « Je suis sûre que l'enfouissement de déchets à proximité de la Baise impacte la qualité de la rivière, c'est scandaleux » (Marché de Lannemezan)
- « Il faut interdire les produits ménagers toxiques pour les cours d'eau » (Marché de Fleurance)

Un autre point de débat est apparu au cours des discussions : face au mauvais état manifeste des cours d'eau quelle attitude privilégier ? Peut-on se contenter d'actions de sensibilisation, auprès de tous les publics, à l'aide notamment d'un réseau d'associations sur le territoire ? Ou bien faut-il durcir les réglementations ? Faire appliquer l'existant ? En créer de nouvelles ?

Tout au long de la concertation plusieurs solutions ont pu être mises en avant. D'une part, il s'agirait **de favoriser une action à la source** contre les pollutions (interdire ou réduire les phytosanitaires, sensibiliser aux pollutions domestiques – produits ménagers).

En priorisant avant tout la santé humaine ainsi qu'une gestion indépendante et sécurisée de la qualité de l'eau, il faudrait en amont sensibiliser tous les publics aux effets des polluants, de tous types, sur la ressource à grande échelle. Au niveau réglementaire, il s'agirait d'interdire certains polluants ménagers. Au niveau technique, il faudrait financer le renouvellement des stations d'épuration pour mieux traiter les eaux usées et garantir une meilleure protection des points de captage. Dans certains territoires du SAGE, il s'en va de la qualité de l'eau comme d'un moyen de retenir les populations et de maintenir une dynamique.

D'autre part, il faudrait également **prioriser le contrôle des rejets** et privilégier les solutions naturelles (phytoépuration, restauration des zones humides ...).

En termes de réglementation d'abord, il faudrait contrôler plus sévèrement les pollutions de l'eau au niveau agricole, industriel et domestique. Il faudrait également faire payer les plus gros pollueurs. Enfin, il faudrait aussi faciliter les solutions de filtrage naturelles (micro-organismes, phytoépuration) et de manière plus générale rendre sa place à la végétation qui joue un rôle fondamental dans la qualité de l'eau.



Réunion de lancement à Arreau – JC DEBORD / CD32 / CLE NRG

Se prémunir contre les risques naturels et techniques

Que ce soit dans le questionnaire en ligne, ou au cours d'ateliers, la question des risques naturels liés à l'eau est apparue comme la moins prioritaire durant la concertation. Ce constat, présenté lors des réunions de restitution (à Auch et Arreau les 7 et 8 juin 2023) s'est finalement révélé plus nuancé.

En effet, si certaines contributions au questionnaire en ligne concernaient des mesures pour se prémunir des inondations et plus particulièrement des coulées de boues, elles restaient rares dans un contexte de mémoire de la sécheresse de l'été 2022, et de sécheresse hivernale. Au lancement de la concertation le 14 mars 2023, le préfet du Gers annonçait qu'il avait placé le bassin de la Neste en vigilance sécheresse.

🗨️ **M. le Préfet a, ce jour, été amené à prendre un arrêté pour placer l'ensemble du sous-bassin en vigilance considérant le débit du Gers insuffisant.** 🗨️
(Réunion de lancement à Auch)

Toutefois, les épisodes orageux du mois de mai 2023 ont rebattu les cartes du côté haut-pyrénéens du bassin, donnant une tout autre tonalité à la réunion de restitution à Arreau. A cette occasion, le risque inondation et sa gouvernance ont largement été interrogés, témoignant d'une crainte passée inaperçue jusque-là dans la concertation.

A Arreau, la gestion des torrents de montagne inquiète, à la lumière des inondations de 2013. Si des éléments de réponses sont apportés par le PETR Pays des Nestes sur le sujet, l'émergence de la question témoigne d'un manque de communication et de sensibilisation sur le sujet dans la vallée.

🗨️ **Y'a-t-il une vraie politique sur les torrents de montagne, qui ont montré en 2013 qu'ils pouvaient mener à une catastrophe globale sur la vallée ?** 🗨️
(Réunion de restitution à Arreau)

Risque qui peut aussi bien être technique que naturel ou humain, une possible rupture de barrage a également été soulevée, questionnant sa gestion en cas de catastrophe. A nouveau, cela interroge sur les moyens de communication concernant les différentes politiques mises en œuvre par l'Etat sur le sujet.

La plupart des pistes d'actions proposées proviennent du questionnaire en ligne. Elles se basent largement sur des solutions fondées sur la nature et le développement de la biodiversité (voir partie « s'appuyer sur des solutions naturelles »).

Plusieurs participant.e.s ont mentionné la nécessité de limiter l'artificialisation des sols, et de ne pas construire en zones inondables.

🗨️ **L'urbanisation et l'imperméabilisation des sols sont des facteurs aggravants pour les inondations** 🗨️ (Marché de Gimont)

D'autres recommandations placent la nature au cœur de la lutte contre les inondations et les coulées de boues. Il faudrait donc :

- Développer et/ou préserver le sol et les zones et prairies humides pour favoriser l'infiltration naturelle de l'eau
- Prévoir des zones de débordements en bordure des cours d'eau
- Renaturer les berges, préserver et recréer des ripisylves pour limiter les débordements et l'érosion
- Laisser de la place aux cours d'eau et leur garantir un tracé naturel, pour ralentir la vitesse de l'eau (champ d'expansion de crue)

« Ne plus réorienter les rivières pour qu'elles puissent avoir leurs trajets naturels »
(Questionnaire en ligne)



Photo de l'Atelier de Lannemezan – JC DEBORD / CD32 / CLE NRG

Simplifier la gouvernance de l'eau et en augmenter les moyens

Définir le SAGE et présenter la CLE n'ont pas toujours suffi à rendre compréhensible le rôle de ce document et de l'instance qui en est responsable. Leur existence était quasi systématiquement inconnue des habitant.e.s, parfois plus familier.e.s d'autres acteurs comme la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG). Il a toutefois été constaté une certaine lassitude face à un millefeuille administratif de la gestion de l'eau et des demandes de simplifications.

«
« **Il faut de la hauteur, une vision globale. Aujourd'hui on ne comprend rien à la gestion de l'eau, c'est un sujet complexe.** » (Marché de Gimont)

Une demande ambitieuse a émergé en atelier des suites du constat de la complexité de la gouvernance de l'eau : il faudrait « **redéfinir nos frontières administratives d'un point de vue hydrologique** » (atelier de Vic-Fesenzac). D'autres appellent plus simplement à ce que la CLE soit directement décisionnaire et dispose de davantage de pouvoir.

A l'opposé, d'autres contributions estiment que la gestion de l'eau doit revenir à l'Etat, qui devrait investir davantage et être plus ferme.

«
« **L'Etat doit mettre en œuvre cette gestion intégrée de la ressource en eau (GIRE), en continuant le processus de construction du SAGE pour une prise en main à moyen terme. Cela nécessite que l'Etat dispose de plus de moyens humains, et que la politique de l'eau soit mise au cœur de l'action publique.** » (Questionnaire en ligne)

«
« **Il faut coordonner beaucoup plus fermement l'action des groupes ou sociétés en charge de chaque secteur d'exploitation de l'eau. La libéralisation, la privatisation du secteur industriel ou économique lié à l'eau doit être revue et corrigée. La multiplicité des acteurs ou exploitants de l'eau en matière hydroélectrique par exemple est un frein à une politique maîtrisée de gestion de la ressource. Etat, région, département EDF, SHER, CACG, exploitants particuliers...Y a-t-il un pilote dans l'avion ? Non. C'est chacun pour soi. L'Etat et les régions doivent être les deux maîtres d'œuvre à venir d'une politique vertueuse et cadrée de la ressource en eau.** » (Questionnaire en ligne)

Dans le même ordre d'idée, les participant.e.s critiquent régulièrement les risques de privatisation de la gestion de l'eau et demandent le maintien (ou le retour) d'une gestion exclusivement publique.

«
« **Je pense qu'il faut retirer aux Grands Requins leur monopole sur le commerce de l'eau, et leur donner plutôt l'entretien des réseaux.** » (Questionnaire en ligne)

Les encouragements et remerciements liés à la tenue de la concertation ont souvent été associés à des demandes d'approfondissement du dialogue avec les habitant.e.s sur les divers enjeux liés à l'eau sur leur territoire.

«
« **Le SAGE NRG est plus qu'un outil de planification. - Il doit être un outil d'adhésion à une nouvelle politique publique de gestion de l'eau.**

- Un outil de co-décision, grâce à une représentativité au sein de la CLE bien plus large qu'aujourd'hui.
- Absorber les PTGE concernés.
- Doit permettre l'inversion de la logique actuelle des AUP : ne plus desservir en fonction de la demande mais partir de la ressource disponible et orienter les usages. ㉿
(Questionnaire en ligne)

㉿ **Renouer des liens entre habitant.e.s et gestionnaires, assurer un dialogue pour permettre une répartition équitable de la ressource** ㉿ (Atelier de Lannemezan)

Si la sensibilisation, l'incitation et l'accompagnement sont régulièrement évoqués et présentés comme prioritaires, de nombreux participants exigent également des interdictions, un contrôle plus ferme ou encore l'application de règles qui existent déjà mais ne sont pas mises en œuvre.

Parfois contradictoires, ces demandes sont aussi pour certain.e.s perçues comme partie prenante d'un même continuum : la sensibilisation devant précéder de futures interdictions, ou des interdictions accompagnées d'informations et de pédagogie.

㉿ **Il ne faut pas imposer. Aujourd'hui on oblige trop, si on contraint on braque. Il faut accompagner les changements.** ㉿ (Marché d'Eauze)

㉿ **Il faut contrôler étroitement les prélèvements** ㉿ (Atelier de Masseube)

㉿ **La gestion de l'eau doit s'inscrire en priorité et au quotidien dans tous les débats et doit être incluse dans les tous les projets à venir. Aucun projet qui ne tient pas compte du problème de l'eau ne doit pouvoir voir le jour.** ㉿ (Questionnaire en ligne)

Au cœur des préoccupations et recommandations, l'entretien des infrastructures et équipements publics a suscité des demandes d'investissements plus importantes afin de principalement :

- limiter les fuites d'eau sur le réseau,
- améliorer le traitement des eaux usées,
- assurer l'entretien des cours d'eau et des berges,

㉿ **Un investissement important dans les équipements publics (eau potable, assainissement, zone de rétention de l'eau...) et une modification des paradigmes (désimperméabilisation, renaturation, modification du type de cultures...), accompagnée par les pouvoirs publics, semblent indispensables afin de réussir une transition nécessaire vers un autre rapport et usage de l'eau.** ㉿ (Questionnaire en ligne)



Réunion de lancement à Auch - JC DEBORD / CD32 / CLE NRG

3. Les questions issues de la concertation

Tout au long de la concertation, le sujet de l'eau a fait émerger des questions appelant réponses et éclaircissement. Ce sont 86 questions qui ont été recensées. Si des réponses ont parfois été apportées par les acteurs présents aux rencontres, l'ensemble fera l'objet d'un traitement annexe publié sur le site internet du SAGE.

Il est intéressant de relever que les questions ont porté sur l'ensemble des thèmes abordés lors de la concertation, à savoir :

- Le fonctionnement des cours d'eau (qu'est-ce que l'eau verte ? qu'est-ce qu'une zone humide ?)
- L'état de la ressource sur le territoire
- Les conséquences du réchauffement climatique
- La quantité de la ressource et le stockage
- Le partage de la ressource
- Le rôle des acteurs, le « qui fait quoi »
- L'eau potable et les réseaux (Le département sera-t-il toujours autonome en eau potable ?)
- La qualité de l'eau
- La biodiversité et les milieux naturels
- Les risques naturels et techniques
- Les usages agricoles
- L'urbanisation et l'aménagement du territoire

Enfin, le dispositif de concertation en lui-même a aussi fait l'objet de questionnements portant principalement sur son impact et la prise en compte des contributions citoyennes.

4. Annexes

Vous trouverez en annexes à cette synthèse les comptes rendus de chacun des ateliers ainsi que l'analyse complète du questionnaire en ligne.



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

CONCERTATION PREALABLE

SYNTHESE

**Atelier territorial
Andiran, 5 avril 2023.**

Le premier atelier participatif de la concertation préalable organisé à Andiran le 5 avril 2023 a mobilisé 45 personnes dont une majorité de participants venus en tant qu'habitant.e.s du territoire. C'est dans un cadre bienveillant et convivial que se sont déroulés les échanges, structurés par de nombreuses questions sur le fonctionnement de l'eau sur le territoire et de débats autour de la diminution de la ressource en eau, du modèle agricole souhaitable ainsi que des gestes individuels.



47 participants :
30 habitant.e.s
6 agriculteur.trice.s
5 représentant.es
d'association
4 membres de la CLE

Avec pour objectif de nourrir l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau Neste et Rivière de Gascogne, l'atelier visait à :

1/ Informer les participant.e.s à propos des enjeux et problématiques liés à la construction du SAGE, grâce à une présentation des éléments saillants de l'état diagnostic de l'eau sur le territoire par Karine Liéron, animatrice du SAGE et un temps de questions/réponses.

2/ Construire des scénarios prospectifs visant à nourrir la phase « tendances et scénarios » de la CLE, par temps d'échange en groupes proposant d'abord un moment de priorisation collective des enjeux (*inondations, qualité, usages, biodiversité, quantité*) puis de débat autour d'une situation fictive permettant au groupe de se projeter parmi les :

- La rupture soudaine du canal de la Neste
- L'eau, un bien devenu rare
- La qualité de l'eau s'est beaucoup dégradée
- Les inondations se sont multipliées
- La qualité des sols et la biodiversité se sont largement dégradés

Il est à noter que les situations fictives n'ont pas été utilisées par l'ensemble des tables, où une discussion plus libre sur les enjeux a eu lieu mais ayant permis d'aboutir aussi à l'identification de visions souhaitables pour l'avenir de l'eau et de recommandations.

Cette synthèse retrace plus précisément les questions et réponses apportées lors du temps 1, ainsi que les échanges menés en groupes restitués par les portes paroles à l'oral et pris en note par les facilitatrices.

1/ Découverte du territoire et de son fonctionnement hydraulique

Les réponses ci-dessous ont été apportées par Karine Lieron dans le cadre du temps de questions/réponses.

→ LE SAGE : LIMITES ET OBJECTIFS

Quelle est la limite géographique des discussions qui ont lieu durant la concertation, et du travail de la CLE ? La Garonne rentre-t-elle dans le périmètre des discussions ?

Le périmètre des discussions est celui de la Neste, et des rivières de Gascogne, à la limite de la confluence de la Garonne. La Garonne dispose de son propre SAGE, tout comme l'Adour, mais les équipes travaillent ensemble.

Un rappel concernant le SDAGE : le bassin Adour-Garonne dont une partie est le territoire Neste et Rivières de Gascogne, dispose d'un Schéma Directeur d'aménagement et de gestion de l'Eau (SDAGE) qui se décline sur l'ensemble du territoire. Le SAGE s'inscrit dans ce sous-bassin. La France fonctionne par grands sous-bassins et non par limites administratives. Des sous-bassin disposent de leur « parlement de l'eau » (CLE). Jusqu'à présent, des comités de gestion de l'eau existaient du fait de l'existence du canal. Les acteurs travaillaient aussi chacun avec ses compétences ou dans son bassin. Les parlements de l'eau permettent de croiser tous les secteurs (urbanisme, agriculture, loisirs...) et toutes les vallées.

Sur quoi le SAGE va-t-il déboucher ?

Ce document est une stratégie, à la façon des SCOT (Schéma de Cohérence Territorial). Ce SAGE sera décomposé par des règles et un plan d'aménagement et de gestion. Certaines parties seront donc opposables, les services de l'Etat devront s'y référer pour tout projet. Ce sont donc de grandes directions, une planification, mais le SAGE n'a pas vocation à être maître d'ouvrage d'actions concrètes,

Quelle relation y a-t-il entre le SAGE et le plan « eau » annoncé par Christophe Béchu (ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires) ?

La démarche portée par le territoire s'inscrit complètement dans les 53 mesures annoncées. Plusieurs mesures insistent d'ailleurs sur la nécessité de gouvernance collective et sur l'association de l'ensemble des acteurs.

→ RÉPARTITION DE L'EAU DU CANAL DE LA NESTE

Quelle quantité d'eau est réalimentée par la Neste sur notre territoire ? La quantité est-elle figée ? Avons-nous une quantité réservée au territoire ?

Sur la Neste, ce qui arrive en moyenne c'est 700 millions de m³ par an. Très schématiquement et en arrondissant fortement 200 millions de m³ vont aller sur le canal, et 500 millions vers la basse Neste. Le débit du canal est limité, il est donc utilisé autant que possible. De plus le territoire est très lié à la Garonne. Et des règles sont également définies au niveau de l'Etat : ce sont les débits d'objectif d'étiage.

Est-ce que vous avez obligation d'alimenter des rivières sur lesquelles il y a des centrales nucléaires ? Nous savions l'été dernier pourquoi elles étaient arrêtées : il faut de l'eau qui ne soit pas chaude.

Il y a une obligation, en particulier le lac de la Gimone avec 10 millions de m³ qui sont dédiés à la centrale nucléaire de Golfech. Cet ouvrage a été financé pour cet usage.

La Garonne est-elle prioritaire sur le reste du territoire ? Quelles sont les relations avec Adour-Garonne ?

La Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG) est le gestionnaire de tout le système Neste qui ouvre les vannes selon les réglementations et des besoins. Il y a des exigences d'eau à transmettre à la Garonne.

L'organisme unique de gestion collective qui est la chambre d'agriculture du Gers répartit l'eau entre les agriculteurs.

Complément de réponse du public : La CACG doit appliquer les directives de l'Etat. En matière de propriété, le système Neste appartient à l'Etat mais devrait être transféré aux Conseils Régionaux.

→ QUALITÉ DE L'EAU

Le sous-bassin Neste et rivières de Gascogne serait deux fois plus pollué que le reste du bassin. Quelles sont les causes exactes ? D'où vient cette pollution ?

De nombreux paramètres entrent en jeu. Parmi eux, nous avons la qualité de l'eau physico-chimique, dont la température. L'eau doit être en dessous de 25 degrés pour pouvoir faire de l'eau potable. Un autre paramètre : l'oxygène dissous, qui va montrer à quel point la biodiversité peut exister, ainsi que les produits phytosanitaires, nitrates et phosphores.

Globalement ce qui décline les cours d'eau, ce sont les produits phytosanitaires et nitrates, mais également parfois les phosphores. Il s'agit également parfois de l'hydromorphologie : nos cours d'eau ont été largement rectifiés et recalibrés, il s'agit donc d'un paramètre déclassant majeur.

(Intervention) La qualité de l'eau s'est nettement améliorée. Dans l'Osse on observe le retour de certaines espèces. La qualité de l'eau est donc meilleure, bien qu'il y en ait moins. Ces cours d'eau subissent avant tout la pollution industrielle.

L'objectif du SDAGE serait d'arriver à 70% de nos masses d'eau en bon état à horizon 2027 à l'échelle Adour Garonne. Les masses d'eau ont vu leur qualité évoluer. Nous sommes à 28% pour Neste et rivières de Gascogne et 14 % pour les seules rivières de Gascogne, mais nous étions à un niveau plus bas auparavant. .

→ COÛT DE L'EAU

Le coût de l'eau diffère selon les acteurs qui l'utilisent (agriculture, industrie...). Nous n'avons aujourd'hui pas les mêmes coûts même en étant au même endroit. Pourquoi ?

L'eau est un bien commun. Ce qui est payé, c'est le coût de fonctionnement et de l'investissement pour l'acheminement. Nous ne payons donc pas l'eau brute, mais le coût d'acheminement ou de traitement (eau potable). Cela compte donc : les infrastructures (par exemple, les travaux pour garder en état le canal de la Neste). Cela diffère pour chaque bassin (Adour, Neste ou Garonne...). Le système de répartition de fonctionnement va générer la différence de prix qui est défini de façon contractuelle. Pour l'eau brute sur le système Neste, le prix est défini par contrat entre la CACG et le préleveur.

La question de la différence de prix selon les usages (préleveurs ou non préleveurs) est en cours de discussions au niveau du bassin Adour Garonne.

L'agriculture représenterait 70% de l'eau consommée sur notre territoire. Lorsque nous parlons de l'eau stockée et gérée, qui nécessite des coûts de gestion, les données diffèrent.

L'état des lieux du SAGE NRG intègre les données officielles fournies par l'Agence de l'eau Adour Garonne et les chambres d'agriculture, pour l'eau réellement prélevée.

(Relance) Les coûts pris en charge par la CACG sont assurés à 70% par les agriculteurs alors qu'ils ne consomment que 30% de l'eau.

Ce taux intègre les coûts de fonctionnements en effet, et la maintenance. Le fonctionnement, c'est la maintenance régulière, payer la main d'œuvre qui fait fonctionner l'ouvrage. En ce qui concerne les investissements (construction, renouvellement, ...), ils sont supportés par les collectivités territoriales et l'Etat. Dans le cas de l'eau brute, il y a des investissements dans les ouvrages hydrauliques.

Par analogie avec l'eau potable, Lorsque l'on construit une station d'eau potable, nous avons un coût d'investissement pour faire le château d'eau et les tuyaux etc. Le coût de fonctionnement correspond à l'acheminement et au traitement par exemple

Sur le financement de l'eau brute (qui réalimente les rivières) pour les usages non-préleveurs, une étude est en cours sur le bassin Adour-Garonne pour financer cette eau qui alimente les gros axes.

→ INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES

Aujourd'hui, les seuils sont en très mauvais état, ils ne sont pas entretenus et sont abandonnés. Comment faire ? Les seuils sont tombés. Faut-il les rénover et si oui comment ? Quels seuils ?

Pour que les poissons passent d'un point A à un point B, sur certains axes, il y a des obligations de mises aux normes et parfois de suppression des seuils. Cela dépend des endroits et des cours d'eau. Il faut voir au cas par cas avec les services de l'Etat.

3/ Echanges en groupe : quelle eau dans le futur ?

Le temps d'échange en groupe a permis à des points de vue divergents de s'exprimer. Une préoccupation est toutefois commune à l'ensemble des tables : le risque du manque d'eau, et donc l'enjeu de la quantité.

Cela s'est traduit dans les scénarios fictifs choisis comme point de départ pour les différents groupes : trois tables ont ainsi travaillé sur la situation fictive où l'eau était devenue un bien rare, et une table sur la situation d'une rupture brutale du canal de la Neste, et donc de l'approvisionnement en eau.

La table 2 s'étant largement projetée dans la situation fictive proposée (raréfaction de la ressource), nous avons transformé ci-dessous sa vision de 2050 en recommandations à adopter.

La table 1 a quant à elle imaginé un déplacement des populations, dans une situation de rupture soudaine du canal de la Neste, et le développement de recherches sur la désalinisation d'eau de mer. Ces propositions n'ont pas fait consensus autour de la table.



ALERTE, SOUDAIN IL N'Y A PLUS D'EAU

Sur le bassin de la Neste, deux années consécutives de faible pluviométrie été comme hiver, ont desséché beaucoup des sources de montagne. Les populations et les élevages dépendent du citernage qui arrive à bout. Nous n'avons plus de réserve pour le mois prochain. En Gascogne, à la suite d'une rupture du canal de la Neste dû à un accident technique, nous vivons un moment de crise où s'arrête la réalimentation des bassins gascons. Sur certaines vallées, il n'y a plus d'eau potable, l'irrigation est à l'arrêt, la biodiversité est en danger.



L'EAU EST UN BIEN DEvenu RARE

Année après année, la disponibilité de l'eau est de moins en moins garantie, que ce soit en été mais aussi en hiver. Nous disposons encore d'un peu d'eau mais en quantité restreinte. Parce que les épisodes de sécheresse sont de plus en plus nombreux, la ressource naturelle (neige, débit) disponible s'appauvrit. Sur la Neste, les réserves de haute montagne sont peu remplies. Le phénomène touche tout le sud-ouest et c'est une situation installée, qui dure. Le partage historique de l'eau entre Garonne et Neste et rivière de Gascogne est remis en cause.



LA QUALITE DE L'EAU S'EST BEAUCOUP DEGRADE

Nous sommes en 2050 et la situation est sans appel, la qualité de l'eau est très sévèrement dégradée sur la Neste et les rivières Gasconnes. Les usines de traitement d'eau potable ne sont plus en mesure de traiter cette eau brute pour arriver aux normes de potabilisation à un coût admissible. La dégradation de la qualité de l'eau a aussi fortement impacté la faune et la flore : disparition d'espèces piscicoles, prolifération d'espèces invasives...



TROP D'EAU, CA DEBORDE ET CA ERODE

De forts épisodes de pluie entraînent chaque année plusieurs inondations importantes. Le territoire doit faire face à des inondations torrentielles récurrentes sur la Neste et de nombreuses coulées de boues dans les bassins gascons. A chaque épisode, des villages sont dévastés, les infrastructures à l'arrêt... Situation récurrente, les inondations impactent les sols qui s'érodent à une vitesse rapide, entraînant perte de terres agricoles, disparition d'habitations et d'infrastructures.



BIODIVERSITE, C'EST UN ECHEC

Malgré les alertes sur la disparition de certaines espèces, nous n'avons pas réussi à enrayer le phénomène. Et de fait, moins de 1% de notre territoire sont des réserves de biodiversité. Aujourd'hui, ce ne sont plus 6 000 espèces végétales et animales qui sont observées, mais uniquement 2 000. Ce qui a de nombreux impacts sur le fonctionnement des cours d'eau, l'état des ripisylve mais aussi la qualité de l'eau, le paysage et la richesse du territoire. La biodiversité n'est pas la seule impactée par les activités humaines et les effets du changement climatique. Nous observons aussi une qualité des sols très dégradée et une disparition drastique des zones humides qui jouaient auparavant un rôle important.

→ Pour une répartition équitable de la ressource

Certaines tables ont fait état de leurs inquiétudes vis-à-vis de la répartition de l'eau, notamment entre territoires (la ville aura-t-elle priorité sur les espaces ruraux ?), mais également entre individus. La question du prix de l'eau a ainsi été mentionnée, certaines personnes souhaitant voir des systèmes de subventions mis en œuvre pour s'assurer du fait que tout le monde ait accès à l'eau potable, si son prix venait à s'envoler.

→ Vers un nouveau modèle agricole ?

Pour pallier la rareté (actuelle et/ou future) de la ressource eau, les groupes ont pour la plupart discuté du rôle du monde agricole et de ses possibles changements, tout en insistant sur l'importance majeure de l'agriculture qui « nourrit le territoire ». En effet, à une table, quelqu'un a rappelé que les agriculteurs semblaient aujourd'hui « stigmatisés », en dépit de leur rôle fondamental.

L'agriculture devrait toutefois changer, pour une grande partie des personnes présentes. Mais les formes que ces changements devraient adopter n'ont toutefois pas fait consensus, posant de nombreuses questions : quel modèle adopter ? Comment permettre aux agriculteurs de continuer à vivre de leur métier ? Et comment accompagner ces changements ?

→ Agir à son échelle

Les actions à l'échelle individuelle ont également été discutées : le développement de l'installation de récupérateurs d'eau chez les particuliers semble avoir été consensuelle, tout comme la sensibilisation aux économies d'eau.

→ Stocker l'eau

Des désaccords ont émergé sur la question des retenues ou lacs collinaires, certains estimant que retenir l'eau serait une action indispensable, d'autres préférant la « laisser couler » aux bénéfices des espaces naturels. Ce sujet a fait l'objet de longues discussions, questionnant les tensions entre usages pour la vie humaine, et biodiversité. D'autres ont également mentionné la baisse de la pluviométrie dans les années à venir : quelle eau resterait-il donc à stocker ?

Enfin, d'autres sujets ont été ponctuellement abordés, tels que le prix de l'eau, la qualité de l'eau et les façons de l'améliorer, ou encore l'utilisation des nappes phréatiques.

Restitution des recommandations à la CLE :

Table	Quantité et usages	Qualité	Agriculture	Gouvernance	Biodiversité
Table 1	<p>Développer le forages des nappes</p> <p>Développer les retenues collinaire (en nombre limité, pour respecter les besoins des écosystèmes)</p> <p>Rendre obligatoire les récupérateurs d'eau chez les particuliers : cette eau serait utilisée pour les usages domestiques (toilettes, arrosage, etc.)</p>		<p>Changer nos modes agricoles : trouver des cultures qui demandent moins d'eau, et restent rémunératrices</p> <p>Limitier les exportations agricoles (souveraineté alimentaire)</p>		
Table 2	<p>Prix de l'eau indexé sur la quantité consommée</p> <p>Prendre en compte les disparités ruraux/urbains et les inégalités de revenus : subventions pour les moins fortuné.e.s</p> <p>Obligation d'installer un récupérateur d'eau de pluie</p> <p>Développement de retenues d'eau</p>	<p>Scruter la qualité de l'eau de près</p> <p>Sensibiliser aux effets des polluants sur la ressource à grande échelle</p> <p>Réglementer sévèrement les pollutions de l'eau : au niveau agricole (pesticides) ; au niveau industriel (rejets) ; au niveau domestique (stations d'épuration,</p>	<p>Interdire l'arrosage ou rendre obligatoire de le modérer à certaines heures de la journée</p> <p>Trouver et cultiver des cultures adaptées au climat local et à la raréfaction de l'eau</p>	<p>Rester optimistes : « ce ne sont que des tendances »</p> <p>Se partager les responsabilités</p>	<p>Plantation d'oliviers qui remplaceraient progressivement les chênes</p>

	<p>Installation de panneaux photovoltaïques sur les plans d'eau</p> <p>Sensibilisation contre le gaspillage</p>	<p>produits ménagers, médicaments...)</p>			
Table 3	<p>Développer des façons de retenir l'eau des inondations</p> <p>Privilégier les réserves pour l'été pour limiter les prélèvements</p> <p>Réutiliser l'eau : retraiter les eaux usées</p> <p>Récupérer l'eau de pluie</p> <p>Revoir notre rapport à l'eau potable : cesser de l'utiliser pour les toilettes</p>		<p>Priorité : souveraineté agricole et alimentaire</p> <p>Revoir notre modèle agricole : revenir à de petites structures paysannes</p> <p>Faire de la pédagogie sur les besoins en eau en agriculture (qui en a réellement besoin, combien, pourquoi...)</p>	<p>Responsabilité individuelle : apprendre à se contenter de moins</p> <p>Limiter (par la réglementation) les usages de l'eau</p>	<p>Recréer de la biodiversité</p> <p>Replanter des arbres</p> <p>Se baser sur la résilience des poissons et les solutions naturelles, considérant que la biodiversité a la capacité de s'adapter aux changements climatiques et d'améliorer l'état des cours d'eau.</p>
Table 4	<p>Développer l'accès aux récupérateurs d'eau de pluie</p> <p>Récupérer l'eau en (re)créant des zones humides et des retenues</p>	<p>Développer la phytoépuration</p>	<p>Priorité : boire et manger</p> <p>Repenser la culture du maïs</p> <p>Systématiser les couverts végétaux (captation carbone)</p> <p>Récupérer l'eau non potable des stations d'épuration pour l'agriculture</p>	<p>Informier et sensibiliser les générations futures</p> <p>Sortir de notre confort au quotidien : changer d'alimentation, suivre notre consommation au quotidien</p>	<p>Revégétaliser les villes (PLU)</p> <p>Replanter des haies</p>



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SYNTHESE

Atelier territorial

Masseube, 6 avril 2023

Le deuxième atelier participatif de la concertation préalable organisé à Masseube le 6 avril 2023 a mobilisé une soixantaine de personnes dont une grande proportion d'étudiant.e.s du BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) de Masseube et une majorité de participant.e.s venus en tant qu'habitant.e.s du territoire. C'est dans un cadre bienveillant et convivial que se sont déroulés les échanges, structurés par de nombreuses questions sur le fonctionnement de l'eau sur le territoire et de débats autour de la diminution de la ressource en eau, des zones humides, du modèle agricole souhaitable ainsi que des gestes individuels.



61 participant.e.s :
20 étudiant.e.s
30 habitant.e.s
5 représentant.es
d'association
3 élu.e.s
3 membres de la CLE

Avec pour objectif de nourrir l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau Neste et Rivière de Gascogne, l'atelier visait à :

1/ Informer les participant.e.s à propos des enjeux et problématiques liés à la construction du SAGE, grâce, d'une part, à une présentation des éléments saillants de l'état diagnostic de l'eau sur le territoire par Karine Liéron, animatrice du SAGE et un temps de questions/réponses. D'autre part, une présentation d'une maquette de zones humides réalisée par les étudiant.e.s du BTS GPN de Masseube.

2/ Construire des scénarios prospectifs visant à nourrir la phase « tendances et scénarios » de la CLE, par temps d'échange en groupes proposant d'abord un moment de priorisation collective des enjeux (*inondations, qualité, usages, biodiversité, quantité*) puis de débat autour d'une situation fictive permettant au groupe de se projeter parmi les :

- La rupture soudaine du canal de la Neste
- L'eau, un bien devenu rare
- La qualité de l'eau s'est beaucoup dégradée
- Les inondations se sont multipliées
- La qualité des sols et la biodiversité se sont largement dégradés

Cette synthèse retrace plus précisément les questions et réponses apportées lors du temps 1, ainsi que les échanges menés en groupes restitués par les portes paroles à l'oral et pris en note par les facilitatrices.

1/ Découverte du territoire et de son fonctionnement hydraulique

A. Maquette zones humides des étudiant.e.s BTS Gestion et Protection de la Nature

Les étudiant.e.s du BTS GPN de Masseube ont pris le temps de faire une démonstration interactive de leur maquette qui proposait de comprendre le fonctionnement des différentes zones humides (lande humide, ripisylve, prairie humide ...) au regard de la situation territoriale du SAGE impliquant notamment les Pyrénées, le Canal de la Neste et l'éventail gascon.



A l'issue de leur présentation les participant.e.s ont pu poser quelques questions auxquelles les étudiant.e.s ont répondu :

- *Avons-nous des tourbières sur le territoire ?*
- *Pourquoi n'y a-t-il pas de lac collinaire sur la maquette ?*
- *Comment la lande humide redistribue-t-elle l'eau ? Cette redistribution nécessite-t-elle une intervention humaine ?*

B. Découverte du territoire et des enjeux du SAGE NRG

Les réponses ci-dessous ont été apportées par Karine Lieron dans le cadre du temps de questions / réponses qui a suivi la présentation des enjeux.

GRUPE 1

Dans la présentation vous parlez d'une diminution du débit de la Neste de 8%, quel volume cela représente-t-il ?

Tous les ans, 190 Mm³ d'eau transitent par la Neste. Une partie de l'eau est dirigée vers le Canal de la Neste pour soutenir les coteaux gascons et le reste coule vers la Garonne. On estime que les 8% de débit en moins correspondent à environ 15 Mm³.

Sur la diapositive présentant la répartition de l'eau prélevée, à quoi correspondent les 88 Mm³ dédiés à l'agriculture ? La consommation sur l'année ?

En effet, le chiffre de 88 Mm³ correspond à la moyenne de la quantité d'eau prélevée par le secteur agricole, lissée sur l'année et entre plusieurs années. Vous trouverez le détail de ces chiffres dans la synthèse de l'état des lieux. Cette quantité fluctue beaucoup en fonction de l'année (de 49 Mm³ en année humide à 132 Mm³ en année sèche). Il faut mettre en perspective l'eau dédiée aux usages et la quantité d'eau dédiée aux usages non-préleveurs.

Comment le cours d'eau du Gers est-il classé ?

Le Gers, comme tous les cours d'eau de Gascogne est de meilleure qualité à l'amont qu'à l'aval. Les matières en suspension descendent des champs et emportent les pollutions dans les cours d'eau sur tout le territoire Gascon.

Quel est l'état des nappes phréatiques ?

Le SAGE NRG concerne les eaux superficielles. Il y a très peu de nappes sur le territoire des rivières de Gascogne de type anappe d'accompagnement de la rivière. Nous avons quelques nappes très profondes, ou mal connues et ou difficiles d'accès. Aux thermes à Castéra-Verduzan, la nappe eocène affleure par exemple. Sur le territoire il y a aussi des sources, mais de manière très localisée.

GROUPE 2

Peut-on avoir des précisions sur le graphique de la répartition des usages préleveurs ?

Les chiffres mentionnés dans le graphique sur la répartition des usages préleveurs sont des déclarations d'irrigations. Ce sont des chiffres issus de l'Agence de l'eau Adour garonne et de la Chambre d'Agriculture. Ces chiffres ne rendent compte que de l'irrigation. Vous trouverez les chiffres détaillés dans la synthèse de l'état initial et notamment les chiffres des usages non-préleveurs.

Comment est évaluée la qualité des cours d'eau ?

Sur le territoire il y a environ 160 stations de mesures dont certaines alimentent les données de l'Agence de l'Eau. Le diagnostic de la qualité de l'eau prend en compte des critères physico chimiques, biologiques et hydromorphologique. Très concrètement, il y a des personnes qui vont prélever des échantillons d'eau et ces prélèvements sont ensuite analysés. Les paramètres de la rivière et l'étude des prélèvements permettent de définir l'état des cours d'eau. Par exemple, sur le Gers, il y a des moulins tous les 3 kilomètres, ce sont des ouvrages artificiels, et les ouvrages sont très impactant pour la qualité de ces masses d'eau.

Au-delà de 25 degrés que se passe-t-il pour l'eau potable ?

Au-delà de 25 degrés on observe le développement de bactéries dans l'eau. De l'eau peut exceptionnellement être produite au-delà de 25 degrés, des dérogations ont été accordées dans la région de Toulouse l'été dernier, mais cela entraîne des processus de traitement très coûteux et très compliqués à mettre en place. Les dérogations ne sont pas une solution pérenne.

2/ Echanges en groupes : quelle eau dans le futur ?

Le temps d'échanges en groupe a permis à des points de vue divergents de s'exprimer. Une préoccupation est cependant commune à l'ensemble des tables : le risque du manque d'eau et donc l'enjeu quantitatif. A l'inverse, le risque d'érosion et les inondations ont été jugés peu prioritaires.

Deux groupes se sont orientés vers la situation fictive où l'eau devenait rare, deux groupes se sont eux dirigés vers une situation fictive où l'approvisionnement en eau était brutalement rompu et les deux derniers groupes se sont orientés vers des situations fictives où la qualité de l'eau s'était beaucoup dégradée.



ALERTE, SOUDAIN IL N'Y A PLUS D'EAU

Sur le bassin de la Neste, deux années consécutives de faible pluviométrie été comme hiver, ont desséché beaucoup des sources de montagne. Les populations et les élevages dépendent du citernage qui arrive à bout. Nous n'avons plus de réserve pour le mois prochain. En Gascogne, à la suite d'une rupture du canal de la Neste dû à un accident technique, nous vivons un moment de crise où s'arrête la réalimentation des bassins gascons. Sur certaines vallées, il n'y a plus d'eau potable, l'irrigation est à l'arrêt, la biodiversité est en danger.



L'EAU EST UN BIEN DEVENU RARE

Année après année, la disponibilité de l'eau est de moins en moins garantie, que ce soit en été mais aussi en hiver. Nous disposons encore d'un peu d'eau mais en quantité restreinte. Parce que les épisodes de sécheresse sont de plus en plus nombreux, la ressource naturelle (neige, débit) disponible s'appauvrit. Sur la Neste, les réserves de haute montagne sont peu remplies. Le phénomène touche tout le sud-ouest et c'est une situation installée, qui dure. Le partage historique de l'eau entre Garonne et Neste et rivière de Gascogne est remis en cause.



LA QUALITE DE L'EAU S'EST BEAUCOUP DEGRADE

Nous sommes en 2050 et la situation est sans appel, la qualité de l'eau est très sévèrement dégradée sur la Neste et les rivières Gasconnes. Les usines de traitement d'eau potable ne sont plus en mesure de traiter cette eau brute pour arriver aux normes de potabilisation à un coût admissible. La dégradation de la qualité de l'eau a aussi fortement impacté la faune et la flore : disparition d'espèces piscicoles, prolifération d'espèces invasives...



TROP D'EAU, CA DEBORDE ET CA ERODE

De forts épisodes de pluie entraînent chaque année plusieurs inondations importantes. Le territoire doit faire face à des inondations torrentielles récurrentes sur la Neste et de nombreuses coulées de boues dans les bassins gascons. A chaque épisode, des villages sont dévastés, les infrastructures à l'arrêt... Situation récurrente, les inondations impactent les sols qui s'érodent à une vitesse rapide, entraînant perte de terres agricoles, disparition d'habitations et d'infrastructures.



BIODIVERSITE, C'EST UN ECHEC

Malgré les alertes sur la disparition de certaines espèces, nous n'avons pas réussi à enrayer le phénomène. Et de fait, moins de 1% de notre territoire sont des réserves de biodiversité. Aujourd'hui, ce ne sont plus 6 000 espèces végétales et animales qui sont observées, mais uniquement 2 000. Ce qui a de nombreux impacts sur le fonctionnement des cours d'eau, l'état des ripisylve mais aussi la qualité de l'eau, le paysage et la richesse du territoire. La biodiversité n'est pas la seule impactée par les activités humaines et les effets du changement climatique. Nous observons aussi une qualité des sols très dégradée et une disparition drastique des zones humides qui jouaient auparavant un rôle important.

→ Quantité et usages, des enjeux étroitement imbriqués

Si la quantité a été placée comme préalable à la réflexion de tous les groupes, le partage de la ressource et les usages que nous en faisons est apparu très lié. Pour la table 2 par exemple, il a été précisé lors de la restitution que « usages et quantité sont liés, car si on utilise mal l'eau, on ne peut pas la partager ». Il s'agit dès lors de définir un nouveau partage de la ressource, dans un contexte où la ressource s'amenuisera.

→ Partager la ressource : un enjeu clé

Avec moins d'eau, qui ou quoi privilégier ? C'est une question débattue par l'ensemble des groupes. S'agit-il de privilégier la santé humaine comme cela a été suggéré à la table 2 ? De conserver l'eau potable pour la boire ? Ou bien de compter sur l'adaptation des pratiques de consommation individuelles et agricoles comme précisé par la table 6 ? De manière transversale, l'idée de l'adaptation est partagée par l'ensemble des participants, il s'agit « d'adapter nos techniques à la quantité et aux contraintes » a précisé la table 4.

Et pour ce faire, une piste a été avancé par la table 6 : légiférer mais aussi accompagner financièrement les changements de pratiques, notamment agricoles.



→ Trouver de nouvelles sources d'eau

Au-delà du partage de la ressource en diminution, l'ensemble des groupes ont abordé la question des sources alternatives.

Les retenues d'eau et le stockage sont très rapidement arrivés comme des solutions, permettant d'être mises en place sur l'ensemble du territoire. Les retenues ont été largement questionnées, notamment sur leurs impacts potentiels ; la table 6 résume qu'il faut trouver des « manières de retenir l'eau en ciblant les endroits, non pas en interdisant les retenues mais en les encadrants mieux ».

Pour la table 3 il s'agit aussi de valoriser la réutilisation des eaux usées.

La situation fictive de rupture du canal de la Neste a amené la table 3 à remettre en question la dépendance du territoire à cet ouvrage, appelant de leur vœux la recherche de solutions alternatives.



→ Vers un nouveau modèle agricole, mais lequel ?

De manière transversale, les pratiques agricoles ont été réinterrogées lors de l'atelier, avec un consensus fort : il est nécessaire d'adapter les pratiques à la diminution de la ressource. Pour cela,

plusieurs solutions existent, la couvertures des sols, les efforts visant à limiter le gaspillage. Pour la table 4, il s'agit aussi de « Réfléchir à la manière dont les éleveurs peuvent s'adapter : cultures hivernales, espèces adaptées aux régions ... ».

Néanmoins, il a été rappelé, notamment par la table 6 que le monde agricole ne devait pas systématiquement être « pointé du doigt » et tenu pour unique responsable. En effet, notamment au regard de la question de la qualité de l'eau, la responsabilité agricole (produits phytosanitaires) devait être mise en perspective avec notre responsabilité individuelle vis-à-vis des pollutions domestiques de l'eau (produits ménagers). La table 5 le rappelle d'ailleurs : « il faut accompagner l'information sur les polluants à la maison ».

→ L'eau, une responsabilité individuelle ou collective ?

La question des comportements individuels et des changements de société qu'il fallait enclencher a également été débattue, toujours à mi-chemin entre confort et urgence climatique. Ainsi, la table 1 a précisé qu'il fallait « répartir de la manière la plus égalitaire [l'eau], tout le monde doit faire des efforts et tout le monde doit être impacté par les économies d'eau ».

Toutefois, d'autres recommandations émises lors des échanges sont de l'ordre des pratiques collectives et touchent notamment aux réseaux d'eau potable.

→ La biodiversité : un rôle utile à préserver ?

Une table a traité la biodiversité comme enjeu prioritaire pour ses fonctions : limitation de l'érosion des sols, amélioration de la qualité de l'eau. Pour se faire, la table 5 a souligné l'importance de la restauration des zones humides.

Une réaction d'une participante à la fin de la restitution a cependant remis en perspective la place de l'être humain au sein de la biodiversité.



Restitution des recommandations à la CLE :

Table	Quantité et usages	Qualité	Agriculture	Gouvernance	Biodiversité
Table 1	<p>Répartir la ressource en eau de la manière la plus égalitaire possible</p> <p>Chacun.e doit fournir des efforts et tout le monde doit être impacté par les économies d'eau</p> <p>Développer le stockage</p>		<p>Adapter les techniques aux contraintes pour les professionnels comme les particuliers</p>	<p>Orienter la sensibilisation vers les bonnes pratiques</p>	<p>Trouver des espèces animales et végétales qui s'adaptent à la pénurie d'eau</p>
Table 2	<p>Equiper les logements individuels de récupérateurs d'eau</p>	<p>Prioriser la santé humaine</p>		<p>Accompagner la prise de conscience progressive et à des vitesses différentes (ville VS campagne)</p>	
Table 3	<p>Créer de nouvelles retenues d'eau</p> <p>Contrôler étroitement les prélèvements afin d'avoir une répartition équitable de la ressource en eau entre tous les usages</p> <p>Rechercher activement de nouveaux puits</p>		<p>Optimiser l'usage de l'eau pour l'agriculture</p>	<p>Réduire la dépendance du Gers au Canal de la Neste</p> <p>Sensibilisation de la population au gaspillage de l'eau</p>	

	<p>Rendre les récupérateurs d'eau de pluie obligatoires</p> <p>Imposer un système de réutilisation des eaux usées à grande échelle</p> <p>Etudier la possibilité de mettre en place des circuits d'eau fermés</p> <p>Réduire les fuites sur les réseaux</p>				
Table 4	<p>Faire des quotas pour mieux partager l'eau et privilégier les agriculteurs qui permettent de nourrir la population</p> <p>Faire des zones d'expansion de crues pour stocker l'eau et favoriser le développement de zones humides</p>			<p>Eviter que le manque d'eau n'engendre des conflits</p> <p>Réfléchir à des solutions pour aider les agriculteurs à s'adapter (cultures hivernales, espèces adaptées aux régions ...)</p> <p>S'appuyer sur les retours d'expérience de pays qui subissent déjà le manque d'eau (ex : Namibie)</p> <p>Changer les pratiques de chacun et penser davantage collectivement</p>	

				Se responsabiliser et sortir de son confort	
Table 5	Créer plus de retenues d'eau	Interdire les polluants ménagers Accompagner l'information sur les pollutions de l'eau à la maison (lessive, nettoyeurs ...)	Accompagner les agriculteurs dans la réduction drastique des produits phytosanitaires	Sensibiliser à un changement de vie et de pratiques	
Table 6	Mieux économiser l'eau Ne pas gaspiller les eaux grises, domestiques Utiliser l'eau potable uniquement pour boire Ne pas systématiquement interdire les retenues mais mieux les encadrer	Limiter tous les types de pollutions Améliorer le traitement de l'eau	Remettre en question notre modèle agricole Accompagner financièrement le changement de pratiques agricoles	Enclencher des changements de pratiques profonds et durables pour tous Avoir une législation stricte avec peu de dérogations	Mettre davantage de couverts végétaux Limiter l'érosion des sols



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

CONCERTATION PREALABLE

SYNTHESE

Atelier territorial

Samatan, 12 avril 2023.

Pour ce troisième atelier de la concertation, l'équipe d'animation avait donné rendez-vous aux habitant.e.s de Samatan et ses alentours. Au total, une trentaine de personnes se sont réunies ce mercredi 12 avril 2023, dans une ambiance conviviale.

Josette Roudié (adjointe au maire de Samatan), Jean-Luc Dupoux (président de la commission géographique Save de la CLE) et Ivan Pascaud (garant de la concertation, CNDP) ont introduit la rencontre par un mot d'accueil. Par la suite, la richesse des échanges a été marquée par la présence de personnes issues du milieu agricole, d'élu.e.s, mais aussi de membres du syndicat de rivière et de personnes venues en tant que citoyens.



39 participant.e.s :

Dont

10 habitant.e.s

10 élu.e.s

7 retraité.e.s

5 agriculteur.trice.s

2 membres de la CLE

3 membres d'associations

6 personnes qui avaient déjà participé

Avec pour objectif de nourrir l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des eaux Neste et Rivière de Gascogne, l'atelier visait à :

1/ Informer les participant.e.s à propos des enjeux et problématiques liés à la construction du SAGE, grâce, d'une part, à une présentation des éléments saillants de l'état diagnostic de l'eau sur le territoire par Karine Liéron, animatrice du SAGE et un temps de questions/réponses. D'autre part, une présentation d'une maquette de zones humides réalisée par les étudiant.e.s du BTS GPN de l'institut Saint-Christophe de Masseube.

2/ Construire des scénarios prospectifs visant à nourrir la phase « tendances et scénarios » de la CLE, par temps d'échange en groupes proposant d'abord un moment de priorisation collective des enjeux (*inondations, qualité, usages, biodiversité, quantité*) puis de débat autour d'une situation fictive permettant au groupe de se projeter parmi les :

- La rupture soudaine du canal de la Neste
- L'eau, un bien devenu rare
- La qualité de l'eau s'est beaucoup dégradée
- Les inondations se sont multipliées
- La qualité des sols et la biodiversité se sont largement dégradés

Cette synthèse retrace plus précisément les questions et réponses apportées lors du temps 1, ainsi que les échanges menés en groupes restitués par les portes paroles à l'oral et pris en note par les facilitatrices.

2/ Découverte du territoire et de son fonctionnement hydraulique

A. Présentation de la maquette des zones humides :

L'équipe d'animation du SAGE a présenté une maquette représentant les différents types de zones humides et leurs fonctionnalités. Cette maquette avait été réalisée par les étudiant.e.s du BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) de l'institut Saint-Christophe de Masseube.

Quelques questions ont été posées par les participant.e.s à Marion Harlé (équipe d'animation du SAGE) :

- *Qu'est-ce qu'une zone humide ?*
- *Combien de zones humides y a-t-il sur le bassin versant de la Save ?*
- *Dispose-t-on de chiffres pour comparer les zones humides d'une année sur l'autre ? Est-ce que cette comparaison est inquiétante ?*
- *Quelles sont les solutions, les leviers, pour maintenir les zones humides ?*

B. Découverte du territoire et de son fonctionnement hydraulique

Les réponses ci-dessous ont été apportées par Karine Lieron dans le cadre du temps de questions/réponses qui a suivi le temps de présentation des enjeux.

GROUPE 1

Que dire des retenues collinaires dans notre région ?

IL existe plus de retenues collinaires dans les petits bassins versants et des ouvrages hydrauliques structurants. Cela est spécifique à son territoire. Cette année, nos retenues structurantes seront remplies, au mieux, à 60%. Nos gros ouvrages hydrauliques sur le territoire servent à alimenter les cours d'eau pour les usages préleveurs et au maintien du débit d'étiage qui repart vers la Garonne, donc pour les usages non-préleveurs dont font partie la biodiversité développer la biodiversité. Pour savoir s'il faut ou s'il ne faut pas faire des retenues d'eau, il faut donc avoir une vision précise par bassin versant, pour quel usage et savoir si cela est rentable économiquement s'il s'agit d'un usage économique. Ce sont des investissements très importants.

Sur la qualité des masses d'eau : quel que soit le chiffre que l'on prenne, cela veut-il dire qu'on s'améliore, mais pas assez vite ?

la qualité de l'eau est suivie dans le Gers depuis 10 ans (livret disponible en téléchargement sous <https://www.gers.fr/aides-infos-pratiques/environnement-et-eau/politique-de-leau/milieux-aquatiques>).

Complément d'un participant : certains paramètres sont fluctuants (dont la température) donc difficultés à travailler sur ces objectifs d'amélioration et sur le suivi de la qualité de l'eau dans le temps.

Les questions et réactions complémentaires :

(Traitées sur un document de suivi, disponible sur le site sage-nrg.gers.fr)

- Le département du Gers est-il dans une situation vraiment plus grave que les autres, concernant la capacité des sols à retenir l'eau ?

GROUPE 2

Le canal de la Neste a été construit il y a 150 ans. Il paraît qu'il perd de l'eau ?

Les infrastructures du canal, propriété de l'Etat, sont entretenues et sont en bon état. Des travaux sont faits régulièrement. Le plan d'investissement doit être remis à niveau pour le pérenniser pour les années à venir.

Réaction – Le président de la CACG a dit que c'était une catastrophe et qu'il fallait 14 millions d'euros pour le remettre en état.

Le coût de fonctionnement pour permettre l'usage de l'eau brute (répercuté sur les usagers) ne permettait pas de financer l'ensemble des travaux nécessaires pour le futur et maintenir en état les infrastructures.

Réaction – Le chiffre de 2 degrés de réchauffement est une moyenne mondiale, en France nous sommes dans une zone dans laquelle nous serons à + de 2 degrés.

Ce chiffre est issu des études prospective sur Adour Garonne, il s'agit du scénario médian.

A qui serait donnée la priorité si l'on venait à manquer d'eau ? A Toulouse ?

Aujourd'hui, sur les ressources de la la Neste environ 200 millions de m³ vont sur le canal et environ 400 millions de m³ vont sur la Garonne. Tout cela est très réglementé pour que notre territoire dispose toujours de ces 200 millions de m³. Mais si à la source il n'y a plus assez d'eau, il y aura moins de m³, tant pour Toulouse que pour les rivières de Gascogne.

3/ Echanges en groupe : quelle eau dans le futur ?

Réparti.e.s en groupe d'environ dix personnes par table, les participant.e.s ont accepté de se mêler les un.e.s aux autres afin de confronter leurs points de vue. La présence de personnes issues du monde agricole et d'élu.e.s ont permis de débattre de certains sujets précis tels que les pratiques agricoles, les contraintes réglementaires ou encore l'entretien des rivières.

Si l'interdépendance des enjeux a été soulevée à plusieurs tables et a suscité de longues discussions, deux groupes ont toutefois estimé que les enjeux de qualité et/ou biodiversité étaient prioritaires, et deux autres ont quant à eux privilégié la question de la quantité et de la répartition des usages.

Invités à réfléchir à partir de la priorisation des enjeux et d'une situation fictive (ci-après), certains groupes ont toutefois conduit des débats libres à partir des sujets qu'ils souhaitaient aborder.



ALERTE, SOUDAIN IL N'Y A PLUS D'EAU

Sur le bassin de la Neste, deux années consécutives de faible pluviométrie été comme hiver, ont desséché beaucoup des sources de montagne. Les populations et les élevages dépendent du citernage qui arrive à bout. Nous n'avons plus de réserve pour le mois prochain. En Gascogne, à la suite d'une rupture du canal de la Neste dû à un accident technique, nous vivons un moment de crise où s'arrête la réalimentation des bassins gascons. Sur certaines vallées, il n'y a plus d'eau potable, l'irrigation est à l'arrêt, la biodiversité est en danger.



L'EAU EST UN BIEN DEVENU RARE

Année après année, la disponibilité de l'eau est de moins en moins garantie, que ce soit en été mais aussi en hiver. Nous disposons encore d'un peu d'eau mais en quantité restreinte. Parce que les épisodes de sécheresse sont de plus en plus nombreux, la ressource naturelle (neige, débit) disponible s'appauvrit. Sur la Neste, les réserves de haute montagne sont peu remplies. Le phénomène touche tout le sud-ouest et c'est une situation installée, qui dure. Le partage historique de l'eau entre Garonne et Neste et rivière de Gascogne est remis en cause.



LA QUALITE DE L'EAU S'EST BEAUCOUP DEGRADE

Nous sommes en 2050 et la situation est sans appel, la qualité de l'eau est très sévèrement dégradée sur la Neste et les rivières Gasconnes. Les usines de traitement d'eau potable ne sont plus en mesure de traiter cette eau brute pour arriver aux normes de potabilisation à un coût admissible. La dégradation de la qualité de l'eau a aussi fortement impacté la faune et la flore : disparition d'espèces piscicoles, prolifération d'espèces invasives...



TROP D'EAU, CA DEBORDE ET CA ERODE

De forts épisodes de pluie entraînent chaque année plusieurs inondations importantes. Le territoire doit faire face à des inondations torrentielles récurrentes sur la Neste et de nombreuses coulées de boues dans les bassins gascons. A chaque épisode, des villages sont dévastés, les infrastructures à l'arrêt... Situation récurrente, les inondations impactent les sols qui s'érodent à une vitesse rapide, entraînant perte de terres agricoles, disparition d'habitations et d'infrastructures.



BIODIVERSITE, C'EST UN ECHEC

Malgré les alertes sur la disparition de certaines espèces, nous n'avons pas réussi à enrayer le phénomène. Et de fait, moins de 1% de notre territoire sont des réserves de biodiversité. Aujourd'hui, ce ne sont plus 6 000 espèces végétales et animales qui sont observées, mais uniquement 2 000. Ce qui a de nombreux impacts sur le fonctionnement des cours d'eau, l'état des ripisylve mais aussi la qualité de l'eau, le paysage et la richesse du territoire. La biodiversité n'est pas la seule impactée par les activités humaines et les effets du changement climatique. Nous observons aussi une qualité des sols très dégradée et une disparition drastique des zones humides qui jouaient auparavant un rôle important.

→ Comment nourrir le territoire demain ?

A la plupart des tables, les participant.e.s s'interrogent sur l'avenir du modèle agricole sur le territoire. L'enjeu de la couverture des sols est ainsi revenu à plusieurs reprises, de même que la nécessité d'accompagner les agriculteurs et agricultrices dans les transformations quelle qu'elles soient. Cette dernière idée semble avoir fait consensus aux tables où elle a été discutée. Des financements dédiés ont été évoqués (table 2), ainsi que la mobilisation de la chambre d'agriculture afin d'accompagner ce changement de pratiques.

La table 4 a aussi mis en débat le risque d'accaparement de la ressource par les agriculteurs les plus en amont. Il s'agit donc de trouver des solutions pour assurer une juste répartition de la ressource pour les acteurs de l'ensemble du territoire, y compris ceux les plus éloignés des sources.

→ Pollution de l'eau, à qui la faute ?

Par le prisme de l'agriculture ou des usages domestiques, la question de la qualité (et donc de la pollution) de l'eau a généré de nombreuses discussions aux différentes tables. La table 4 s'inquiète particulièrement d'un scénario dans lequel la potabilisation coûterait plus cher, et propose même d'appliquer le concept de « pollueur payeur » aux cours d'eau.

Le rôle tenu par le secteur agricole sur la qualité de l'eau interroge et suscite des désaccords à la table 2, qui rappelle que l'agriculteur n'est pas seule responsable de la pollution des cours d'eau, et qu'il s'agirait d'un constat stigmatisant. Ce groupe rappelle par ailleurs la responsabilité de la pollution domestique, au travers par exemple des médicaments ou de l'utilisation de certains produits d'entretien. Ce constat est également partagé par la table 1.

Dès lors, la question de la réglementation se pose à différentes tables : faut-il la durcir ? Faire appliquer l'existant ? En créer de nouvelles ?

→ La biodiversité, un atout aux facettes multiples

Estimant les enjeux interconnectés, la biodiversité est revenue comme un atout permettant de pallier différentes autres problématiques. Ainsi, les tables 1 et 3 appellent à replanter des arbres le long des cours d'eau, à la fois dans une perspective de développement de la biodiversité, mais également dans un but d'amélioration de la qualité de l'eau. A la table 4, cette question a mis en lumière des enjeux de gouvernance et de lisibilité des compétences des institutions dans l'entretien des rivières notamment. Ils appellent de leur vœu à simplifier la gestion naturelle des cours d'eau, mais aussi à financer davantage ces actions.

Enfin, la question des **usages** et du **stockage** de l'eau a été mentionnée à plusieurs reprises, concernant par exemple les retenues d'eau, la récupération d'eau de pluie ou encore le remplissage des piscines individuelles.



Restitution des recommandations à la CLE :

Table	Quantité et usages	Qualité	Agriculture	Gouvernance	Biodiversité
Table 1		<p>Eviter que les déchets et pesticides arrivent dans les cours d'eau</p> <p>Questionner le traitement des médicaments et contraceptions hormonales dans les eaux</p>	<p>Encourager la pratique du couvert végétal et le non-travail de la terre</p> <p>Questionner les pratiques agricoles et notamment l'utilisation des pesticides et nitrates</p> <p>Harmoniser la réglementation sur les pesticides à l'échelle européenne</p>	<p>Réglementer l'utilisation de produits domestiques nocifs pour la qualité de l'eau (lessive, etc.) et sensibiliser</p> <p>Rôle des collectivités : nommer et dénoncer directement les produits problématiques</p>	<p>Replanter des arbres adaptés au bord des cours d'eau</p> <p>Rétablir les trames vertes et bleues</p> <p>Restaurer des zones humides</p>
Table 2	<p>Développer des retenues d'eau</p> <p>Colmater les fuites sur le réseau</p> <p>Changer nos modes de vie</p> <p>Questionner le remplissage des piscines individuelles</p>	<p>Questionner la pollution domestique</p>	<p>Ne pas stigmatiser les agriculteurs qui sont déjà en recherche de solutions</p> <p>Accompagner le secteur agricole (financièrement et autres)</p> <p>Encourager la couverture des sols</p>		<p>Respecter les écosystèmes complexes</p>
Table 3	<p>Avoir une vision d'ensemble sur les différents usagers de l'eau</p>		<p>Informier le public pour la compréhension des méthodes agricoles</p>	<p>Réglementer pour assurer un partage de l'eau équitable</p>	<p>Replanter des arbres : pour développer la biodiversité, améliorer la qualité, et la quantité</p>

	Récupérer l'eau de pluie et réutiliser les eaux usées			Durcir la réglementation pour améliorer la qualité de l'eau	
Table 4		<p>Eviter que la potabilisation de l'eau coûte plus chère demain</p> <p>Faire payer les plus gros pollueurs</p>	<p>Adapter les cultures au manque d'eau et à sa raréfaction</p> <p>Engager la chambre d'agriculture pour valoriser le fait que les cultures doivent tourner sur le territoire</p> <p>Aiguillier et accompagner le monde agricole dans la transformation de ses pratiques</p> <p>Accès à l'eau pour l'irrigation : répartition entre les personnes plus proches des sources et personnes plus éloignées.</p> <p>Trouver des solutions pour éviter l'accaparement de la ressource entre amont & aval.</p>	<p>Faire appliquer les lois existantes</p> <p>Pourquoi pas créer de nouvelles lois</p> <p>Financer des politiques de gestion de l'eau ambitieuses</p> <p>Simplifier les processus pour améliorer la gestion naturelle des cours d'eau</p>	<p>Revoir les pratiques de l'élagage des fossés et des haies</p>



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

CONCERTATION PREALABLE

SYNTHESE

Atelier territorial

Vic Fezensac, 13 avril 2023

Le quatrième atelier participatif de la concertation préalable organisé à Vic Fezensac le 13 avril 2023 a mobilisé quarante-cinq personnes dont une majorité de participant.e.s venu.e.s en tant qu'habitant.e.s du territoire.

C'est dans un cadre bienveillant et convivial que se sont déroulés les échanges, structurés par de nombreuses questions sur le rôle de la biodiversité dans le maintien d'une eau de qualité et en quantité suffisante, sur la gouvernance de l'eau à l'échelle locale et les limites du SAGE, et de débats autour de la diminution de la ressource en eau, du modèle agricole souhaitable ainsi que des gestes individuels.



35 participant.e.s :
4 syndicats de rivières
32 habitant.e.s
3 représentant.e.s d'association
3 élu.e.s
3 membres de la CLE

Avec pour objectif de nourrir l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau Neste et Rivière de Gascogne, l'atelier visait à :

1/ Informer les participant.e.s à propos des enjeux et problématiques liés à la construction du SAGE, grâce, d'une part, à une présentation des éléments saillants de l'état diagnostic de l'eau sur le territoire par Karine Liéron, animatrice du SAGE et un temps de questions/réponses. D'autre part, une présentation d'une maquette de zones humides réalisée par les étudiant.e.s du BTS GPN de l'institut Saint-Christophe de Masseube.

2/ Construire des scénarios prospectifs visant à nourrir la phase « tendances et scénarios » de la CLE, par temps d'échange en groupes proposant d'abord un moment de priorisation collective des enjeux (*inondations, qualité, usages, biodiversité, quantité*) puis de débat autour d'une situation fictive permettant au groupe de se projeter parmi les :

- La rupture soudaine du canal de la Neste
- L'eau, un bien devenu rare
- La qualité de l'eau s'est beaucoup dégradée
- Les inondations se sont multipliées
- La qualité des sols et la biodiversité se sont largement dégradés

Cette synthèse retrace plus précisément les questions et réponses apportées lors du temps 1, ainsi que les échanges menés en groupes restitués par les portes paroles à l'oral et pris en note par les facilitatrices.

1/ Découverte du territoire et de son fonctionnement hydraulique

A. Maquette zones humides des étudiant.e.s en BTS GPN de Masseube

L'équipe d'animation du SAGE a présenté une maquette représentant les différents types de zones humides et leurs fonctionnalités. Cette maquette avait été réalisée par les étudiant.e.s du BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) de l'institut Saint-Christophe de Masseube.

Quelques questions ont été posées par les participant.e.s et Sarah Labriffe et Marion Harlé (équipe d'animation du SAGE) ont pu y répondre. En voici quelques exemples :

- *Quelle différence entre une zone natura 2000 et une zone humide ?*
- *Pourquoi n'y a-t-il pas de retenues collinaires mentionnées sur la maquette ?*



B. Découverte du territoire et des enjeux du SAGE NRG

Les réponses ci-dessous ont été apportées par Karine Lieron dans le cadre du temps de questions / réponses qui a suivi la présentation des enjeux.

GRUPE 1

Qui êtes-vous ? Etes-vous un organisme d'Etat ?

La Commission Locale de l'Eau, qui porte ce SAGE est un « parlement » local de l'eau composé de 90 structures et notamment de représentants de l'Etat. Le Département du Gers est la structure porteuse de la CLE, qui finance cette démarche, en lien avec les autres conseils départementaux concernés et les Communautés de communes.

Qu'est-ce que vous pensez de tous ces collinaires ? Est-ce qu'il faut en faire plus ?

Il est possible de faire un petit collinaire tant que cela est conforme à la réglementation, par exemple tant qu'on ne prélève pas plus de la moitié du bassin versant de la rivière, ou qu'on ne coupe pas le cours d'eau. Il faut que le projet soit en phase avec tous les aspects réglementaires.

Les gros ouvrages structurants en tête de bassins fournissent les usages préleveurs mais soutiennent aussi le débit des rivières en été. Pour répondre à la question que vous posez, il faut répondre au préalable et pour chaque projet à plusieurs questions :

- Construire un tel ouvrage pour quel usage ?
- L'ouvrage est-il possible techniquement et va-t-il se remplir ?
- L'ouvrage est-il rentable économiquement si l'usage est d'ordre économique ?

Oui mais quand on fait une retenue, à un moment l'eau repart, non ?

Oui elle repart mais l'équilibre naturel et l'équilibre amont-aval sont modifiés à chaque fois qu'on met en place un ouvrage, d'où la réglementation. Si l'on parle du débit réservé en sortie d'ouvrage, il y a un décalage du débit dans le temps pour les territoires en aval, de l'évaporation, une modification du remplissage des nappes, une modification de la transition des poissons et de la biodiversité ...

N'y a-t-il pas des compteurs dans chaque lac ?

Oui, en effet, il y a des compteurs sur le pompage réalisé.

Y a-t-il des nappes phréatiques sur le territoire ?

Sur le territoire Neste et Rivières de Gascogne, nous avons très peu de nappes alluviales, c'est à dire « d'accompagnement » de nos rivières, contrairement par exemple à la Garonne. Ici le sol est molassique. Par contre il existe des nappes plus profondes. Par exemple la nappe Eocène qui affleure à Lavardens, cette nappe se poursuit presque jusqu'à Bordeaux, mais ce n'est pas le cas partout sur le territoire.

GROUPE 2

Qu'est-ce que vous appelez une zone imperméabilisée ?

Une zone imperméabilisée est une zone caractérisée par un sol qui ne laisse pas passer l'eau comme des parkings, une route goudronnée ...

Est-ce que vous pouvez revenir sur les chiffres des usages préleveurs ?

Environ 200 Mm³ c'est la quantité d'eau qui transite de la Neste vers la Gascogne, usages non-préleveurs compris. Une partie de l'eau du canal sert à soutenir les étiages.

Les chiffres de prélèvements présentés viennent à la fois du Canal mais aussi des gros ouvrages, des collinaires et de l'eau naturelle.

Ce qu'on appelle la réalimentation sert à tous les usages y compris les soutiens d'étiages.

2/ Echanges en groupes : quelle eau dans le futur ?

Le temps d'échanges en groupe a permis de faire émerger des points d'accord mais aussi à des points de vue divergents de s'exprimer. Une préoccupation est cependant commune à l'ensemble des tables : le risque du manque d'eau et donc l'enjeu quantitatif.

Un point de débat important a animé l'étape de priorisation à une des tables : dans la quantité d'eau entend-on nécessairement le manque d'eau ? Quelle incidence, au contraire, d'un excès d'eau ? Et comment pourrions-nous en tirer profit ?

Un des groupes a, de son côté, choisi de prioriser en première position l'enjeu biodiversité, considérant ses valeurs en soi mais aussi ses capacités de filtration et d'amélioration de l'état des sols. Pour cette table, les usages ont été également jugés prioritaires.

Si le troisième et le quatrième groupe ont jugé très prioritaire la quantité d'eau, leurs participants.e.s ont tenu à mettre en avant l'étroite interdépendance de l'ensemble des enjeux. En même temps que la quantité, ces groupes ont choisi de travailler le partage des usages et de ne pas prioriser le risque inondation.



ALERTE, SOUDAIN IL N'Y A PLUS D'EAU

Sur le bassin de la Neste, deux années consécutives de faible pluviométrie été comme hiver, ont desséché beaucoup des sources de montagne. Les populations et les élevages dépendent du citernage qui arrive à bout. Nous n'avons plus de réserve pour le mois prochain. En Gascogne, à la suite d'une rupture du canal de la Neste dû à un accident technique, nous vivons un moment de crise où s'arrête la réalimentation des bassins gascons. Sur certaines vallées, il n'y a plus d'eau potable, l'irrigation est à l'arrêt, la biodiversité est en danger.



L'EAU EST UN BIEN DEVENU RARE

Année après année, la disponibilité de l'eau est de moins en moins garantie, que ce soit en été mais aussi en hiver. Nous disposons encore d'un peu d'eau mais en quantité restreinte. Parce que les épisodes de sécheresse sont de plus en plus nombreux, la ressource naturelle (neige, débit) disponible s'appauvrit. Sur la Neste, les réserves de haute montagne sont peu remplies. Le phénomène touche tout le sud-ouest et c'est une situation installée, qui dure. Le partage historique de l'eau entre Garonne et Neste et rivière de Gascogne est remis en cause.



LA QUALITE DE L'EAU S'EST BEAUCOUP DEGRADE

Nous sommes en 2050 et la situation est sans appel, la qualité de l'eau est très sévèrement dégradée sur la Neste et les rivières Gasconnes. Les usines de traitement d'eau potable ne sont plus en mesure de traiter cette eau brute pour arriver aux normes de potabilisation à un coût admissible. La dégradation de la qualité de l'eau a aussi fortement impacté la faune et la flore : disparition d'espèces piscicoles, prolifération d'espèces invasives...



TROP D'EAU, CA DEBORDE ET CA ERODE

De forts épisodes de pluie entraînent chaque année plusieurs inondations importantes. Le territoire doit faire face à des inondations torrentielles récurrentes sur la Neste et de nombreuses coulées de boues dans les bassins gascons. A chaque épisode, des villages sont dévastés, les infrastructures à l'arrêt... Situation récurrente, les inondations impactent les sols qui s'érodent à une vitesse rapide, entraînant perte de terres agricoles, disparition d'habitations et d'infrastructures.



BIODIVERSITE, C'EST UN ECHEC

Malgré les alertes sur la disparition de certaines espèces, nous n'avons pas réussi à enrayer le phénomène. Et de fait, moins de 1% de notre territoire sont des réserves de biodiversité. Aujourd'hui, ce ne sont plus 6 000 espèces végétales et animales qui sont observées, mais uniquement 2 000. Ce qui a de nombreux impacts sur le fonctionnement des cours d'eau, l'état des ripisylve mais aussi la qualité de l'eau, le paysage et la richesse du territoire. La biodiversité n'est pas la seule impactée par les activités humaines et les effets du changement climatique. Nous observons aussi une qualité des sols très dégradée et une disparition drastique des zones humides qui jouaient auparavant un rôle important.

→ Des enjeux globalement étroitement imbriqués

Si la quantité a été placée comme préalable à la réflexion d'une majorité des groupes, la qualité de l'eau, le partage de la ressource et les usages que nous en faisons sont apparus également très liés. Pour la table 2 par exemple, il a été précisé lors de la restitution « une étroite interdépendance de l'ensemble des enjeux », le reste des tables a abondé dans ce sens.



→ Trouver de nouvelles sources d'eau

L'ensemble des groupes ont abordé la question des sources alternatives, dans un contexte où la ressource vient fortement à diminuer et à manquer.

Les retenues d'eau et le stockage sont très rapidement arrivés comme des solutions, permettant d'être mises en place sur l'ensemble du territoire. Les retenues ont été largement questionnées, notamment sur leurs impacts potentiels ; la table 4 résume en précisant qu'il « faut faire davantage de retenue mais ces mesures doivent être couplées à une tarification progressive de l'eau et une sensibilisation au gaspillage de la ressource ».

Pour la table 2 il s'agit avant tout de mettre fin au gaspillage et de repenser notre utilisation de l'eau potable jugée abusive notamment pour les toilettes et le remplissage des piscines.

→ Partager la ressource : un enjeu clé

Mais avec moins d'eau, qui ou quel usage privilégier ? C'est une question débattue par l'ensemble des groupes. S'agit-il de privilégier la santé humaine comme cela a été suggéré à la table 2 ? De conserver l'eau potable pour la boire ? Ou bien de compter sur l'adaptation des pratiques de consommation individuelles et agricoles comme précisé par la table 3 ? De manière transversale, l'idée de l'adaptation est partagée par l'ensemble des participants, il s'agit de « revoir complètement nos modes de consommation dans toutes les sphères et de revenir à un questionnement profond de nos besoins » a précisé la table 2.

La table 1 a cependant voulu poser la question de la quantité un peu différemment, en effet contrairement aux tendances qui nous font davantage réfléchir au manque d'eau, comment gérer au contraire un excès d'eau ?

→ Adapter les pratiques agricoles au manque d'eau

De manière transversale, les pratiques agricoles ont été réinterrogées lors de l'atelier, avec un consensus fort : il est nécessaire d'adapter les pratiques à la diminution de la ressource. Pour cela, plusieurs solutions existent, la couverture des sols, l'agroforesterie, les efforts visant à limiter le gaspillage. Pour la table 2, il ne s'agit pas seulement de proposer des aides financières aux agriculteurs mais également de leur proposer des formations techniques pour s'adapter aux pratiques nouvelles. A la table 1 par exemple, un agriculteur a explicité ses « difficultés à changer de pratiques, en ayant appris des façons de faire au début de [sa] vie, qui sont aujourd'hui désapprouvées ».

Néanmoins, il a été rappelé, notamment par la table 3 que le monde agricole ne devait pas systématiquement être « pointé du doigt » et tenu pour unique responsable. En effet, le groupe a conclu de ses réflexions qu'il ne fallait pas laisser les agriculteurs seuls avec leurs difficultés et contradictions et qu'il fallait les accompagner vers de meilleures pratiques plus respectueuses de la ressource en eau.

→ **Préserver et renaturaliser les cours d'eau : un préalable nécessaire**

De manière transversale, l'ensemble des groupes ont souligné la nécessité d'agir plus fortement en faveur de la préservation de l'écosystème existant (zones humides, espaces naturels...). Le constat est fait d'un manque d'entretien mais aussi de sensibilisation en la matière. Les plus anciens ont constatés la disparition des haies et de la végétation autour des cours d'eau.

Mais au-delà de leur préservation, il s'agit aussi de développer ces écosystèmes, en retrouvant un maillage de haies sur le territoire, replantant une ripisylve dense permettant de « fixer » les sols, etc...



→ **Changer nos consommations individuelles ou changer de système ?**

Pour deux des tables, ce sont des changements de société qu'il faut enclencher en priorité. Ainsi, la table 3 a précisé qu'il fallait « revoir nos modes de vies individuels liés à l'eau ». Pour la table 2, il s'agit plus précisément de repenser la société de consommation dans laquelle nous évoluons et qui invite à toujours plus consommer la ressource naturelle. Cela pourrait passer par « une gestion plus collective et plus locale de l'eau » pour la table 3.

En parallèle, l'ensemble des groupes s'est attelé à proposer des solutions alternatives aux consommations individuelles actuelles : fin de l'eau potable dans les toilettes, réduction voire interdiction des piscines, récupérateurs d'eau de pluie...

→ **Le SAGE et la gouvernance de l'eau : un millefeuille administratif qui manque de lisibilité**

Deux tables sont revenues sur la question de la gouvernance locale de l'eau et sur les limites du SAGE. Les deux tables en question ont fait le même constat : la gouvernance de l'eau est peu compréhensible. En effet, la logique hydrographique du SAGE est une échelle peu commune et pourtant « naturelle », la table 1 a donc proposé de « redéfinir nos frontières administratives d'un point de vue hydrogéologique ». Par ailleurs, la table 1 a proposé de donner davantage de pouvoir à la CLE dans cette gouvernance, estimant que la question de l'eau est un enjeu prioritaire.

Restitution des recommandations à la CLE

Table	Quantité et usages	Qualité	Agriculture	Gouvernance	Biodiversité
Table 1			<p>Couvrir les sols, utiliser des techniques d'agroforesterie</p> <p>Ne pas laisser les agriculteurs seuls avec leurs difficultés et contradictions et les accompagner vers de meilleures pratiques plus respectueuses de la ressource en eau</p>	<p>Limiter l'urbanisation et limiter les infrastructures routières</p> <p>Construire des villes de manière plus raisonnée en cohérence avec les enjeux de biodiversité et les limites des cours d'eau</p> <p>Donner davantage de pouvoir à la CLE, car l'eau est un enjeu majeur</p> <p>Rendre les limites du SAGE, et par extension la gouvernance territoriale de l'eau, plus lisibles</p> <p>Redéfinir nos frontières administratives d'un point de vue hydrogéologique</p>	<p>Préserver les zones humides existantes, en créer de nouvelles, et en priorité favoriser leur identification</p> <p>Retrouver un maillage de haie</p> <p>Mettre une végétation qui s'adapte au territoire au bord des cours d'eau</p>
Table 2	Revoir complètement notre mode de consommation dans les différentes sphères et de revenir à un		Accompagnement des agriculteurs dans leur passage à l'action avec des aides financières mais aussi techniques (formation agroforesterie,	Sensibilisation et information diffusée au grand public et de manière plus détaillée	<p>Préserver les espaces naturels existants en priorité</p> <p>Renaturalisation des cours d'eau, des zones</p>

	questionnement profond de nos besoins. Réduire le gaspillage et être plus sobres de manière générale		agroécologie, agriculture bio)	Nécessité d'une plus grande réactivité des pouvoirs publics	humides, des haies et des entités paysagères plus largement
Table 3	Modifier les modes de consommations Conserver davantage d'eau verte sur le territoire Revoir la tarification de l'eau (l'augmenter) et en faire une mesure d'incitation à la sobriété Faire plus de retenues collinaires		Changer notre modèle agricole et notamment trouver les moyens de réduire les prélèvements d'eau pour l'agriculture	Proposer une refondation de tous les plans et programmes Revoir nos modes de vies liés à l'eau (eau potable dans les toilettes, piscines ...) Avoir une gestion plus collective et plus locale de l'eau Maintenir le canal de la Neste en bon état	Avoir moins d'impact en tant qu'être humain sur la nature. Retrouver un sol vivant, poreux.
Table 4	Faire davantage de retenues collinaires Mettre en place une tarification progressive de l'eau et sensibiliser au gaspillage de la ressource	Rendre sa place à la végétation qui joue un rôle fondamental dans la qualité de l'eau Favoriser le progrès technique pour améliorer la qualité de l'eau	Modifier les pratiques culturales pour aller vers une agriculture faiblement consommatrice d'eau		Replanter des haies, replanter des arbres en bordure de cours d'eau pour fixer les sols et l'eau verte



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

CONCERTATION PREALABLE

SYNTHESE

Atelier territorial

Lannemezan, 26 avril 2023

Dans le cadre de la concertation préalable du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, 40 personnes se sont rendues à la salle des fêtes de Lannemezan le mercredi 26 avril 2023. Elles ont été accueillies par Pierre Dumaine, (adjoint au maire de Lannemezan, membre de la CLE), David Jové (Président de la commission géographique de la Baïse de la CLE), Benoît Jean (représentant du préfet des Hautes Pyrénées) et les garant.e.s de la concertation nommé.e.s par la CNDP, Ivan Pascaud et Anne-Isabelle Pardineille. Les échanges se sont par la suite déroulés dans un cadre respectueux et bienveillant.



40 participant.e.s :
4 syndicats de rivières
32 habitant.e.s
4 représentant.e.s
d'association
9 élu.e.s
4 membres de la CLE

Sur les 40 personnes présentes, 3 avaient participé au lancement de la concertation à Arreau ou à Auch, et 3 avaient rencontré l'équipe du SAGE sur le marché de Lannemezan le matin-même.

Avec pour objectif de nourrir l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Neste et Rivière de Gascogne, l'atelier visait à :

1/ Informer les participant.e.s à propos des enjeux et problématiques liés à la construction du SAGE, grâce, d'une part, à une présentation des éléments saillants de l'état diagnostic de l'eau sur le territoire par Karine Liéron, animatrice du SAGE et un temps de questions/réponses. D'autre part, une présentation d'une maquette de zones humides réalisée par les étudiant.e.s du BTS GPN de l'Institut Saint Christophe de Masseube.

2/ Construire des scénarios prospectifs visant à nourrir la phase « tendances et scénarios » de la CLE, par temps d'échange en groupes proposant d'abord un moment de priorisation collective des enjeux (*inondations, qualité, usages, biodiversité, quantité*) puis de débat autour d'une situation fictive permettant au groupe de se projeter parmi les :

- La rupture soudaine du canal de la Neste
- L'eau, un bien devenu rare
- La qualité de l'eau s'est beaucoup dégradée
- Les inondations se sont multipliées
- La qualité des sols et la biodiversité se sont largement dégradés

Cette synthèse retrace plus précisément les questions et réponses apportées lors du temps 1, ainsi que les échanges menés en groupes restitués par les portes paroles à l'oral et pris en note par les facilitatrices.

1/ Découverte du territoire et de son fonctionnement hydraulique

A. Maquette zones humides des étudiant.e.s en BTS GPN de Masseube

L'équipe d'animation du SAGE a présenté une maquette représentant les différents types de zones humides et leurs fonctionnalités. Cette maquette avait été réalisée par les étudiant.e.s du BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) de l'Institut Saint Christophe de Masseube.

Quelques questions ont été posées par les participant.e.s et Sarah Labriffe et Marion Harlé (équipe d'animation du SAGE) ont pu y répondre. En voici quelques exemples :

- Où sont les forêts de Piémont ?
- Combien de m³ d'eau y a-t-il en haut et combien arrivent jusqu'en bas ?
- Est-ce qu'une mare artificielle dans une zone humide est utile ?



B. Découverte du territoire et des enjeux du SAGE NRG

Les réponses ci-dessous ont été apportées par Karine Lieron dans le cadre du temps de questions / réponses qui a suivi la présentation des enjeux.

GRUPE 1

[Intervention] On a tendance à ne regarder que notre petit territoire et on oublie ce qu'il y a derrière. C'est pourquoi nous qui sommes très optimistes, on a envie que 55% de nos cours d'eau soient en bon état, mais on oublie le reste du système.

En effet, vous êtes à la source. Le Lot-et-Garonne ou le Gers par exemple comptent beaucoup sur le territoire de Lannemezan pour ses cours d'eau !

Vous ne parlez pas du tout de coûts ? Coûts d'entretien, coûts de travaux ?

Des notions de coûts ont été intégrées dans l'état des lieux initial diagnostic. Il y est par exemple précisé le coût de l'eau potable sur le territoire.

Concernant le canal et les ouvrages du système Neste, ils appartiennent à l'Etat. La CACG est gestionnaire pour le compte de l'Etat dans le cadre d'une concession. Le coût pour acheminer l'eau brute intègre l'investissement et le fonctionnement. Jusqu'à maintenant, l'investissement est supporté principalement par les collectivités et l'Etat. Les usagers préleveurs participent au coût de fonctionnement principalement quand ils vont pomper l'eau brute. Par ailleurs, lorsque vous payez votre facture d'eau potable, une partie de ce que vous payez correspond à un coût d'investissement et de fonctionnement pour maintenir en état les ouvrages.

Une réforme tarifaire est en cours pour intégrer aussi tous les usages y compris les usages non-préleveurs.

Le SAGE inclue-t-il les coûts des orientations prises ?

Il y aura en effet un chiffrage économique des grandes orientations prises par la Commission Locale de l'Eau (CLE) quand elle aura élaboré son projet de SAGE.

Plus on va en aval, plus la qualité de l'eau est mauvaise : est-ce que ça signifie qu'on a une mauvaise gestion de cette eau en amont (plateau) ?

Nous sommes ici sur des pollutions plutôt diffuses. C'est un phénomène d'accumulation. L'amont et l'aval sont très liés sur la qualité. Plus l'eau sera préservée en amont, plus cela sera facile à l'aval d'avoir une eau de bonne qualité.

GROUPE 2

[Concernant le chiffre donné sur les prélèvements de l'industrie] Parle-t-on de prélèvement ou de consommation d'eau ?

Les chiffres donnés concernent les prélèvements d'eau. Une partie repart au milieu en effet.

Pourquoi le Bouès n'est pas dans le bassin ?

Le Bouès est réalimenté artificiellement par le canal de la Neste mais il est dans le bassin de l'Adour.

Quel rôle de la CLE/SAGE dans la gestion du canal de la Neste ? Qui décide ?

Les infrastructures du système Neste appartiennent pour l'instant à l'Etat. Un transfert de propriété vers les Régions est en cours. Son gestionnaire est à la CACG (concessionnaire). La CACG gère le système Neste en fonction de la réglementation fixée par l'Etat et en fonction de la gestion de crise ordonnée par les préfets du bassin.

Donc le SAGE n'aura pas d'influence sur la gestion du canal de la Neste ?

La CLE pourra faire des recommandations aux acteurs avec leurs compétences propres mais elle ne fera pas à leur place.

[Intervention] Alors le SDAGE Adour-Garonne englobe tout !

Le SDAGE, Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Adour-Garonne, à une échelle plus macro définit déjà des grandes orientations qui nous concernent. Le territoire du

SAGE Neste et Rivières de Gascogne doit par exemple de l'eau à la Garonne car des débits d'objectif d'étiage sont définis à l'échelle macro, à l'échelle du SDAGE.

Quel est le débit minimum qu'il faut laisser sur le canal ?

Un débit minimum de 4 m³ par seconde est défini à l'aval de la prise d'eau du canal de la Neste.

Combien doit-on à la Garonne ?

Il s'agit d'un pilotage par l'aval. A chaque confluence avec la Garonne, la CACG doit garantir que de l'eau parte à la Garonne. Des débits d'objectifs d'étiage réglementaires sont définis pour chaque axe.

2/ Echanges en groupes : quelle eau dans le futur ?



Au cours du temps d'échange en groupe, les habitant.e.s étaient mélangé.e.s, assurant le croisement entre points de vue et expertises. Lors de cet atelier, la présence d'expert.e.s de la gestion forestière a notamment permis de traiter plus spécifiquement les forêts et leur intérêt pour la gestion de l'eau.

Comme lors des précédents ateliers, la plupart des tables a estimé que les enjeux proposés étaient interdépendants, et qu'il

serait difficile de les départager par ordre de priorité. Deux tables toutefois ont jugé que la quantité et la qualité, ou la quantité et la biodiversité, étaient les points de départ des autres enjeux, et nécessitaient donc d'être traités prioritairement.

La quasi-totalité des groupes a mis de côté l'enjeu des inondations, l'estimant moins préoccupant que les autres. Il a toutefois suscité de vives discussions à la table 4.

→ Replanter des arbres : une action aux multiples facettes

La question forestière a particulièrement fait l'objet de discussions aux tables 1 et 2, où des expert.e.s de la question étaient présent.e.s. Il a donc été question de gestion « intelligente » des forêts, mais également de questionnement sur les essences à planter, dans une perspective de changement climatique. Pour ces tables, l'enjeu de la replantation d'arbres est multiple : cela permettrait d'améliorer la qualité de l'eau (filtration), de refroidir les sols (et donc lutter contre l'évaporation de la ressource), et d'améliorer la biodiversité.

→ Quels moteurs aux changements de pratiques individuelles et collective ?

Les différentes manières de conduire aux changements de pratiques a fait l'objet de discussions animées, pointant des désaccords dans la plupart des groupes. A la table 1, de vifs échanges concernaient les incitations financières à une utilisation plus sobre de l'eau à l'échelle domestique. Certaines personnes ont rappelé l'importance du droit à l'eau et souhaitaient voir mise en œuvre une tarification progressive autour d'enjeux de m³ « vitaux » et de m³ « de confort ».

Cette idée qui n'a donc pas fait consensus, peut faire écho à celle qui a émergé à la table 3, qui a pensé des incitations financières comme moteurs du changement. Cette table a également évoqué l'importance du levier réglementaire.

→ Inventer de nouveaux modèles agricoles

Questionnés par l'ensemble des groupes, les consommations d'eau pour l'agriculture et leurs impacts ont fait l'objet d'un consensus marqué : il est nécessaire de modifier nos façons de faire l'agriculture. Pour ce faire, plusieurs pistes ont été évoquées parmi lesquelles l'arrêt de la culture de maïs, favoriser l'agroforesterie ou encore les pratiques sur sol vivant. Sans pour autant stigmatiser la profession agricole, il est vivement attendu des moyens pour accompagner leurs changements de pratiques. Cela pourrait venir, d'après la table 2 des Chambres d'Agricultures.

→ Gouvernance et lien aux citoyens et citoyennes

Les enjeux de gouvernance de l'eau ont aussi fait débat, sur l'ensemble des tables. En effet, constatant le manque de lisibilité de cette gouvernance, certain.e.s y voient aussi un frein à l'action et à la sensibilisation. Deux groupes ont donc appelé à l'établissement d'un dialogue, entre gestionnaires et habitant.e.s, et plus largement à l'association des citoyen.ne.s aux décisions, pour assurer une répartition et une gestion équitable de la ressource en eau.



Restitution des recommandations à la CLE

Table	Quantité et usages	Qualité	Agriculture	Gouvernance	Biodiversité
Table 1	<p>Utiliser de l'eau non potable pour certains usages, comme l'arrosage des stades</p> <p>Inciter à une sobriété des usages</p> <p>Subventionner les récupérateurs d'eau de pluie</p> <p>Cesser d'utiliser l'eau potable pour les toilettes : développer les toilettes sèches & un réseau de collecte à l'échelle communale</p> <p>Entretenir les canalisations pour éviter les fuites</p>			<p>Créer une tarification incitative de l'eau : premiers m3 « vitaux » gratuits (ou très peu chers) puis augmentation des prix pour l'eau « de confort »</p> <p>Sensibiliser : éduquer les plus jeunes à l'importance des forêts (pour l'eau notamment)</p>	<p>Replanter des arbres pour faire de l'ombre</p> <p>Ne pas couper les arbres et/ou exploiter intelligemment, gestion raisonnée</p> <p>Rendre plus accessible l'accompagnement pour les propriétaires de parcelles privées</p> <p>Réaliser un état des lieux des zones humides et a minima les préserver, puis en recréer</p>
Table 2	<p>Ne pas être binaire et ne pas stigmatiser certains groupes d'usages, notamment les agriculteurs</p> <p>Lutter contre le gaspillage avec des usages en sobriété heureuse : première chose à faire</p>	(Voir : biodiversité)	<p>Garantir l'alimentation, accompagner la transition agricole, favoriser agroforesterie, agriculture sur sols vivants</p> <p>Il faut + d'agriculteurs et tout réapprendre sur les nouvelles pratiques et fonctionnement des</p>	<p>Associer les citoyens, donner du sens et de la lisibilité sur la gouvernance de l'eau : mille-feuille admin difficile à comprendre > pour que les gens adhèrent, changent leurs pratiques ils doivent comprendre les enjeux</p>	<p>Replanter couverture forestière dans les coteaux : pour améliorer la qualité et la quantité</p>

	Eviter les fuites du canal		écosystèmes, mais difficulté du temps Questionner le rôle des chambres d'agriculture et leurs possibles apports dans les changements nécessaire/à venir		
Table 3	Nécessité d'économiser l'eau, à toutes les échelles (individuelles, industrielles, agricoles...)			Mettre en œuvre des contraintes réglementaires et financières, moteurs pour imposer des changements d'habitudes	
Table 4	Récupérer l'eau de pluie Accompagner les usagers vers la sobriété des usages		Changer les pratiques agricoles et arrêter la culture du maïs	Renouer des liens entre habitant.e.s et gestionnaires, assurer un dialogue pour permettre une répartition équitable de la ressource	
Table 5	Stocker davantage l'eau Ou changer complètement de modèle		Inventer de nouveaux modèles agricoles pour consommer moins d'eau mais ne pas stigmatiser les agriculteurs	Sensibiliser pour déclencher une prise de conscience chez les habitant.e.s du territoire	Conserver des sols vivants



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

CONCERTATION PREALABLE

SYNTHESE

Atelier territorial

Anères, 27 avril 2023

Dans le cadre de la concertation préalable du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Neste et Rivières de Gascogne , 21 personnes se sont rendues à la salle des fêtes d'Anères le jeudi 27 avril 2023. Elles ont été accueillies par Pierre Gerwig, Maire d'Anères, Yoan Rumeau, Président de la Communauté de Communes Neste Barousse et Maryse Beyrié, Présidente de la Commission Géographique de la CLE ainsi que les garant.e.s de la concertation nommé.e.s par la CNDP, Ivan Pascaud et Anne-Isabelle Pardineille. La majorité des participant.e.s avaient fait moins de 10km pour venir et étaient présent.e.s à la réunion à la fois par curiosité et pour avoir plus d'information sur la démarche.



18 participant.e.s :

12 habitant.e.s

2 représentant.e.s
d'association

3 élu.e.s

1 journaliste

Avec pour objectif de nourrir l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau Neste et Rivière de Gascogne, l'atelier visait à :

1/ Informer les participant.e.s à propos des enjeux et problématiques liés à la construction du SAGE, grâce, d'une part, à une présentation des éléments saillants de l'état diagnostic de l'eau sur le territoire par Karine Liéron, animatrice du SAGE et un temps de questions/réponses. D'autre part, une présentation d'une maquette de zones humides réalisée par les étudiant.e.s du BTS GPN de l'institut Saint-Christophe de Masseube.

2/ Construire des scénarios prospectifs visant à nourrir la phase « tendances et scénarios » de la CLE, par temps d'échange en groupes proposant d'abord un moment de priorisation collective des enjeux (*inondations, qualité, usages, biodiversité, quantité*) puis de débat autour d'une situation fictive permettant au groupe de se projeter parmi les :

- La rupture soudaine du canal de la Neste
- L'eau, un bien devenu rare
- La qualité de l'eau s'est beaucoup dégradée
- Les inondations se sont multipliées
- La qualité des sols et la biodiversité se sont largement dégradés

Cette synthèse retrace plus précisément les questions et réponses apportées lors du temps 1, ainsi que les échanges menés en groupes restitués par les portes paroles à l'oral et pris en note par les facilitatrices.

1/ Découverte du territoire et de son fonctionnement hydraulique

A. Maquette zones humides des étudiant.e.s en BTS GPN de Masseube

L'équipe d'animation du SAGE a présenté une maquette représentant les différents types de zones humides et leurs fonctionnalités. Cette maquette avait été réalisée par les étudiant.e.s du BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) de l'Institut Saint Christophe de Masseube.

Quelques questions ont été posées par les participant.e.s et Sarah Labriffe et Marion Harlé (équipe d'animation du SAGE) ont pu y répondre. En voici quelques exemples :

- *Quel pourcentage du territoire est couvert par les zones humides ?*
- *Est-ce qu'une zone humide peut être artificielle ?*



B. Découverte du territoire et des enjeux du SAGE NRG

Les réponses ci-dessous ont été apportées par Karine Lieron dans le cadre du temps de questions / réponses qui a suivi la présentation des enjeux.

Quel enjeu recouvre la question de la température ?

Selon les normes de potabilisation en vigueur, on ne peut pas faire de l'eau potable avec une eau à plus de 25 degrés car il y a un plus grand risque de prolifération de bactéries. Cela est réglementé.

Remarque : Maintenant on a de moins en moins de zones humides visibles

Depuis 1960 plus de 50% des zones humides ont disparu en France.

C'est un vaste programme ce SAGE et il implique beaucoup d'acteurs. Une fois qu'on aura fait une analyse, une concertation, qui sera le bras armé de la mise en œuvre des recommandations ?

La CLE en elle-même n'est pas maître d'ouvrage, ce ne sera pas elle qui mettra en œuvre. Le SAGE est un document de planification et de direction commune à portée réglementaire. Tous les acteurs du territoire, chacun, selon ses compétences devra suivre ce document et veillera à la mise en œuvre des recommandations.

Y aura-t-il un organisme qui veillera au respect de ce document ?

L'Etat, en la personne du préfet signera le document in fine. De plus ce document aura une portée réglementaire et devra être suivi par les services de l'Etat.

Est-ce que la CLE survivra à sa période d'étude ?

La CLE est actuellement en phase d'élaboration du SAGE. Quand ce document sera approuvé, la CLE sera dans une phase de mise en œuvre du SAGE et émettra des avis sur des projets du territoire.

A quoi on sert ?

Dans cette phase d'écriture du schéma, les citoyens concertés sont là pour aider la CLE à définir des objectifs.

2/ Echanges en groupes : quelle eau dans le futur ?

Le temps d'échanges en groupe a permis de faire émerger des points d'accord mais aussi à des points de vue divergents de s'exprimer. Plusieurs thématiques ont été abordées par les deux groupes et deux questions structurantes ont orienté les échanges :

- Comment s'adapte-t-on au manque d'eau à long terme ? (table 2)
- Quelle est la place du citoyen face à la question de l'eau ? (table 1)



→ Des enjeux étroitement imbriqués

Pour les deux groupes, la priorisation des enjeux n'est pas la solution à retenir. Ainsi, la table 2 n'a pas souhaité se prononcer sur une hiérarchisation et a pointé le fait que « chacun.e autour de la table avait une sensibilité différente vis-à-vis de chaque enjeu et ne mettait pas nécessairement sa priorité au même endroit ». Il est intéressant de noter que les participant.e.s de la table 1 ont évoqué l'ensemble des problématiques : quantité, usages, biodiversité, gouvernance, incitations...

→ Trouver de nouvelles sources d'eau

Les deux groupes ont abordé la question des ressources en eau alternatives et donc du stockage.

Les retenues d'eau et le stockage en surface ont été largement questionnés, notamment vis-à-vis de leur efficacité : « Il faut stocker davantage l'eau, mais pas nécessairement dans des retenues de surface car cela pose des problèmes d'évaporation » (table 2).

Au-delà du stockage collectif, il faudrait également systématiser le stockage individuel et « systématiser les récupérateurs d'eau de pluie sans pour autant oublier le cycle naturel de l'eau » (table 1).

→ Vers un nouveau modèle agricole, mais lequel ?

La question du modèle agricole actuel et à venir a été longuement discuté, surtout à la table 2 qui a vraiment choisi cette focale là pour aborder la gestion de l'eau. Le constat initial de cette réflexion était de dire que l'agriculture était un des principaux postes de consommation de l'eau sur le territoire.

Les participant.e.s se sont d'abord attachés à décrire le modèle actuel et à en pointer les limites : pollution des intrants, taille des exploitations (remembrement), agriculture dite « spéculative » plutôt que « nourricière » et en même temps essentielle pour nourrir la population ...

Après ce constat, les participant.e.s ont proposés des pistes de solutions à approfondir telles que des solutions fondées sur la nature comme : « replanter des haies, remettre des prairies, protéger les zones humides » (table 1) ou encore « protéger la ripisylve et entretenir les fossés ».

Mais aussi des solutions plus structurelles comme « l'accompagnement les agriculteurs vers des pratiques plus raisonnées et des cultures adaptées au climat » (table 2), « le financement du

changement des techniques agricoles » (table 1), « la formation des ingénieurs agronomes » (table 1).

→ Quelle est la place du citoyen dans la gestion de l'eau ?

La question a été soulevée à plusieurs reprises mais surtout par la table 1. Si les participant.e.s ont bien identifié les pratiques individuelles à mettre en place pour une meilleure gestion de l'eau comme : « systématiser les récupérateurs d'eau de pluie, sans pour autant oublier le cycle naturel de l'eau ».

Ces mêmes participant.e.s ont eu plus de mal à percevoir quelle pouvait être leur place, leur poids et leur rôle dans la prise de décision autour des politiques de gestion de l'eau.

Ils ont notamment constaté que « les citoyens pouvaient jouer leur rôle par engagement mais ils manquent de pouvoir d'agir ». C'est une des raisons pour lesquelles la table 1 a décidé, dans son travail en atelier de « s'adresser directement à la CLE ».

→ Le SAGE et la gouvernance de l'eau : un millefeuille administratif qui manque de lisibilité

Le SAGE est un objet assez indéfini pour les deux groupes. Pour preuve, la majorité des participant.e.s étaient venus à l'atelier pour s'informer et par curiosité pour ce nouvel objet soumis à la démarche de concertation.

Toutefois, ayant bien saisi l'enjeu derrière le schéma les deux tables ont souhaité orienter leurs recommandations vers une gestion publique de l'eau vue comme un bien commun partagée par toutes et tous. Dans cette idée, la table 1 a notamment proposé « d'augmenter le nombre de fonctionnaires travaillant sur ces questions ».

Enfin, la question de la législation et par extension du contrôle de nos pratiques vis-à-vis de l'eau est un point qui a fait débat surtout au sein de la table 1. Si certains étaient pour davantage de contrôle notamment au sujet du « remplissage des piscines privées » (table 1) et en faveur d'un « partage strict de l'eau » (table 2), d'autres suggéraient plutôt de trouver des alternatives à la norme et au contrôle.

→ La qualité de l'eau, un enjeu central pourtant oublié

En effet, la table 1 a fait la remarque lors de l'atelier : « on oublie souvent un peu de parler de la qualité de l'eau ». Dans les faits, les participant.e.s sont souvent d'accord sur le fait que conserver une eau de qualité est indispensable (lutter contre la pollution des intrants agricoles mais également des pollutions domestiques de l'eau) toutefois, ils n'accorderaient qu'une moindre place dans la discussion aux solutions, recommandations pour l'améliorer.

Pour autant, la table 1 a souhaité insister sur la question des infrastructures, les réseaux d'eau, ainsi que les « stations d'épuration du territoire » qu'il s'agirait de « renouveler pour mieux traiter les eaux usées ». La table 2 de son côté s'est attachée à promouvoir des « solutions de filtrage naturelles de l'eau » comme certaines plantes, les prairies humides, quelques bactéries et autres insectes.

Restitution des recommandations à la CLE

Table	Quantité et usages	Qualité	Agriculture	Gouvernance	Biodiversité
Table 1	<p>Systématiser les récupérateurs d'eau de pluie sans pour autant oublier le cycle naturel de l'eau</p>	<p>Faciliter les solutions de filtrage naturelles.</p> <p>Renouveler les stations d'épuration pour mieux traiter les eaux usées.</p>	<p>Démembrer les exploitations agricoles.</p> <p>Financer et accompagner le changement de pratiques agricoles.</p> <p>Sensibiliser, former tous les acteurs y compris les ingénieurs agronomes.</p>	<p>Systématiser pour toute nouvelle construction une limite à l'imperméabilisation des sols.</p> <p>Légiférer et contrôler notamment au sujet des piscines individuelles.</p> <p>Mettre en réseau les structures sur le territoire.</p> <p>Augmenter le nombres de fonctionnaires travaillant sur ces questions. L'eau est un bien commun et doit être géré par le service public.</p>	<p>Travailler avec les propriétaires forestiers pour les sensibiliser.</p> <p>Replanter des haies. Mettre en place les principes de l'association Arbres et Paysages (le bon arbre au bon endroit), éviter les sols nus.</p> <p>Protéger les zones humides</p>
Table 2	<p>Stocker davantage l'eau, mais pas nécessairement dans des retenues de surface (problème de l'évaporation).</p>		<p>Accompagner les agriculteurs vers des pratiques plus raisonnées (agriculture nourricière VS agriculture spéculative) et des cultures adaptées au climat.</p> <p>S'appuyer sur des associations comme</p>	<p>Imposer davantage de règles et mieux encadrer le partage de l'eau.</p> <p>Revoir notre alimentation et sensibiliser aux circuits courts, moins consommateurs en eau.</p>	<p>Recarbonner les sols pour qu'ils puissent retenir davantage d'eau.</p> <p>Protéger la ripisylve, remettre des haies et entretenir les fossés.</p>

			Arbres et Paysages » pour mettre en place de nouveaux modèles d'agroforesterie.		
--	--	--	--	--	--



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

CONCERTATION PREALABLE

SYNTHESE

Atelier territorial

Beaumont de Lomagne, 2 mai 2023

Dans le cadre de la concertation préalable du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Neste et Rivières de Gascogne, 20 personnes se sont rendues à la salle des fêtes de Beaumont de Lomagne le 2 mai 2023. Elles ont été accueillies par Jean Luc Deprince, Maire de Beaumont de Lomagne et Guy Mantovani, Président de la Commission Géographique de la CLE. Parmi les participant.e.s à cette réunion 3 personnes étaient déjà venues sur d'autres temps de rencontres organisés dans le cadre de la concertation et 2 avaient répondu au questionnaire en ligne. Une majorité des personnes présentes étaient là pour partager leurs visions autour de la gestion de l'eau sur le territoire.



21 participant.e.s :

4 habitant.e.s

5 membres d'un syndicat de rivière

5 membres d'une institution publique

3 élu.e.s

2 membres de la CLE

Avec pour objectif de nourrir l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau Neste et Rivière de Gascogne, l'atelier visait à :

1/ Informer les participant.e.s à propos des enjeux et problématiques liés à la construction du SAGE, grâce, d'une part, à une présentation des éléments saillants de l'état diagnostic de l'eau sur le territoire par Karine Liéron, animatrice du SAGE et un temps de questions/réponses. D'autre part, une présentation d'une maquette de zones humides réalisée par les étudiant.e.s du BTS GPN de Masseube.

2/ Construire des scénarios prospectifs visant à nourrir la phase « tendances et scénarios » de la CLE, par temps d'échange en groupes proposant d'abord un moment de priorisation collective des enjeux (*inondations, qualité, usages, biodiversité, quantité*) puis de débat autour d'une situation fictive permettant au groupe de se projeter parmi les :

- La rupture soudaine du canal de la Neste
- L'eau, un bien devenu rare
- La qualité de l'eau s'est beaucoup dégradée
- Les inondations se sont multipliées
- La qualité des sols et la biodiversité se sont largement dégradés

Cette synthèse retrace plus précisément les questions et réponses apportées lors du temps 1, ainsi que les échanges menés en groupes restitués par les portes paroles à l'oral et pris en note par les facilitatrices.

1/ Découverte du territoire et de son fonctionnement hydraulique

A. Maquette zones humides des étudiant.e.s en BTS GPN de Masseube

L'équipe d'animation du SAGE a présenté une maquette représentant les différents types de zones humides et leurs fonctionnalités. Cette maquette avait été réalisée par les étudiant.e.s du BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) de l'Institut Saint-Christophe de Masseube.

Quelques questions ont été posées par les participant.e.s et Sarah Labriffe et Marion Harlé (équipe d'animation du SAGE) ont pu y répondre. En voici quelques exemples :

- *Pourquoi ne montre-t-on pas les retenues collinaires sur la maquette ?*
- *Quelle quantité du territoire est couverte par les zones humides ?*
- *Comment faire pour retenir l'eau sur le territoire ?*
- *Où se trouvent les tourbières sur le territoire SAGE NRG ?*



B. Découverte du territoire et des enjeux du SAGE NRG

Les réponses ci-dessous ont été apportées par Karine Lieron dans le cadre du temps de questions / réponses qui a suivi la présentation des enjeux.

Qui gère le Canal de la Neste ? Est-ce qu'on va nous couper l'eau en empêchant l'eau de couler par le canal ? qui gère les débits ?

L'Etat est propriétaire des gros ouvrages de montagne ou de piémont ainsi que du Canal de la Neste. En cas de crise, une gestion de crise est mise en place et c'est le préfet qui gère la répartition des prélèvements via des arrêtés de crise. De manière générale c'est l'Etat qui est au cœur de la répartition de l'eau et veille à son application.

Intervention : Il est tombé trois gouttes d'eau et la Garonne commence à monter, on devrait retenir l'eau de pluie.

Les débits des cours d'eau sont définis réglementairement, en particulier par ce que l'on nomme les débits d'objectif d'étiage. Pour cette année 2023, en raison du faible manteau neigeux, les retenues sont pleines à environ 50%. Le stockage dans des retenues doit se faire en fonction du bassin versant, de la ressource disponible pour les retenir et des capacités de remplissage.

Est-ce qu'on ne pourrait pas stocker l'eau dans les sols ?

Le diagnostic du SAGE a montré que le sol est le principal régulateur de l'eau sur ce territoire. Favoriser l'infiltration de l'eau verte, stockée dans les sols, fait bien partie des solutions à venir.

Intervention : On ne gèrera rien si on n'a pas de réserve. Dès qu'on veut faire des retenues il y a des gens pour les interdire.

2/ Echanges en groupes : quelle eau dans le futur ?

Le temps d'échanges en groupe a permis de faire émerger des points d'accord mais aussi à des points de vue divergents de s'exprimer. Une préoccupation majeure est cependant commune à l'ensemble des tables : le risque du manque d'eau et donc l'enjeu quantitatif.

Un point de débat important a parcouru tous les temps de l'atelier : Comment retenir davantage l'eau ? Faut-il faire davantage de retenues ? Si oui comment les remplir ? Et comment mesurer leurs impacts, en particulier sur la biodiversité ?



→ Partager la ressource : comment aborder un sujet conflictuel tel que l'eau ?

Avec moins d'eau, qui ou quoi privilégier ? C'est une question débattue par les deux groupes. S'agit-il de « compter sur le bon sens des gens pour éviter des réglementations trop strictes » comme évoqué à la table 1 ? Ou bien de séparer strictement les usages et par exemple « conserver l'eau potable pour la boire » comme cela a été longuement débattu à la table 2 ?

De manière transversale, afin d'arriver à un « partage équitable » (table 2), il faudra avant tout « penser large et à long terme » (table 1). Ainsi, autour d'un sujet conflictuel tel que l'eau, il faudrait « promouvoir l'entente contre l'agressivité » (table 2).

La question de la réglementation a particulièrement fait débat à la table 1, où aucun consensus sur le sujet n'a émergé.

→ Trouver de nouvelles sources d'eau

Au-delà du partage d'une ressource en diminution, les deux groupes ont abordé la question des sources alternatives.

Si les retenues d'eau et le stockage de surface sont très rapidement apparues comme des solutions pouvant être mises en place sur l'ensemble du territoire, elles ont été largement questionnées, notamment sur leur taux de remplissage : « les retenues peuvent être une solution si elles sont bien faites et qu'on a de quoi les remplir » (table 1).

D'autres méthodes de stockage ont été avancées comme le stockage de l'eau dans les sols. La table 1 s'est d'ailleurs exprimée en ces mots : « il faut stocker l'eau dans le sol en premier lieu ».

La question du stockage est donc complexe et comme l'a résumé la table 2 : « il n'existe pas une solution miracle, il va falloir combiner une multitude de solutions et c'est la somme de tout qui va nous permettre de conserver l'eau sur le territoire ».

→ Vers un nouveau modèle agricole

De manière transversale, les pratiques agricoles ont été réinterrogées lors de l'atelier, avec un consensus fort : il est nécessaire d'adapter les pratiques à la diminution de la ressource. Pour cela, plusieurs solutions existent : promouvoir la culture de semences qui retiennent l'eau, ne plus

utiliser le glyphosate, mieux gérer l'irrigation (goutte à goutte), planter des cultures mieux adaptées au climat du territoire.

Pour accompagner ce changement de pratiques, il a semblé nécessaire à la table 1 de proposer « une aide financière aux agriculteurs ». La table 2 a complété cette idée par la nécessité de passer également par la formation afin de « réapprendre aux agriculteurs à travailler », sous-entendu : reprendre des bonnes pratiques utilisées auparavant (avec un impact moindre sur l'environnement) pour les adapter au modèle actuel. Il a aussi été souligné que de nombreuses initiatives vertueuses existaient sur le territoire et qu'il fallait les valoriser. Cela devrait être le rôle de la Chambre d'Agriculture d'après la table 1.

→ A l'aval du bassin versant, une qualité de l'eau qui questionne

La question de la qualité de l'eau et notamment de l'eau potable a été discutée. En effet, la table 2 a souhaité insister sur le fait que la question de l'eau potable n'était, selon leur sentiment, pas assez abordée dans la démarche.

La table 1 a souhaité promouvoir une gestion « indépendante et sécurisée de la qualité de l'eau » et plus particulièrement en ce qui concerne la « protection impérative des points de captage ».

La démographie étant également un fort enjeu sur le territoire, la table 2 a également soulevé l'importance de « maintenir une eau de qualité sur le territoire pour retenir les populations ».

→ Favoriser les solutions fondées sur la nature

Les participant.e.s des deux tables ont également souhaité mettre en avant des solutions fondées sur la nature pour répondre aux multiples problématiques liées à la gestion de l'eau sur le territoire.

La table 1 par exemple propose de : « s'appuyer sur des solutions fondées sur la nature comme le maintien de la ripisylve, l'installation d'un couvert végétal, la replantation de haies, le retour du tracé naturel des cours d'eau ... ».

La table 2 abonde dans ce sens en complétant selon ces mots : « il faut mettre à profit les bénéfices naturels de la biodiversité autant pour la quantité (stock d'eau verte) que pour la qualité de l'eau (fonction épuratoire des zones humides) ».

Restitution des recommandations à la CLE

Table	Quantité et usages	Qualité	Agriculture	Gouvernance	Biodiversité
Table 1	<p>Il faut faire des réserves.</p> <p>Il faut stocker l'eau dans le sol en premier lieu.</p> <p>Les retenues peuvent être une partie de la solution si elles sont bien faites et qu'on a de quoi les remplir.</p>	<p>Avoir une gestion indépendante et sécurisée de la qualité : il faut impérativement protéger les points de captage.</p>	<p>Accompagner les agriculteurs dans les changements de pratiques : ne plus utiliser le glyphosate, mieux gérer l'irrigation (goutte à goutte), planter des cultures mieux adaptées (oléagineux).</p> <p>Aider financièrement les agriculteurs.</p>	<p>Il faut recentrer le débat sur l'eau sur le territoire.</p> <p>Ce n'est pas nécessaire d'obliger par la loi, il faut aussi faire appel au bon sens des gens et à la sensibilisation.</p> <p>Il faut penser large et à long terme.</p> <p>S'inspirer des exemples des autres pays alentours (Maroc, Espagne)</p>	<p>Il faut s'appuyer sur des solutions fondées sur la nature : ripisylve, couvert végétal, haies, tracé naturel des cours d'eau ...</p>
Table 2	<p>Retenir l'eau, en surface et dans les sols.</p> <p>Mettre plus de barrages.</p> <p>Réutiliser l'eau notamment à la maison.</p>	<p>Maintenir une eau de qualité sur le territoire pour retenir les populations.</p> <p>Mettre plus en avant les enjeux liés à l'eau potable.</p>	<p>Accompagner l'adaptation de l'agriculture.</p> <p>Promouvoir la culture de semences qui retiennent l'eau.</p> <p>Réapprendre aux agriculteurs à « travailler ». Remettre en valeur les prairies par exemple, remettre des haies.</p>	<p>Il n'existe pas une solution miracle, il va falloir combiner une multitude de solutions et c'est la somme de tout qui va nous permettre de conserver l'eau.</p> <p>Arriver à un système de partage équitable.</p> <p>Promouvoir l'entente contre l'agressivité autour du partage de l'eau.</p>	<p>Mettre à profit les bénéfices naturels de la biodiversité (autant en quantité qu'en qualité).</p> <p>Rendre leur cours naturel aux rivières.</p>



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

CONCERTATION PRÉALABLE

ANALYSE DU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

Juin 2023

Préambule

Avec pour objectif de nourrir l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) Neste et Rivière de Gascogne, un questionnaire a été mis en ligne le jour du lancement de la concertation préalable, le 14 mars 2023. Constitué en plusieurs parties, il offrait la possibilité de prioriser des enjeux préalablement identifiés (quantité d'eau, répartition des usages, qualité, risques d'inondations, et biodiversité). Les participant.e.s ont pu également prioriser ou proposer des actions à mettre en œuvre, en réponse aux problématiques identifiées.

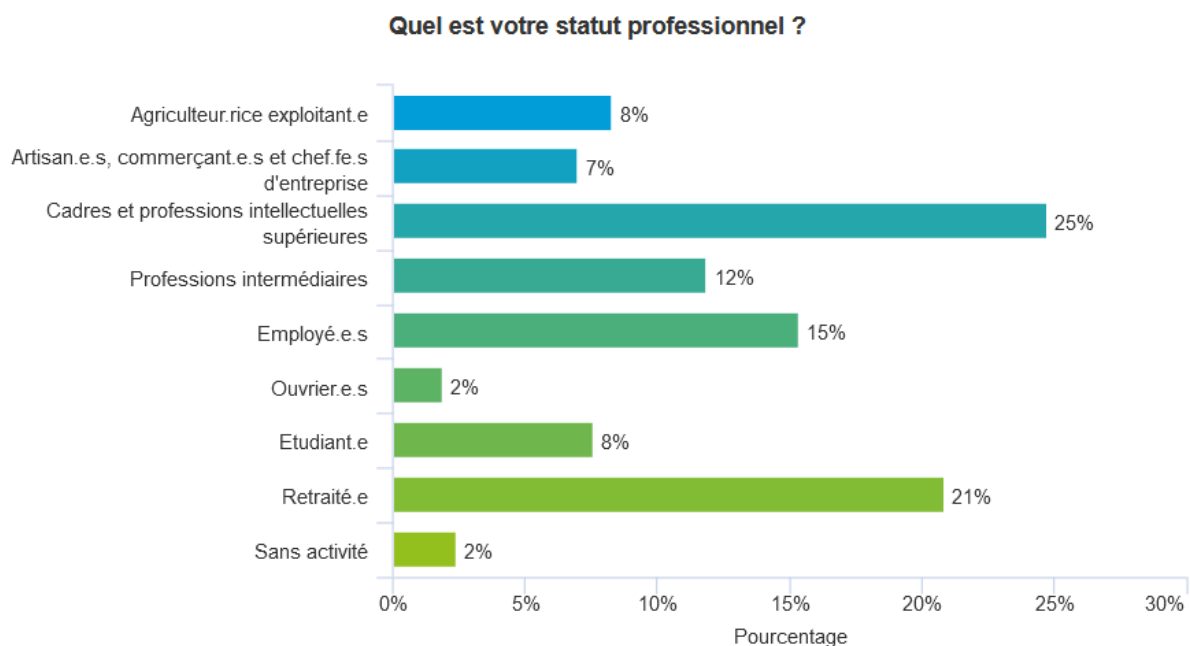
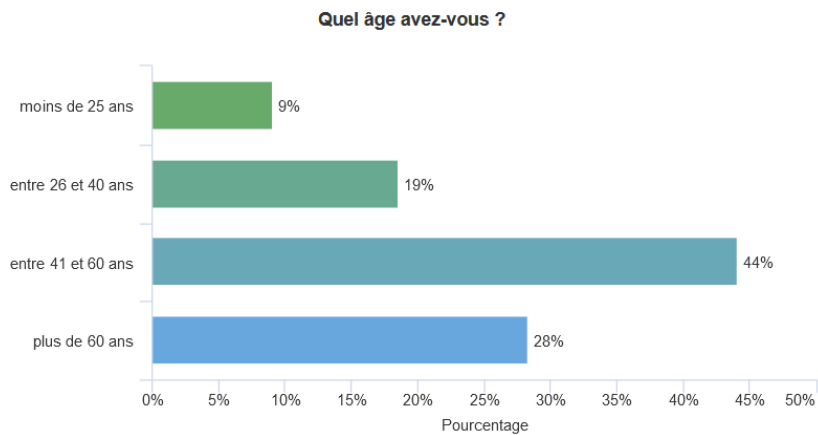
Le questionnaire a été proposé sur certains marchés au début de la concertation. Parfois jugé trop long pour un questionnaire passé en extérieur, l'équipe a préféré par la suite privilégier les encouragements à le remplir à domicile. Toutefois, certain.e.s participant.e.s l'ayant complété à domicile notent en encart libre la longueur et les nombreux détails du questionnaire. Certain.e.s en félicitent la conception, d'autres estiment que la structuration des questions ne laissait pas suffisamment de place à une expression libre. .

A la clôture de la concertation au 8 juin 2023, le questionnaire a obtenu 543 réponses.

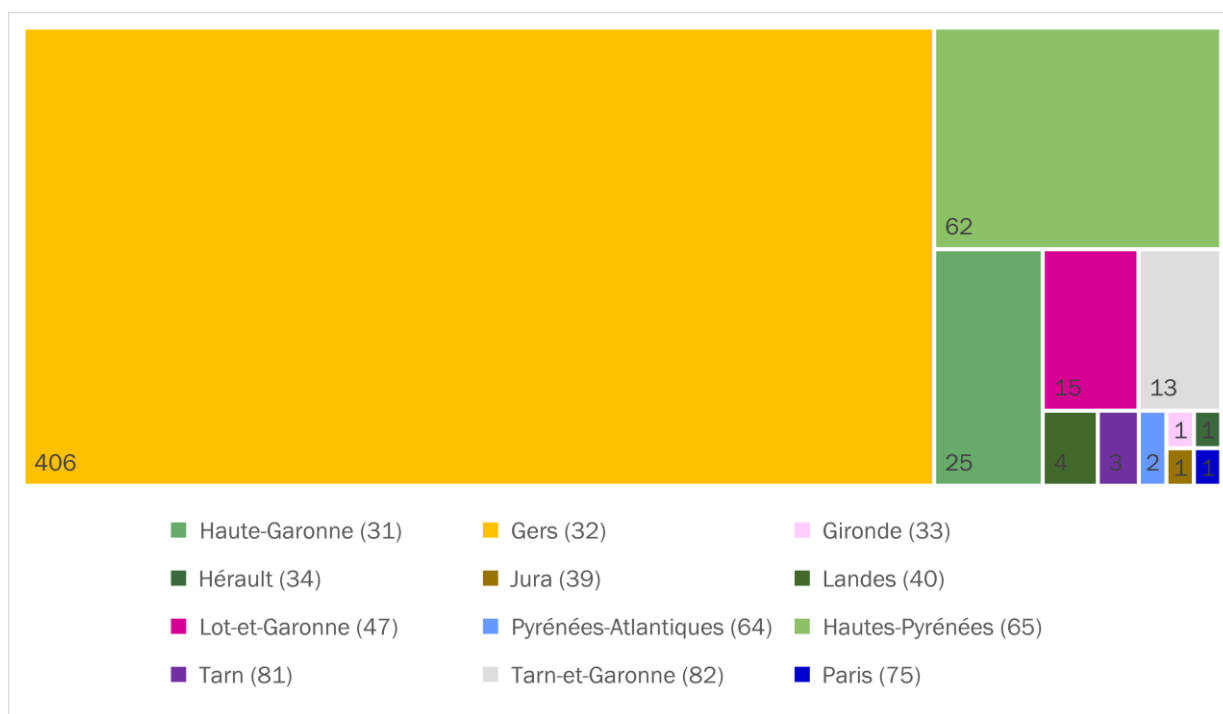
1. Le profil des répondant.e.s

Les répondant.e.s au questionnaire ont, en grande majorité, un profil similaire aux participant.e.s des rencontres de concertation.

Une majorité de répondant.e.s a donc entre 41 et 60 ans, et au total plus de 72% des participant.e.s ont donc plus de 40 ans.



Il est habituel dans toute démarche de concertation de retrouver une majorité de cadres (et professions intellectuelles supérieures), de professions intermédiaires et de retraité.e.s. Ici, nous pouvons toutefois noter une présence relativement importante de personnes issues du monde agricole (8%) mais surtout d'employé.e.s (15%).



Sur la base des codes postaux rentrés, nous pouvons donc retrouver une large prédominance du département du Gers, qui constitue une partie majeure du territoire du SAGE. Il est cependant notable de constater la représentation de l'ensemble des six départements qui constituent le territoire Neste et Rivières de Gascogne : les Hautes-Pyrénées (à hauteur de 12%), la Haute-Garonne (5%), le Lot-et-Garonne (3%), le Tarn-et-Garonne (2%), et dans une encore moindre mesure les Landes et le Tarn.

Deux participations marginales ont aussi été enregistrée au-delà du périmètre du SAGE, en Gironde et dans les Pyrénées-Atlantiques.

La préfecture du département du Gers est largement en tête parmi les communes d'habitation renseignées, certainement du fait de l'importance de sa population (22 173 habitant.e.s en 2019¹). De même, l'Isle-Jourdain, deuxième plus grande ville du département (9 072 habitant.e.s en 2019²) arrive également logiquement à la suite d'Auch.

Le Gers prédomine donc largement sur les départements limitrophes, bien que la présence de Lannemezan dans ce « top 5 » assure une représentation du côté des Hautes-Pyrénées.

Dans quelle commune habitez-vous ?		
1	Auch	74
2	L'Isle-Jourdain	23
3	Lectoure	22
4	Mirande	12
5	Lannemezan	11
	Mauvezin	11

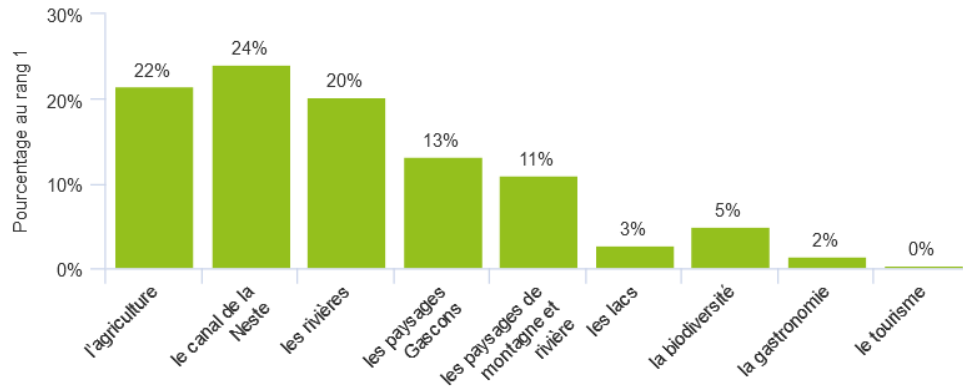
La population du territoire est toutefois largement dispersée, et les villes ne sont pas de bons indicateurs pour rendre compte de la richesse des localisations des participant.e.s au questionnaire.

¹ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-32013>

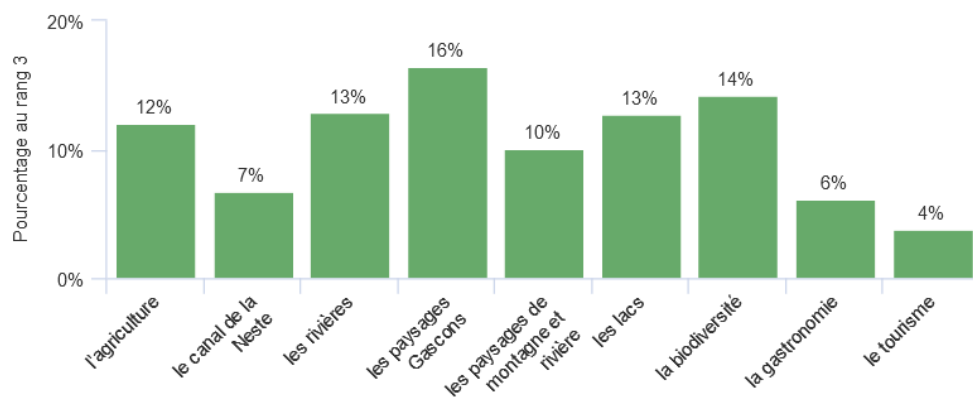
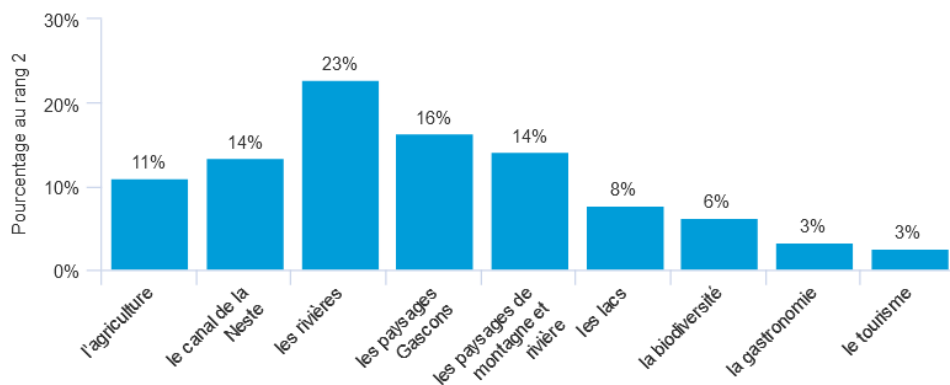
² <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-32160>

2. Représentations du territoire

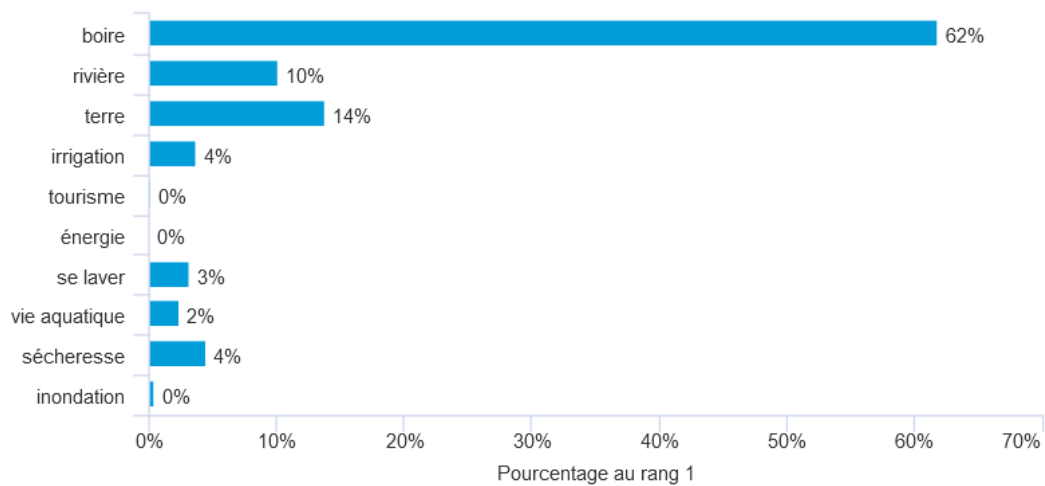
Les répondant.e.s pouvaient sélectionner trois images sur un panel de neuf, afin de témoigner de leur représentations du territoire. Classées par ordre de priorité, les trois premières images qui représenteraient le mieux seraient celles du **canal de la Neste**, de **l'agriculture** et des **rivières**.



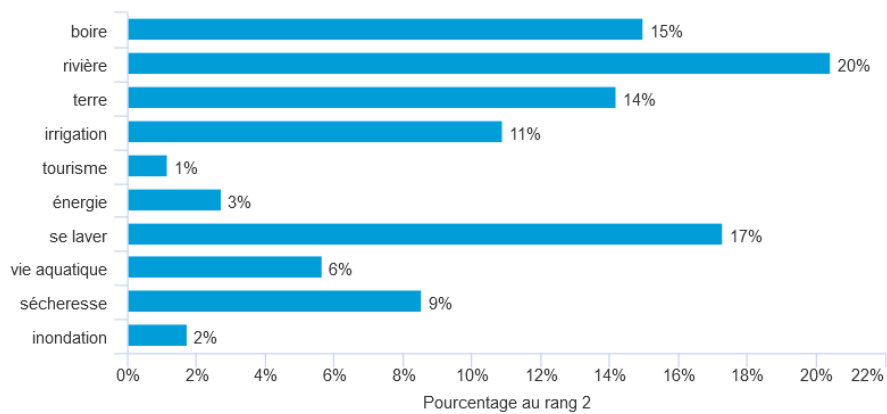
En deuxième position, 23% des répondant.e.s ont choisi les rivières. En troisième position, les choix ont été plus divers, avec une préférence pour les paysages gascons, mais également une présence importante de la biodiversité, des lacs, et à nouveau des rivières et de l'agriculture.



Dans un second temps, les répondant.e.s devaient sélectionner les trois images représentant le plus leur rapport à l'eau. L'image qui a largement été classée en premier est celle correspondant au fait de boire, besoin vital.



La seconde image sélectionnée par les répondant.e.s est plus diverse. La plupart des images ont été largement choisies, à l'exception de celles à représentant le tourisme, l'énergie et les inondations, représentations qui ne semblent donc pas majeures à l'échelle du territoire.

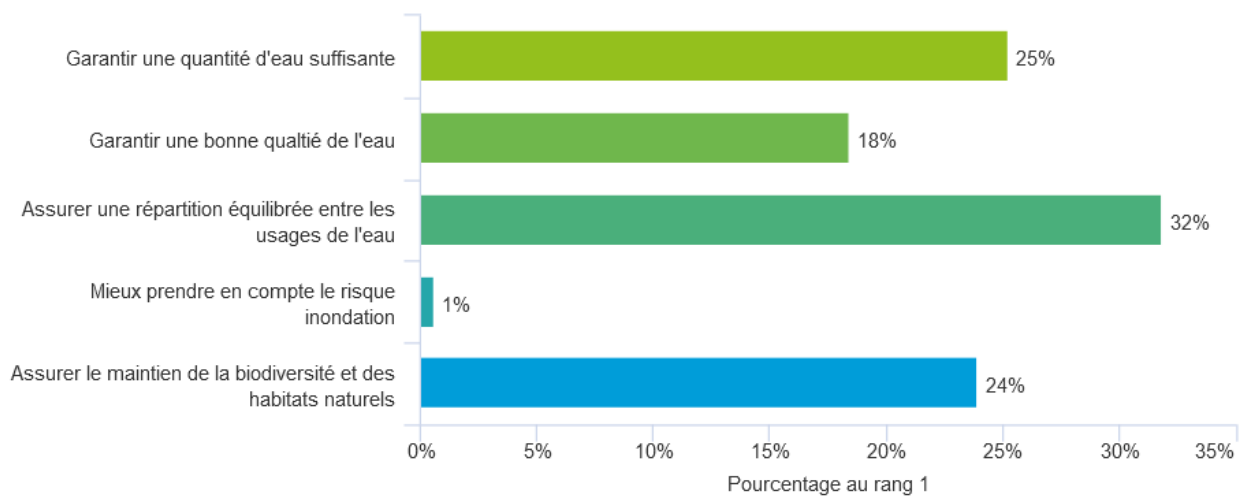


3. Enjeux prioritaires

A l'issue du questionnaire, il était demandé aux participant.e.s de prioriser les divers enjeux identifiés concernant l'avenir de l'eau sur le territoire. Les problématiques sur lesquelles agir sont donc classées dans cet ordre d'importance :

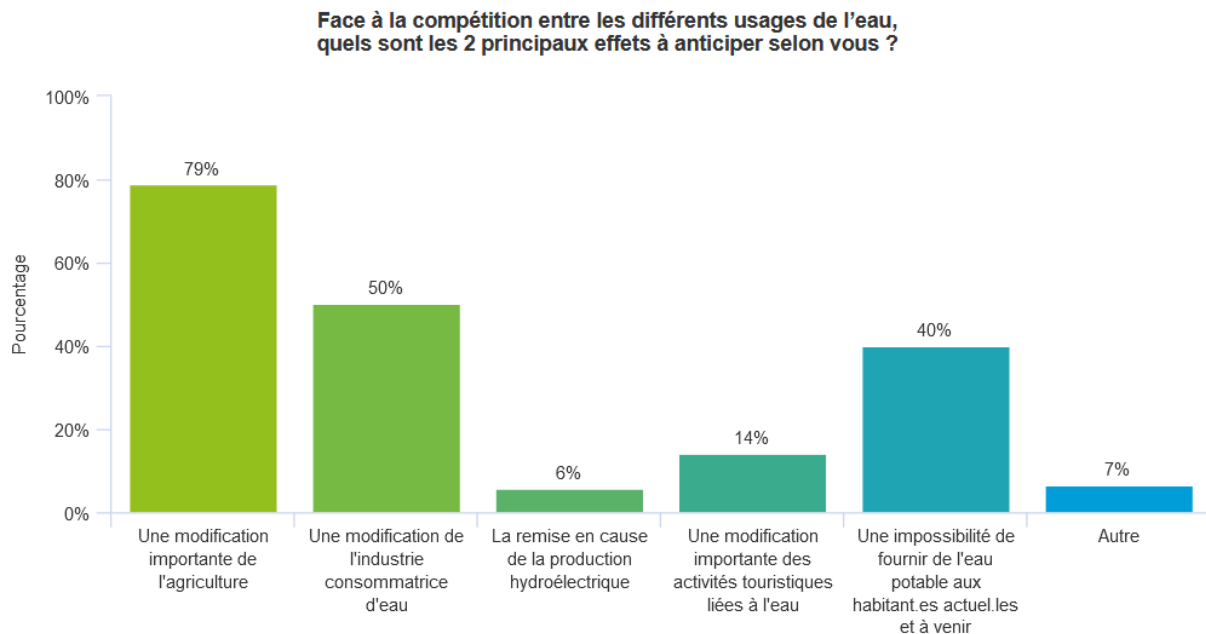
1. Assurer une répartition équilibrée entre les usages de l'eau (32%)
2. Garantir une quantité d'eau suffisante (25%)
3. Assurer le maintien de la biodiversité et des habitats naturels (24%)
4. Garantir une bonne qualité de l'eau (18%)
5. Mieux prendre en compte le risque inondation (1%)

Classez par ordre de priorité les thèmes auxquels le territoire devrait répondre pour assurer l'avenir de l'eau :



4. Et demain, quel partage entre les différents usages de l'eau ?

Intimement liée à la question de la quantité, celle des usages et conflits est la première à inquiéter le plus les participant.e.s au questionnaire. Parmi les effets de la concurrence entre les usages de l'eau, c'est la **modification importante de l'agriculture qui apparaît en premier lieu (79% des répondants)**. Vient ensuite la **modification de l'industrie** consommatrice d'eau puis **l'impossibilité de fournir de l'eau potable** aux habitant.e.s.



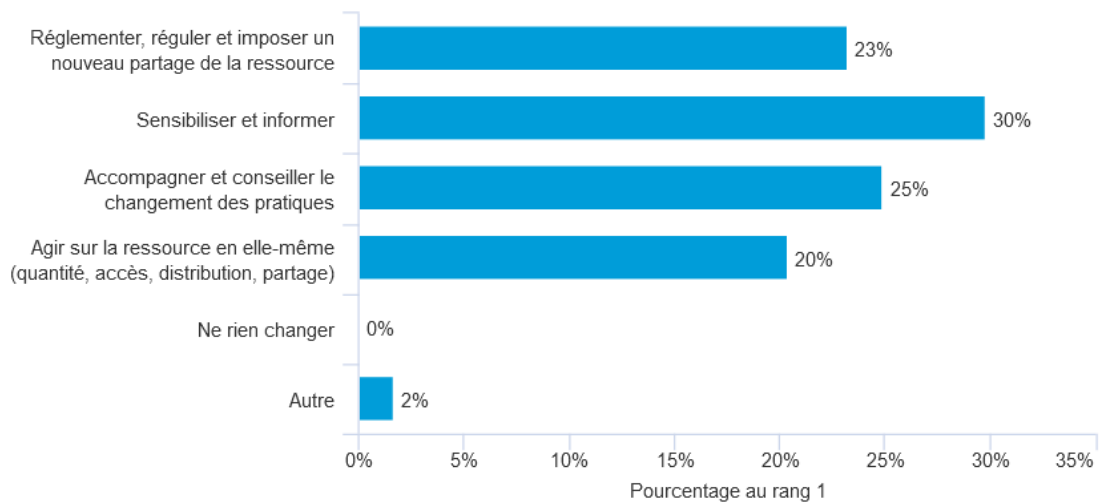
Les personnes qui ont choisi l'option « autre » ont principalement mis en avant les conséquences sur la quantité d'eau disponible. Des nouvelles idées ont toutefois émergé :

- **La nécessité de modifier notre alimentation** (et pour un.e répondant.e, de favoriser le **véganisme**). **Anticiper les pertes économiques importantes** pour le territoire du fait de la raréfaction de la ressource.
- Prendre **en compte la question de l'eau** dans les réflexions en **amont de chaque projet**, quel qu'il soit.
- Améliorer la **qualité des réseaux de distribution de l'eau existants** afin de réduire les pertes en eaux, ou encore de mettre en place une cartographie qui définirait les zones exactes où la ressource en eau ne suffirait pas à faire face aux besoins vitaux des populations pour faciliter le soutien aux collectivités concernées.

Une personne craint quant à elle une modification importante des écosystèmes et de la **biodiversité** actuelle.

« Les activités de loisir et tourisme (...) ne sont pas prioritaires mais doivent être rapidement abordées par les acteurs concernés pour anticiper les conflits d'usage »

Dans cette situation, que faire ? Classez ces orientations par ordre de priorité



Concernant les actions à entreprendre dans une situation de compétition des usages de l'eau, la sensibilisation et l'information se démarque de peu des autres items proposés et choisis en premier par les répondant.e.s. Dès lors, **l'ensemble des actions proposées semblent faire consensus**, à l'exception de celle qui impliquerait de ne rien changer.

Il faudrait donc sensibiliser et informer, accompagner et conseiller le changement des pratiques, réglementer, réguler et imposer un nouveau partage de la ressource, et enfin agir sur la ressource en elle-même.

Parmi la vingtaine d'éléments ajoutés dans le champ « autre », certain.e.s proposent des mesures très détaillées :

- « 1. Préciser **géographiquement**, qualitativement et quantitativement la gestion de l'eau, pour améliorer le diagnostic.
2. Etablir une **gouvernance décisionnaire de la CLE**.
3. Organisation par les services de l'Etat de la concertation pour la **gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)**
4. **Augmenter les capacités humaines** des services de l'Etat pour réglementer, réguler et contrôler. »

Nous y retrouvons également des appels à la **création de lacs** et retenues pour l'eau de pluie, et leur strict inverse, certain.e.s demandant que l'on **rende sa liberté à l'eau**, et que l'on favorise l'infiltration dans les sols notamment en limitant le drainage et en préservant les ripisilves et zones humides.

De nombreuses contributions se réfèrent également à la mise en œuvre ou à l'application de **réglementation** :

- Modifier les **seuils** de recherches et les types **molécules** (pesticide)
- Renforcer les **contrôles** et les **sanctions** en cas de non-respect des **prélèvements** (par exemple avec des amendes au montant élevé ; certain.e.s précisent « sanctionner très sévèrement »)
- **Tarifier la consommation d'eau** selon les quantités consommées pour l'ensemble des consommateurs (dont l'industrie et l'agriculture) ; « faire payer le vrai prix de l'eau »
- **Imposer aux industries** de changer leur mode de consommation de l'eau
- Changer la loi sur l'eau et faire appliquer **le Varennes de l'eau**

- Appliquer la **réglementation existante** avant d'en créer une autre

Enfin, certain.e.s précisent leur pensée sur le volet **sensibilisation** : il conviendrait d'encourager à la réutilisation des eaux usées à l'échelle individuelle, mais aussi de sensibiliser les élu.e.s aux changements de pratiques, et l'ensemble des habitant.e.s au partage de l'eau. Une contribution évoque également la nécessaire **mise en discussion** de ces sujets par les **maires**, avec leurs équipes mais également leurs habitant.e.s.

Dans le dernier encart libre du questionnaire, plusieurs personnes ajoutent des recommandations sur le sujet :

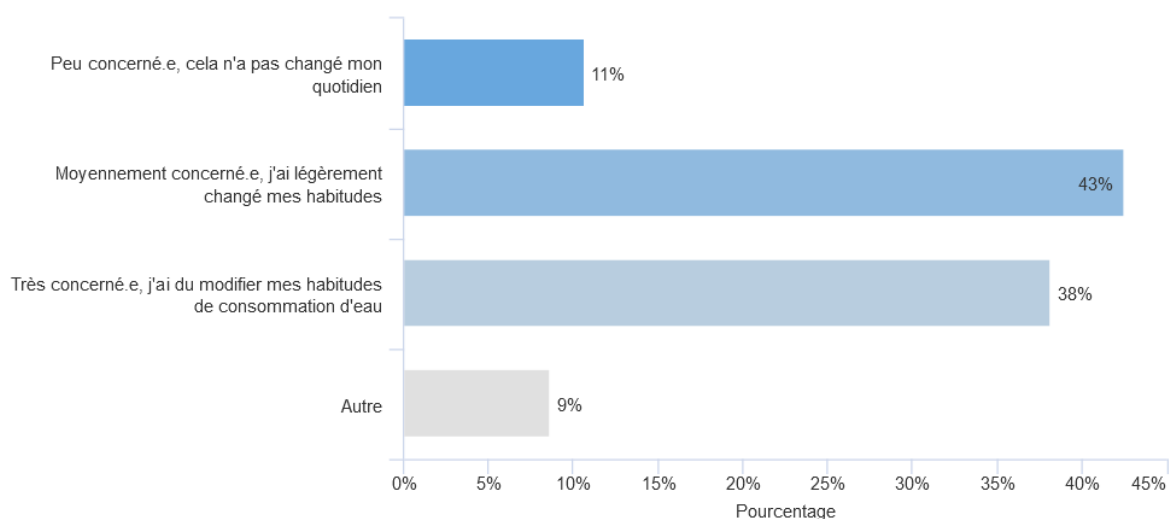
- « Arrêter de construire de nouvelles micro **centrales** »
- « Sensibiliser les **touristes** sur l'effet néfaste des barrages de galets en période d'étiage »
- « Affecter des **quotas** (assurés) à chaque utilisateur, libre à lui de l'utiliser au mieux, au lieu du premier pompé comme aujourd'hui qui pénalisé celui qui décalé sa consommation en fin d'été. »
- « Interdire les **méthaniseurs** »
- « Interdire les **canons à neige**, quitte à impacter le tourisme »

5. Et demain, quelle quantité d'eau sur le territoire ?

Seconde source d'inquiétude pour les répondant.e.s (61%), **la majorité d'entre eux affirment avoir dû changer leurs habitudes** (à divers degrés d'importance, concernant toutefois 81% des habitant.e.s), suite aux épisodes de sécheresse récents.

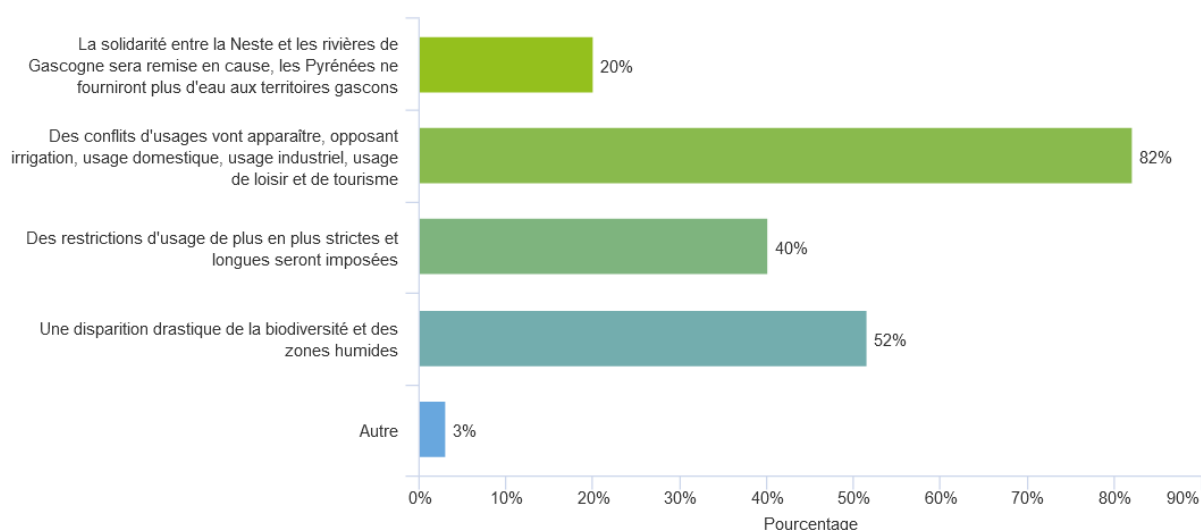
Certain.e.s précisent en champs libre avoir **déjà largement modifié leurs modes de consommation d'eau (bien) avant 2022**. D'autres ont fait le constat de fissures sur leur maison, ont vu leur pratique de la pêche impactée ou leurs cultures mises en péril.

En 2022 la période de sécheresse a battu des records partout en France. De quelle manière avez-vous été touché.e par la sécheresse ?



Dans ce contexte, une majorité de répondant.e.s (82%) estime **prioritaire d'anticiper de possibles conflits d'usages**. Ce chiffre fait écho à l'inévitable interdépendance soulevée tout au long de la concertation, entre quantité d'eau et usages, deuxième enjeu soulevé comme étant le plus préoccupant pour les habitant.e.s ayant répondu au questionnaire.

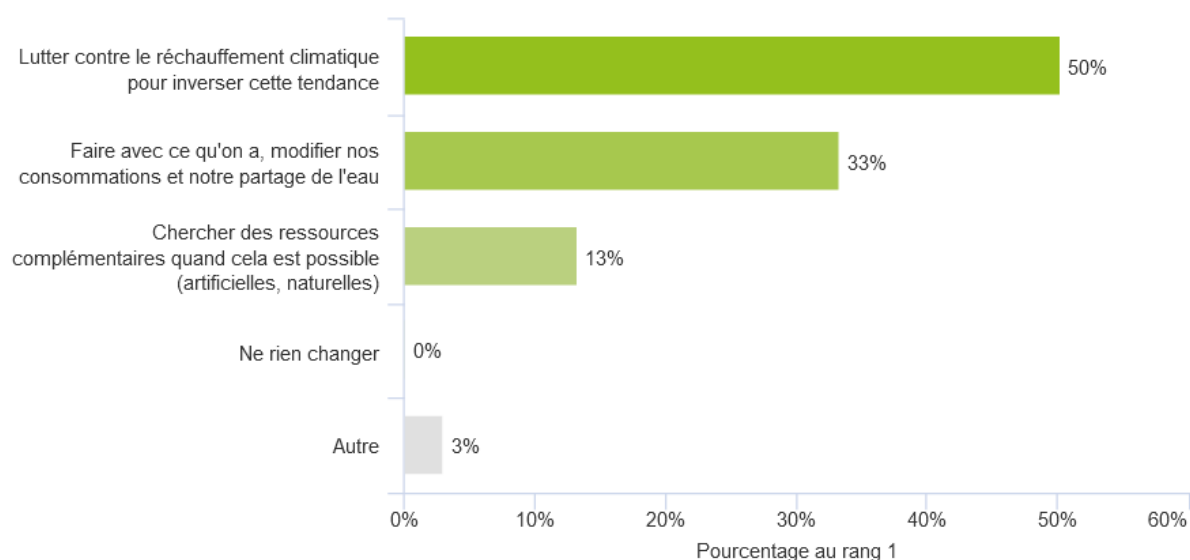
Face à la diminution de la quantité d'eau, quels sont les 2 principaux effets à anticiper selon vous ?



La question de la disparition de la biodiversité et des zones humides touche également un nombre important de répondant.e.s (52%), tout comme la crainte de restrictions d'usages plus strictes (40%).

Certain.e.s précisent qu'il conviendrait d'**anticiper la privatisation de l'eau** (perçue comme un risque) et une **perte d'attractivité du territoire gersois** en raison de restrictions. Une autre personne redoute une **surveillance accrue des citoyens** ainsi qu'une intense pression politique. Enfin, quelqu'un précise la nécessité d'**anticiper la disparition drastique de la biodiversité**, les modifications forestières et paysagères et la façon dont les productions agricoles et pastorales seraient affectées.

Dans cette situation, que faire ? Classez ces orientations par ordre de priorité



Dans cette situation, la moitié des répondant.e.s estime qu'il faut **en premier lieu lutter contre le réchauffement climatique** afin d'inverser la tendance annoncée. Une bonne partie (33%) classe en premier la nécessité de « faire avec ce qu'on a » et de modifier nos consommations et notre partage de l'eau.

Plus de 60 personnes ont également pris le temps de préciser leur réponse en proposant des pistes d'actions.

« Privilégier l'eau pour l'agriculture destinée à l'alimentation.
Ne pas utiliser l'eau dans l'agriculture intensive qui va à l'encontre de l'utilisation alimentaire, de la préservation de la planète et de l'évolution climatique. »

La **question du stockage**, à la fois **naturel** et **artificiel** a ainsi été régulièrement soulevée : certain.e.s appellent au stockage de l'eau pluie à l'échelle domestique, d'autres à la création de lacs. Du côté du stockage naturel, ce sont les **zones humides** et la **replantation de haies** et végétation qui sont mises en avant.

Une piste majeure, relevée à près de vingt reprises concerne la **modification du système agricole** : les participant.e.s souhaitent un changement des pratiques pour aller vers le développement de cultures agricoles résilientes, adaptées au changement climatiques, sans pesticides et globalement respectueuses de l'environnement.

Cette proposition, comme celle du stockage, revient dans la quasi-totalité des champs libres du questionnaire, sous plusieurs formes (appels au développement de l'agroforesterie, à la couverture des sols, etc.). En complément, la plupart du temps, la restriction de l'utilisation de l'eau par l'**industrie** est régulièrement mentionnée.

Plusieurs personnes évoquent également la nécessité **d'effectuer de la recherche** sur différents aspects : favoriser les actions sur le climat local (géo-ingénierie), réutiliser des eaux usées, produire des récoltes sans eau ou encore dessaler la mer.

A l'échelle individuelle, différentes personnes ont également appelé à l'adoption de mesures de sobriété (ou frugalité selon les cas) des usages de l'eau, par exemple en citant le cas emblématique de la chasse d'eau des toilettes. C'est également dans ce cadre que certain.e.s demandent la suppression voire l'interdiction des piscines individuelles.

Le **volet réglementaire** et la **gouvernance** sont aussi évoquées, quelqu'un précisant la nécessité de faire respecter les priorités d'usages « telles que définies dans le L211.1 du code de l'environnement ». Plusieurs ajoutent la nécessité d'une intervention rapide dès qu'une **fuite** est détectée sur le réseau de distribution de l'eau, et donc de donner des moyens aux personnes chargées de ce problème. Un participant.e estime que ce sont les **pouvoirs publics à l'échelle nationale** qui devraient « prendre leurs responsabilités ».

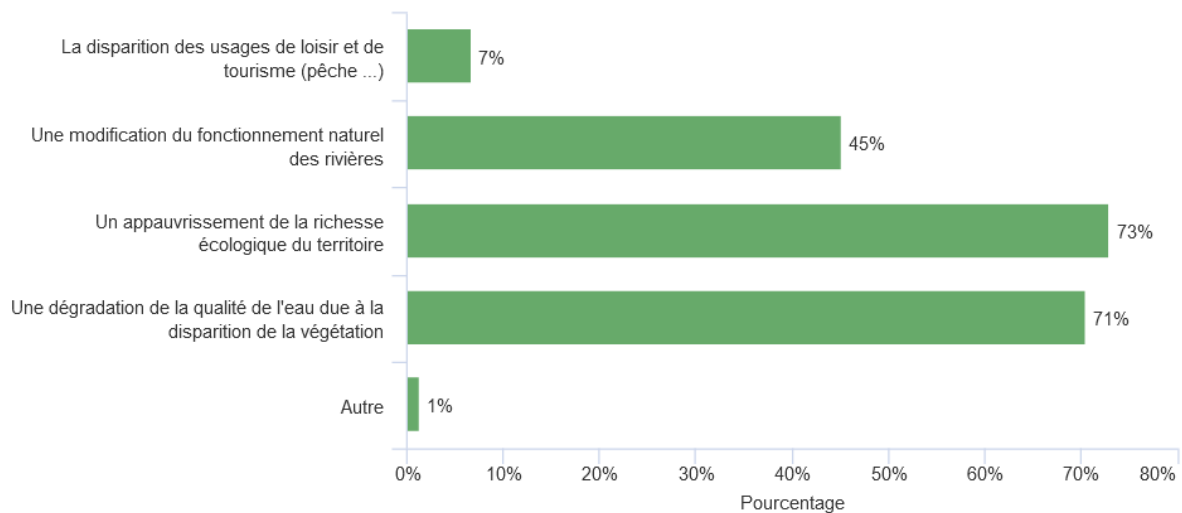
Enfin, élément qui reviendra également régulièrement dans l'ensemble des champs libres du questionnaire, la **sensibilisation** est appelée des vœux d'un certain nombre de participant.e.s : à la sobriété domestique, mais aussi à la différenciation de deux réseaux pour l'eau courante (eau potable et eaux usées et/ou eau de pluie). Pour certain.e.s, cette sensibilisation doit s'appuyer sur **des aides**, par exemple à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie.

6. Et demain, quel état de la biodiversité ?

Concernant les enjeux de biodiversité, les quatre proposés, **deux effets se démarquent nettement** ; il faudrait anticiper :

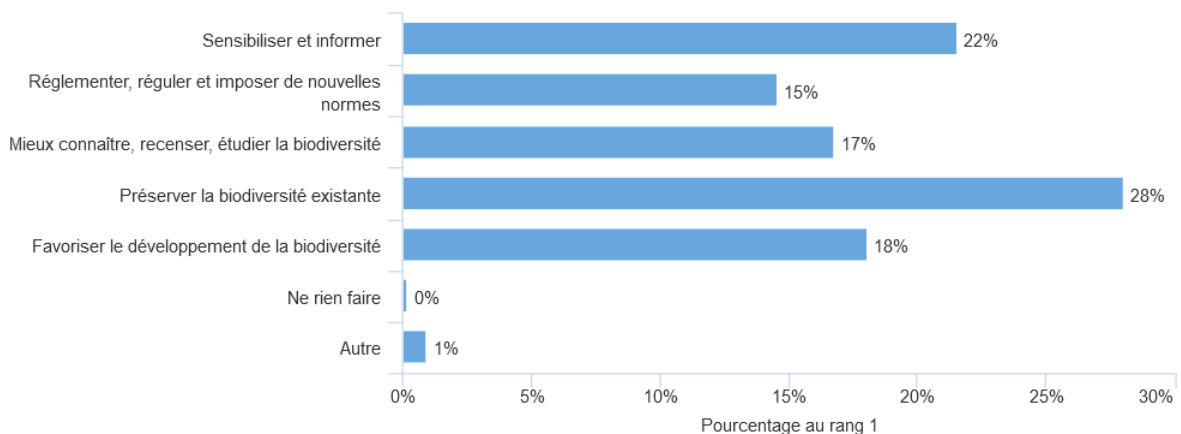
- **L'appauvrissement de la richesse écologique** du territoire
- **La dégradation de la qualité de l'eau** due à la disparition de la végétation

Face à la dégradation de la biodiversité, quels sont les 2 principaux effets à anticiper selon vous ?



Autres effets à anticiper d'après les participant.e.s en champ libre : un changement du milieu avec l'apparition de nouvelles espèces, ainsi qu'une modification du fonctionnement naturel des zones humides et de leurs aménités.

Dans cette situation, que faire ? Classez ces orientations par ordre de priorité



Il y a un **consensus global sur l'idée qu'il faut agir**. Au premier rang, 28% des participant.e.s estiment qu'il faut avant tout **préserver la biodiversité existante**, quand 22% pensent qu'il faudrait d'abord **sensibiliser et informer**.

A nouveau, pour pallier ce problème, les participant.e.s ont précisé différentes recommandations dans les champs libres.

« Faire entrer le respect du vivant non humain dans la réglementation ordinaire sur l'eau »

Certain.e.s demandent une **amélioration des ripisylves** et la généralisation des **bandes enherbées** pour limiter les dégradations. D'autres affirment que seul un **retour des prairies** dans les vallées pourrait laisser espérer une reconquête de la bonne qualité écologique des cours d'eau, au détriment des modes d'agriculture actuels. Pour d'autres, il faut développer les **continuités écologiques** et recréer des **zones humides**.

Quelques participant.e.s ont à nouveau demandé la création de **nouveaux lacs**.

En termes de gouvernance et de législation, une personne estime qu'il faudrait commencer par faire **respecter les réglementations existantes**. D'autres ajoutent qu'il faudrait redonner du **budget aux organismes** tels que l'ONF ou l'OIEAU. Quelqu'un pense qu'il faudrait **intégrer les AAPPMA et fédérations de pêche aux décisions**.

Enfin, un.e participant.e appelle à **valoriser la biodiversité à travers le tourisme** (observation, sensibilisation, etc.) tandis qu'un.e autre ajoute qu'il faudrait **entretenir et curer les cours d'eau**.

« Revoir notre modèle agricole pour lutter contre la pollution des sols et des rivières par les produits utilisés en agriculture traditionnelle, revoir notre modèle industriel également très pollueur de l'environnement et donc néfaste pour la biodiversité, tout ceci passant par des décisions politiques fortes en faveur d'un changement complet de modèle de production et donc de consommation, à l'opposé de la société d'ultra consommation prônée actuellement »

Dans le dernier encart libre du questionnaire, d'autres recommandations sont évoquées :

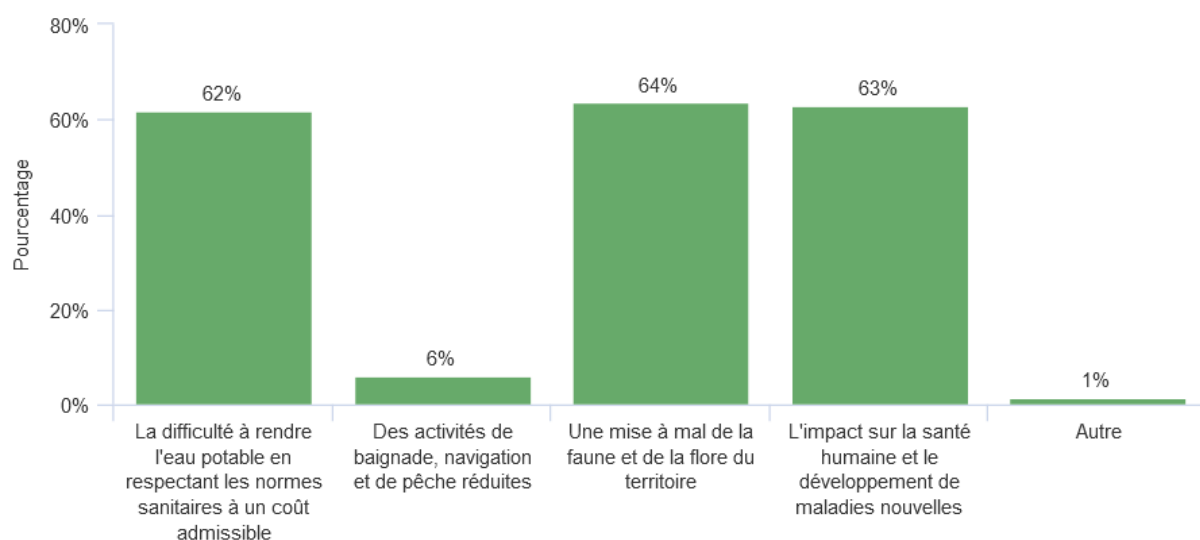
- « Planter de **nouvelles forêts** »
- « Ne plus combler les **mares** qui sont des endroits de vie (poules d'eau, grenouilles, hérons...) »
- « **Responsabiliser** pour assurer une répartition de l'eau équilibrée entre les individus et la biodiversité »
- « Préserver les arbres dans les territoires de **montagne** ; interdire les **coupes rases** »

7. Et demain, quelle qualité de l'eau ?

Sur les 4 effets proposés à la priorisation, 3 font largement consensus. Il faudrait donc anticiper :

- La difficulté à rendre l'eau potable en respectant les normes sanitaires à un coût admissible
- Une mise à mal de la faune et de la flore du territoire
- Un impact sur la santé humaine et le développement de maladies nouvelles ; une personne précise par ailleurs qu'il s'agit d'anticiper un impact sur la santé de tous les êtres vivants

Face à la dégradation de la qualité de l'eau, quels sont les 2 principaux effets à anticiper selon vous ?

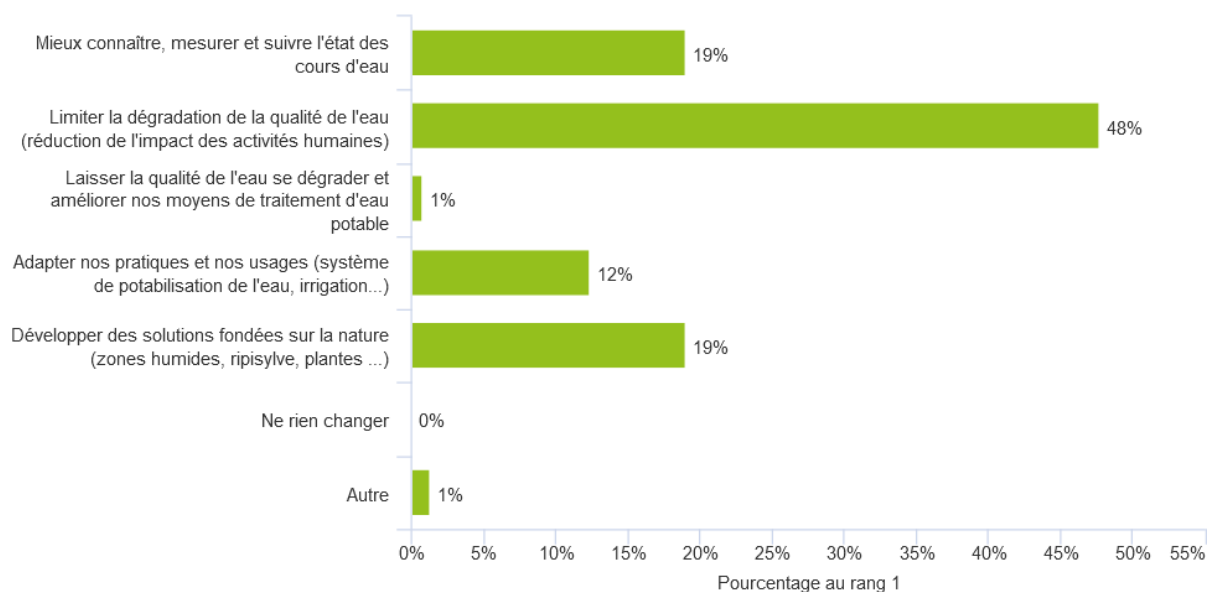


La question de **la réduction des activités de loisirs (baignade, navigation et pêche) apparaît comme très largement secondaire**, face aux autres.

Dans le champ libre, une personne évoque l'idée que l'affirmation selon laquelle la qualité de l'eau est dégradée serait « contraire à la réalité (...) [la] qualité est bien meilleure aujourd'hui qu'hier ».

« Personne n'est en capacité, dont l'ANSES, d'affirmer que la consommation quotidienne **d'eau contaminée** par des **pesticides**, même en très faible quantité pendant des dizaines d'années, n'aura aucun **impact sur la santé future des enfants aujourd'hui** adulte demain, des femmes enceintes, etc. »

Dans cette situation, que faire ? Classez ces orientations par ordre de priorité



Pour une majorité de répondant.e.s (48%), il faut prioritairement **limiter la dégradation de la qualité de l'eau**, et donc réduire l'impact des activités humaines.

En parallèle et dans l'ensemble, il faudrait donc :

- Mieux connaître, mesurer et suivre l'état des cours d'eau
- Développer des solutions fondées sur la nature
- Adapter nos pratiques et nos usages

L'ensemble des répondant.e.s semble également **en accord avec l'idée d'agir**, puisqu'aucun.e n'a sélectionné l'item « ne rien changer ». Ils sont également très peu nombreux à avoir sélectionné l'idée selon laquelle il faudrait laisser la qualité de l'eau se dégrader et miser sur les moyens de traitement de l'eau.

Ce sujet a également suscité des réactions et précisions en champ libre. Certain.e.s font le lien avec la quantité d'eau et estiment qu'en agissant sur la **quantité**, nous agissons également sur la qualité, notamment par **dilution**.

Les pratiques agricoles sont également mises en cause : certain.e.s demandent **l'interdiction** de la vente et de l'utilisation des **pesticides** ; d'autres souhaitent voir appliquée **la loi sur la réduction** de l'utilisation de ces mêmes pesticides. Sur un pendant « positif », quelqu'un appelle au soutien massif au passage à **l'agriculture biologique** (qu'il distingue de l'agriculture raisonnée). Dans le même esprit, un.e participant.e souhaite voir encouragée la **couverture des sols**.

Il est également question de **contrôle des industriels** et de **taxation des pollueurs identifiés** (professionnels agricoles, industriels, et particuliers).

« **Mesurer différemment la qualité de l'eau** par deux moyens : mesurer la présence de molécules supplémentaires que l'on sait nocives et abaisser les seuils de présence acceptable de certaines molécules dans l'eau, aujourd'hui assez permissifs »

Concernant la **potabilisation** de l'eau, un.e participant.e estime qu'il ne faut **pas construire de nouvelle station** de potabilisation d'eau (qui coûterait trop chère et à l'installation et à l'exploitation pour des résultats limités), mais construire **une adduction depuis la Neste** ou l'Adour. Un.e autre souhaite que des **solutions d'épurations locales** soient développées. Dans cet

esprit, quelqu'un.e énonce comme prioritaire la **restauration des milieux et habitats**, à l'aide de financements européens.

La **gestion des eaux usées** est également évoquée : un.e répondant.e pense nécessaire de gérer efficacement celles des **villes** (par exemple en les utilisant pour l'agriculture), un.e autre appelle à leur **filtration**. Sur le sujet, un.e participant.e souhaite voire mise en place une **sensibilisation** dans la mesure où certaines personnes rejetteraient directement leurs eaux usées non traitées dans les cours d'eau.

Enfin, un.e participant.e estime qu'il faudrait **mieux informer sur la qualité** « réelle » de l'eau (par exemple grâce à un **organisme indépendant**).

« J'habite Nérac depuis 2006 et le goût de l'eau du robinet est parfois médiocre, souvent mauvais, parfois imbuvable ! Les relevés transmis avec la facture sont très abscons et me semblent plus destinés à nous endormir qu'à nous informer ! A quand un **organisme 100% indépendant** qui informe les habitants du risque réel que nous prenons en consommant cette eau pleine de produits chimiques ? »

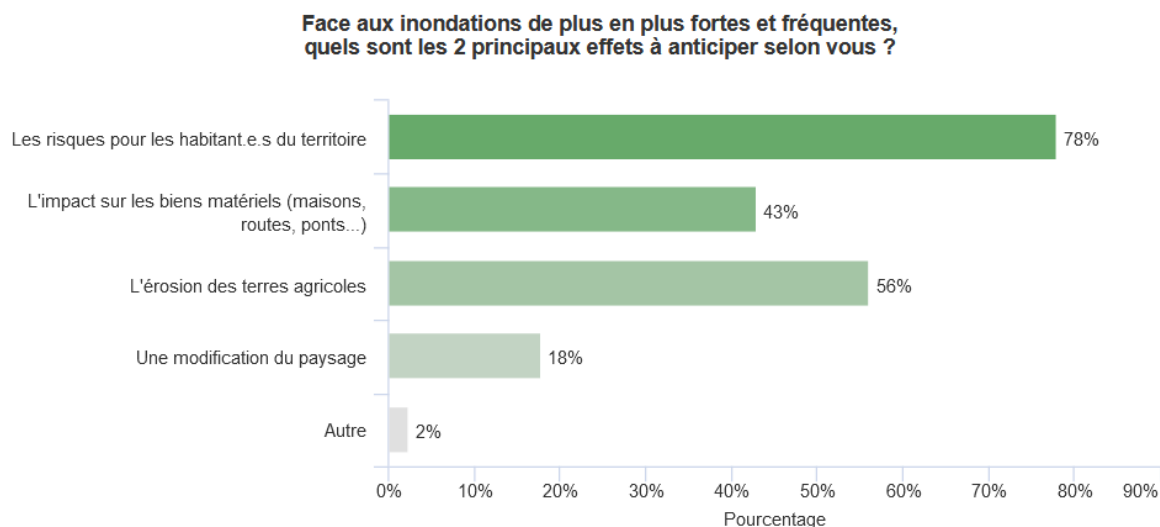
Dans le dernier encart libre du questionnaire, plusieurs contributions reviennent sur la question et font d'autres propositions :

- La **filtration par les plantes** doit être reconnue en assainissement individuel
- Effectuer des **études sur les polluants agricoles** afin d'identifier s'ils sont des perturbateurs endocriniens
- « **Protéger les zones de collection d'eau et de captage**, pour que la rivière Gers voit sa concentration en polluants chimiques diminuer. Cela rendra la décontamination au niveau des usines de retraitement de l'eau moins lourds techniquement et coûteux »

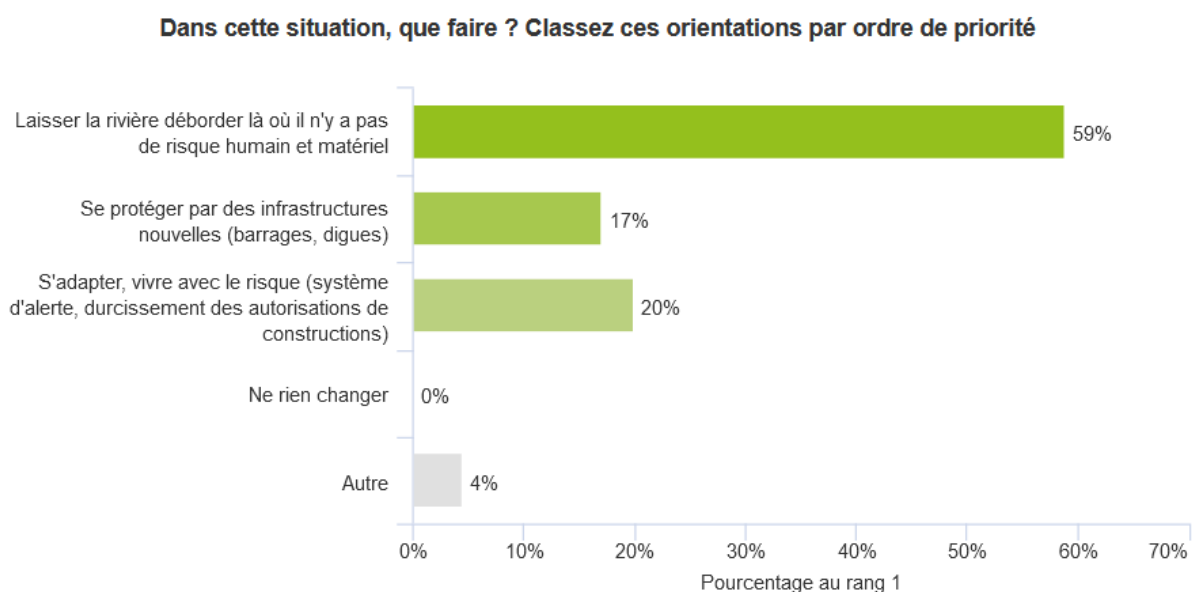
8. Et demain, quelle gestion du risque inondation ?

Dans un contexte de sécheresse hivernale, les enjeux liés au risque d'inondation n'ont pas paru fondamentaux aux répondant.e.s.

Face aux inondations, une écrasante majorité de répondant.e.s (**78%**) estime qu'il faut avant tout **anticiper les risques pour les habitant.e.s**. Le second effet le plus important serait celui du **risque d'érosion des terres agricoles (56%)**.



En champ libre, plusieurs personnes précisent qu'il faudrait **promouvoir la végétation au profit du béton** dans les villes et donc mieux penser l'urbanisme. D'autres solutions sont évoquées, comme le fait de **laisser de la place autour de la rivière** ou encore de **réfléchir à l'échelle du bassin** au lieu de penser des actions dans l'urgence à l'échelle des cantons.



Lorsqu'il est question de prioriser des actions à mettre en œuvre face aux inondations, une proposition se dégage nettement : il faudrait **laisser la rivière déborder** là où il n'y a pas de risque humain et matériel. Au second rang, l'idée la plus importante serait celle de **s'adapter et de vivre avec le risque**.

Dans les champs libres, les participant.e.s précisent leurs idées. Plusieurs d'entre eux évoquent la nécessité de **prévoir des lacs** et autres retenues d'eau qui fassent **tampon** en cas d'inondation. Pour jouer ce rôle, d'autres appellent au **développement et à la restauration des zones humides**.

Une personne propose d'accompagner les **agriculteurs qui remettent en herbe les zones d'expansion de crues** ; l'idée de développer ces zones revient à plusieurs reprises. Il faudrait également **rétribuer les pratiques agricoles qui favorisent l'infiltration dans le sol** (écopastoralisme, agroforesterie, permaculture, etc.). Toujours sur les questions agricoles, un.e participant.e estime qu'il faudrait **supprimer les digues agricoles** qui canalisent l'eau et contribuent à l'augmentation des vitesses d'écoulement. Sans mentionner les digues directement, plusieurs personnes appellent à **diminuer la vitesse de l'eau** pour qu'elle arrive le plus tard possible à la rivière.

« Je pense qu'il y a un vrai sujet /débat sur les **paysages** qui peut accompagner les réflexions et qui peut participer à la sensibilisation. J'image que voir des paysages se dégrader peut aussi entraîner de l'anxiété ou une sensation d'abandon / inversement vouloir préserver son paysage peut pousser à changer ses habitudes, ect. »

Concernant l'aménagement des cours d'eau et de leurs berges, certain.e.s appellent à la restauration des **espaces de mobilité des cours d'eau**, d'autres à un **entretien de la ripisylve**, ou encore à la **replantation** d'arbres et de haies. Par ailleurs, une contribution évoque le rôle des **chasseurs**, qui en « prélevant la faune sauvage » permettraient de lutter contre la destruction des prairies.

Des recommandations sont également émises sur les questions de gouvernance de ces risques inondations. D'abord, une personne estime qu'il faudrait **informer les habitants des zones inondables**, les rencontrer et répondre à leurs questions. Aussi, plusieurs participant.e.s proposent de **lutter contre l'artificialisation des sols** et de **cesser de construire dans les zones à risque**. Certain.e.s vont encore plus loin en demandant l'interdiction de constructions sur des zones irrigables.

« 1- Prise en charge effective de la compétence GeMAPI par les collectivités, avec capacités financières.

2- Améliorer la connaissances des cours d'eau par analyse diagraphique et localisation des secteurs anthropisés, voire modélisation.

3- Dès que des travaux sont prévus sur une rivière, instaurer des mesures compensatoires de restauration hydromorphologique par réouverture des cours d'eau (adoucissement des pentes de berges) et reméandrage définis par les services de l'Etat »

Enfin, une contribution porte sur la **reconnaissance des coulées de boues** et la protection vis-à-vis de ces dernières, tandis qu'une autre appelle à une **lutte** effective à chaque échelle **contre le changement climatique**.